

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE CHICOUTIM

C O U R S U P É R I E U R E

DEVANT L'HONORABLE J. ROGER BANFORD, J.C.S.

No:150-05-002108-001 et al

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC
Requérant

c.

GHISLAIN CORNEAU et al
Intimés

- et -

**MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ
LE FJORD-DU-SAGUENAY et al**
Mises en cause

- et -

**LA COMMUNAUTÉ MÉTISSE DU DOMAINE-DU-ROY ET
LA SEIGNEURIE DE MINGAN**
Intervenante

-et-

**LA PREMIÈRE NATION DE MASHTEUIATSH ET
LA PREMIÈRE NATION DES INNUS ESSIPIT ET
LA PREMIÈRE NATION DE NUTASHKUAN**
Intervenantes

COMPARUTIONS :

Me LEANDRO ISAI STEINMANDER

Me DANIEL BENGHOZI

Procureurs du requérant

Me DANIEL CÔTÉ

Procureur des intimés et de l'intervenante

Me RICHARD BERGERON (absent)

Me NANCY FILLION

Procureurs des intervenantes

AUDITION DU 19 NOVEMBRE 2013

VOLUME 7

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES PIÈCES 3
REMARQUES PRÉLIMINAIRES 3

PREUVE DES INTIMÉS ET DE L'INTERVENANTE

JEAN-RENÉ TREMBLAY

Interrogé par Me Côté 5
Contre-interrogé par Me Steinmander 140
Contre-interrogé par Me Fillion 195

ÉRIC LABERGE

Interrogé par Me Côté 203
Contre-interrogé par Me Steinmander 210

RÉMI GRENON

Interrogé par Me Côté 212
Contre-interrogé par Me Benghozi 221

GILDA BERGERON

Interrogée par Me Côté 226

GHISLAIN CORNEAU

Interrogé par Me Côté 233

AJOURNEMENT

CAUSE CONTINUÉE AU 20 NOVEMBRE 2013 À 9 H

LISTE DES PIÈCES

PIÈCE PC-12 :

Entrevue de Jessy Baron et
Jean-René Tremblay, 2007. 163

PIÈCE PC-13 :

Affidavit détaillé. 178

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

L'AN DEUX MILLE TREIZE, ce dix-neuvième (19e) jour
du mois de novembre :

(COMMENTAIRES D'OUVERTURE)

(LES PROCUREURS S'IDENTIFIENT)

LA COUR (L'HONORABLE J. ROGER BANFORD, J.C.S.) :

Bon, alors, comme tout le monde a l'air d'attaque
ce matin, on devrait pouvoir compléter avec nos
deux témoignages aujourd'hui, Maître Côté? Vous
avez quelques témoins à nous présenter?

Me DANIEL CÔTÉ :

Oui. Un quinzième témoin, monsieur Jean-René
Tremblay.

* * *

PREUVE DES INTIMÉS ET DE L'INTERVENANTE

L'AN DEUX MILLE TREIZE, ce dix-neuvième (19e) jour du mois de novembre, **A COMPARU** :

JEAN-RENÉ TREMBLAY, âgé de 66 ans, domicilié au 3467, chemin des Érables à lac Kénogami, Québec;

LEQUEL, après avoir prêté serment, dépose et dit comme suit :

INTERROGÉ PAR Me DANIEL CÔTÉ,

Procureur des intimés et de l'intervenante :

Q Alors, Monsieur Tremblay, vous êtes né en quelle année?

R En 1947.

Q Vous êtes né à quel endroit?

R À Sacré-Coeur, Saguenay.

Q C'est une ville de Saguenay. C'est situé près de quel endroit, ça?

R C'est un village à une quinzaine de kilomètres de Tadoussac, avant d'arriver à Tadoussac.

Q Vos parents s'appelaient comment?

R Johnny Tremblay, mon père, puis Hermance Morin, ma mère.

1 Q O.K. Connaissez-vous vos grands-parents, les noms
2 de vos grands-parents?

3 R Oui.

4 Q Du côté paternel?

5 R Du côté paternel, c'est Hippolyte Tremblay et puis
6 Claudia Tremblay. Du côté maternel, c'est Narcisse
7 Morin, Morin-Morand, là, ça a changé, c'était
8 Morand, et puis Adèle Savard.

9 Q Et est-ce que vous avez connu vos grands-parents?

10 R Un petit peu Narcisse Morin, un petit peu. Les
11 autres, les trois autres étaient décédés quand
12 j'étais jeune.

13 Q O.K. Vous avez connu Narcisse Morin. Il a vécu à
14 quel endroit, lui, Narcisse Morin?

15 R À Sacré-Coeur.

16 Q À Sacré-Coeur.

17 R Oui.

18 Q Puis vos parents, principalement, ils ont vécu à
19 quel endroit?

20 R Mes deux parents, ma mère et mon père, ils sont nés
21 à Saint-Paul-du-Nord. Saint-Paul-du-Nord qui était
22 Saint-Paul-du-Nord, Sault-au-Mouton dans le temps,
23 maintenant c'est Longue-Rive.

24 Q C'est situé à quel endroit, ça?

25 R C'est un peu avant d'arriver à Forestville, entre

1 Les Escoumins et Forestville.

2 Q O.K. Puis la région, quelle région?

3 R Sur le bord du fleuve sur la Côte-Nord.

4 Q Sur la Côte-Nord, O.K. Vous, vous êtes né à Sacré-
5 Coeur, ils sont arrivés quand est-ce, à Sacré-
6 Coeur, vos parents?

7 R Mon grand-père s'est en venu, mon grand-père
8 Hippolyte s'est en venu demeurer à Sacré-Coeur sur
9 un bout de terrain, une misère. Mon grand-père
10 Morin, lui aussi, ils étaient voisins.

11 Q O.K. Pourquoi vos parents étaient (inaudible) sur
12 la Côte-Nord?

13 R Pourquoi ils sont allés?

14 Q Bien, pourquoi ils étaient sur la Côte-Nord si vos
15 grands-parents sont venus à Sacré-Coeur?

16 R Bien, ils sont nés là-bas. Mon père et ma mère sont
17 nés là-bas, c'est l'autre bord du fleuve, à Saint-
18 Paul-du-Nord, mais ils devaient être jeunes quand
19 ils sont arrivés. Écoutez, moi, je suis un dernier
20 de famille, là, puis mon père aurait 110 ans
21 aujourd'hui, là.

22 Q O.K. Alors, vous, quand vous étiez jeune, avez-vous
23 fait des études?

24 R Mon primaire, mon secondaire.

25 Q Le primaire, vous avez fait ça à quel endroit?

1 R À Sacré-Coeur.

2 Q À Sacré-Coeur, vous avez...

3 R C'était dans le rang, là. Moi, je restais dans un
4 rang qu'ils appelaient la Slide. Il y avait une
5 école de rang, là. Jusqu'à la sixième année,
6 j'étais là.

7 Q Vous dites le rang. Comment est-ce qu'il
8 s'appelait, le rang, vous dites?

9 R La Slide.

10 Q Ça veut dire quoi, ça?

11 R Bof, ce qu'ils m'ont dit c'est que, de mémoire, là,
12 c'est qu'ils slidaiement du bois, là. C'est qu'ils
13 faisaient des espèces d'auges, là. De souvenir,
14 j'ai vu ça, moi, ça avait à peu près quatre, cinq,
15 six pieds de large à peu près, là, en bois rond, et
16 puis avec des côtés. Puis quand c'était trop haut,
17 puis il y avait pas de descente facile pour aller
18 chercher le bois sur les montagnes, ils envoyaient
19 le bois là-dedans, puis ça, ils appelaient ça une
20 slide.

21 Q O.K. En fait, une glissoire, si on veut?

22 R Pardon?

23 Q C'est une glissoire, en français.

24 R Oui.

25 Q Alors, vous êtes allé à l'école secondaire à quel

1 endroit?

2 R Secondaire à Sacré-Coeur aussi.

3 Q Sacré-Coeur, puis avez-vous continué après le

4 secondaire?

5 R Non.

6 Q Après, vous avez pas continué?

7 R Non.

8 Q Quel cours vous avez, quel diplôme vous avez

9 obtenu?

10 R J'ai fini une onzième année scientifique, qu'ils

11 disaient dans le temps. C'était général

12 scientifique. Ça n'allait pas plus haut que ça. Il

13 y avait pas de secondaire V dans mon temps.

14 Q Alors, par la suite, qu'est-ce que vous faites

15 comme études?

16 R Bien, j'ai pas d'autres études, sauf un peu plus

17 tard, je devais avoir 19 ans, j'avais appliqué pour

18 la Sûreté du Québec, et puis j'ai fait ce cours-là.

19 C'était un cours donné par le gouvernement, un

20 cours de policier. J'ai suivi ça à Montréal.

21 Q À Montréal?

22 R Oui.

23 Q Mais entre deux, là, entre la fin de vos études

24 puis ce cours de policier là?

25 R J'ai pas pris d'autres cours.

1 Q Vous avez pas pris d'autres cours. Avez-vous
2 travaillé à ce moment-là?

3 R Bien, quand je suis sorti de l'école, en 64 je
4 pense, à peu près 64... mon père est décédé en 65.
5 Mon père, il avait une shop, une espèce d'atelier
6 où il faisait des châssis, des portes, des chaises,
7 toutes sortes de choses de même, là.

8 Q O.K.

9 R Et puis là, bien, j'ai travaillé un peu là jusqu'à
10 ce qu'il meure. Il est mort en 65. En 65, on
11 n'était pas riche, ma mère avait pas le moyen de me
12 garder, ça fait que j'ai été deux ans sur la Côte-
13 Nord. Ma marraine demeurait à Sainte-Anne-de-
14 Portneuf, juste avant Forestville, là, une dizaine
15 de kilomètres avant Forestville, et puis je suis
16 allé demeurer là deux ans.

17 Q O.K.

18 R C'est à partir de là, je pense... j'ai travaillé à
19 Baie-Comeau un peu, aussi. J'arrimais de la pulpe
20 sur les bateaux, dans les fonds de cale, là. C'est
21 à peu près ça, là. C'est des travaux divers un peu.
22 Dans ce temps-là, il y avait pas de... aujourd'hui,
23 ils appellent ça des projets, mais dans le temps,
24 bien, c'était des travaux divers.

25 Q O.K. Puis vous avez travaillé sur ça?

1 R Oui, un peu, oui.

2 Q Après ça, vous appliquez à la Sûreté du Québec,
3 c'est vers quelle année, on est en quelle année à
4 peu près?

5 R J'ai fait mon cours en 66.

6 Q O.K. Puis ça a abouti à quoi, ça, le cours à la
7 Sûreté du Québec?

8 R Bien, ça a abouti avec... je suis devenu policier
9 pour la Sûreté du Québec. J'ai été stationné à
10 Québec. J'étais à Québec sur... je me rappelle pu,
11 c'est le boulevard Saint-Cyrille, je pense que
12 c'était.

13 Q O.K.

14 R J'ai été là deux ans, trois ans? Deux, trois ans et
15 puis j'aimais pas ça. J'étais pas habitué à ces
16 villes-là, c'était gros pas mal, c'était grand. Et
17 puis, bon, peut-être un coup de jeunesse, je le
18 sais pas, j'aimais pas ça puis j'ai sacré mon camp
19 de là, j'ai démissionné. J'ai retourné à Sacré-
20 Coeur pour essayer de reprendre, parce que là, la
21 shop chez nous était fermée, pour essayer de
22 reprendre un peu ce que mon père faisait, là, parce
23 que...

24 Q De la menuiserie?

25 R J'étais assez bon là-dedans. Oui, c'est ça.

1 Q De la menuiserie?

2 R Parce que depuis tout jeune, on travaillait là, il
3 nous avait montré. J'ai pas été là longtemps, peut-
4 être jusqu'en... peut-être un an ou deux, un an, un
5 an et demi, quelque chose comme ça.

6 Q O.K.

7 R Ensuite, bon, bien, je me faisais pas vivre, là, je
8 me suis marié.

9 Q Vous vous êtes marié en quelle année?

10 R Je m'étais marié en 69.

11 Q En 69?

12 R Oui. Et puis on se faisait pas vivre là. Ça n'avait
13 pas d'allure. Donc, la femme que j'ai mariée, c'est
14 une femme de Jonquière.

15 Q O.K.

16 R Et puis, bon, on a essayé de revenir ici, ici à
17 Jonquière, pour vivre ici, puis j'ai appliqué comme
18 policier puis j'ai été engagé comme policier à
19 Kénogami, pour la ville de Kénogami dans le temps.
20 C'était pas fusionné, là.

21 Q O.K. Puis ça a duré combien de temps, ça, policier
22 à Kénogami?

23 R J'ai rentré là fin de 70, fin des années 70, début
24 71, je ne me rappelle pas. Ensuite, j'ai travaillé
25 là jusqu'à la fusion des villes Jonquière,

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

Kénogami, Arvida.

Q En 76, probablement?

R En 76, oui, c'est ça. Puis j'ai travaillé comme policier jusqu'en 85. Puis en 85, il y avait un groupe de pompiers qui était... parce qu'on faisait policier/pompier.

Q En même temps, à l'époque?

R Oui, en même temps, à l'époque, quand j'ai commencé, et puis même à la fusion. Mais Arvida avait leur propre corps de pompiers professionnels, eux autres.

Q C'était séparé, là, la police à Arvida.

R Oui, c'était séparé. Et puis, j'ai appliqué là, j'ai appliqué comme pompier parce que j'aimais ça, j'aimais ça pompier. Et puis, ils nous donnaient des cours aussi, là. Constamment, il y avait des petits cours, des cours de fin de semaine, des cours... bon, tu sais, ils nous enlevaient de sur la patrouille puis on faisait des petits cours, là, différents cours de pompier.

Q O.K. Puis avez été pompier pendant combien d'années?

R Jusqu'à ma retraite, ma retraite en 2002.

Q En 2002.

R Oui. J'ai fait trente quelques années là.

1 Q Parlez-nous de votre famille à Sacré-Coeur, oncles,
2 tantes ou...

3 R Oncles, tantes, mon père avait...

4 Q Est-ce qu'ils restaient là? Est-ce que votre
5 famille était établie là?

6 R Oui, il y avait Lucien. Lui, il demeurait dans le
7 village de Sacré-Coeur, c'était le frère de mon
8 père.

9 Q Lucien Tremblay?

10 R Lucien, oui, Tremblay. Il travaillait à la shop,
11 lui, chez nous. Puis avant, quand il était jeune,
12 il bûchait.

13 Q O.K.

14 R Après, bien, il a travaillé pour mon père à la
15 shop. Ensuite, il y avait Albert, Albert Tremblay.
16 Lui, il demeurait à... il demeurait, il demeurait
17 tout près de Bersimis, là. Je me rappelle plus, il
18 y avait une petite place, là, Colombier. Il
19 demeurait à Colombier. C'est pas très loin de
20 Bersimis, juste un peu avant d'arriver à la
21 réserve.

22 Q Sainte-Thérèse de...

23 R Sainte-Thérèse des Colombiers, c'est ça.

24 Q C'est sur la Côte-Nord, c'est ça?

25 R Oui.

1 Q O.K.

2 R Il y avait Médéril Savard, lui c'était un Savard,
3 mais il avait marié une de mes tantes qui était, je
4 me rappelle plus, Aurélie, je pense? Quelque chose
5 comme ça, là. Je me souviens pas de son nom à ma
6 tante.

7 Q C'est une Tremblay aussi?

8 R Oui. Ma tante, oui, c'est une Tremblay, elle avait
9 marié Médéril Savard. Et puis il y avait Lucie,
10 Lucie Tremblay, qui était mariée à un Dufour de
11 Sacré-Coeur aussi. Du côté paternel, c'est ça.

12 Q O.K.

13 R Puis du côté maternel, les Morin, j'avais une de
14 mes tantes, ma tante Marie, qui était mariée avec
15 un Deschênes de Sacré-Coeur. Ensuite, il y avait
16 notre voisin qui était mon oncle Lorenzo. Ma tante
17 Marie c'était la soeur de ma mère et puis mon oncle
18 Lorenzo qui était son frère, lui, c'était notre
19 voisin. Ensuite, il y avait mon oncle Roland qui
20 était le deuxième voisin de chez nous.

21 Q Toujours à Sacré-Coeur?

22 R Oui. À la Slide. C'est à peu près ça.

23 Q Puis ces gens-là, ils faisaient quoi?

24 R C'est à peu près ça.

25 Q Ils faisaient quoi pour vivre, ces gens-là, vos

1 oncles, les tantes?

2 R Bien, chacun faisait leur affaire. Je le sais pas,
3 mon oncle Albert. Mon oncle Albert, lui, il est
4 mort assez jeune. Il avait des problèmes de poumons
5 puis il est mort assez jeune. Je me souviens pas de
6 l'âge, mais il était jeune. Je me souviens de lui,
7 je me souviens qu'il toussait, il arrêtait pas. Et
8 puis, Médéril Savard, lui, il travaillait dans le
9 bois, mais tous les deux avaient une petite ferme.
10 C'était une ferme de subsistance, là : deux vaches,
11 trois vaches avec quelques cochons, des poules,
12 pour leur famille. Puis il y avait assez des
13 grosses familles. Je me souviens pas combien est-ce
14 qu'ils étaient, par exemple, des cousins, cousines.
15 Je me souviens pas de ça, là. J'étais jeune dans le
16 temps. Et puis, à Sacré-Coeur, comme ma tante Marie
17 restait avec un Deschênes, lui, Deschênes, il avait
18 une ferme, qui était plus grosse un peu. Lui, il
19 était d'affaire. C'était un homme d'affaires, ça.
20 Il avait une ferme, mais il faisait toutes sortes
21 de choses. Il avait des logements, des loyers, tout
22 ça. C'était des gens qui étaient très économes,
23 puis aussitôt qu'ils avaient quelques piastres, ils
24 investissaient ça, là.

25 Ensuite, mon oncle Lorenzo. Bien, lui, c'était

1 notre voisin. Il avait une petite ferme aussi. Chez
2 nous, on avait ça aussi. On avait tout le temps une
3 vache ou deux. Écoute, on était quinze à la maison,
4 nous autres. Ça fait qu'il fallait fournir du lait
5 aux enfants, puis des poules. Des poules, je sais
6 pas, on en avait une vingtaine, peut-être.

7 Q Quand vous dites quinze, là, vous incluez les
8 parents?

9 R Non. On était dix-sept avec les parents.

10 Q Dix-sept avec les parents.

11 R On était quinze enfants.

12 Q O.K. Vous étiez combien de garçons, combien de
13 filles à la maison?

14 R On était six frères, puis le reste c'est des
15 soeurs. Il y en avait neuf, je pense.

16 Q O.K.

17 R Il y en a qui sont mort jeunes, par contre, là-
18 dedans. On avait Joseph puis Rodrigue qui sont
19 morts en bas âge, et puis j'ai un autre de mes
20 frères qui est mort vers 20 ou 21 ans, qui était
21 plus jeune que moi, lui. Les autres, bien, j'ai un
22 de mes frères qui est décédé l'hiver dernier, puis
23 il me reste un frère.

24 Q O.K.

25 R Moi, je suis le dernier. Donc, j'ai des soeurs qui

1 ont 80 quelques années, 84, 85 ans, là.

2 Q Vous êtes le dernier de la famille?

3 R Non, l'avant-dernier. Il y avait un de mes frères
4 qui était plus jeune, puis c'est lui qui est décédé
5 dans un accident d'auto.

6 Q O.K. Puis vous avez combien de différence d'âge
7 avec le premier de la famille ou la première?

8 R Bien, c'est Jeanne d'Arc qui est la plus vieille.
9 Donc, elle, elle doit avoir, je sais pas, comme 85
10 à peu près, là, ou peut-être 84 ou 86? À peu près
11 85 ans, puis moi, j'en ai 66. À peu près 20 ans.

12 Q Une grosse différence. Vous avez pas tous vécu en
13 même temps dans la même maison, il y en a qui
14 partaient, qui sont partis de la famille?

15 R Oui. Bien, moi, j'étais l'avant-dernier, donc...
16 mais je me rappelle d'avoir tout vu mes frères et
17 soeurs à la maison. Mais mon frère, le plus vieux,
18 celui qui est décédé l'hiver passé, lui, là, il
19 était tout près de se marier. Parce que je me
20 souviens, il prenait du bois, il allait bûcher. Il
21 revenait du bois, là, puis moi, j'étais petit,
22 j'embarquais sur lui. Il devait peut-être avoir 20,
23 21, 22 ans dans le temps, puis il s'est marié à peu
24 près vers ces âges-là, je suppose bien. Je me
25 rappelle pas d'avoir été aux noces, j'étais trop

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

petit.

Q Puis vos frères, quel travail ils avaient, eux?

R Ils ont travaillé dans la construction. Tout le monde a travaillé un petit à la shop à mon père.

Q O.K.

R Bien, tout le monde, dans les garçons, je parle. Puis mon frère le plus vieux, lui, il a travaillé comme menuisier sur la construction pour gagner sa vie tout le temps.

L'autre, mon autre frère Christian, lui, il a travaillé comme menuisier sur la construction aussi. Il est allé suivre un cours en soudure. Il a eu une shop, Até-Sou-Ma à Sacré-Coeur, c'est une shop de soudure, mécanique, une tour à fer, une affaire de même. Il était allé suivre des cours là-dedans, puis c'est ça qu'il a fait. Puis à la fin, bien, il a vendu tout ça puis il s'est acheté une ferme qui n'était plus ferme, là, il y avait pas d'animaux, mais c'était des champs puis des lots à bois puis des choses de même, là. Puis il recevait du touriste. Lui, il appâtait les ours dans le bout des lots, puis il recevait les touristes puis il allait en autobus, peut-être un 25, 30 personnes par jour. Puis ma belle-soeur allait nourrir les ours puis il montrait ça au monde. Puis il leur

1 faisait un show. C'était touristique, là. Ça existe
2 encore. De toute façon, ça a été vendu, mais ça
3 existe encore. C'est ça.

4 Puis du côté de mes soeurs, bien, j'en ai trois
5 qui ont enseigné. Dans ce temps-là, ils allaient,
6 ils appelaient ça à l'école normale, là. Ils
7 faisaient... ils faisaient même pas leur
8 secondaire. Je pense, eux autres, c'était vers la
9 9e année, je sais ben, ils partaient puis ils s'en
10 allaient à Baie-Saint-Paul. Je pense que c'est
11 Baie-Saint-Paul, il y avait une école où ils
12 enseignaient... c'était surtout les filles dans ce
13 temps-là, je suppose ben. Ce que je me souviens,
14 là. Puis ils leur montraient à enseigner.

15 Q Pour faire des maîtresses d'école?

16 R Oui.

17 Q Primaire?

18 R Oui. Ils enseignaient au primaire.

19 Q Bon. La famille à Sacré-Coeur, est-ce que vous
20 aviez d'autres activités que ce genre de travail
21 là, le travail à la ferme? C'était des petites
22 fermes, là. Est-ce qu'il y avait d'autres
23 activités?

24 R Des activités, il y en avait, il y en avait en
25 masse. Mon père, lui, il était ben amateur d'être

1 dans toutes sortes d'organisations. Il s'occupait
2 en masse de la paroisse comme marguillier. Même, je
3 pense qu'il a été comme ça. La ligue du Sacré-
4 Coeur, des affaires de même, des affaires de
5 religion en masse, mon père.

6 Mon père, c'était pas un chasseur. Paraît-il
7 que tout petit, il était chasseur. Moi, je le sais
8 pas, j'étais pas au monde, et puis il a eu un
9 accident. Il avait mis une balle dans le fusil, je
10 sais pas si c'était un fusil ou une carabine, mais
11 en tout cas, ça a sauté, puis il a été handicapé
12 d'un oeil. Les glandes lacrymales avaient été
13 brisées. Puis dans ce temps-là, bien, la chirurgie,
14 il y en avait pas. Il fallait payer les docteurs.
15 Ça fait qu'il avait pas d'argent pour payer les
16 docteurs. Ça fait que ça a guéri comme ça. Puis il
17 pleurait tout le temps d'un oeil, puis il avait
18 peur des armes. Il n'a plus jamais voulu tirer un
19 coup de fusil de sa vie. Ça fait qu'il allait pas à
20 la chasse, sauf qu'il pêchait tout le temps. Ça,
21 pêcher, il avait hâte au printemps en tabarnouche.

22 Q Il pêchait à quel endroit?

23 R En avant de chez nous, il y avait une rivière qui
24 passait, une petite rivière. Ils appelaient la
25 rivière à Bold. Puis je pense qu'il y avait un

1 moulin qui s'appelait le moulin Bold, mais moi,
2 j'ai jamais vu de moulin, là.

3 Q La rivière à Bold?

4 R Bold, B-O-L-D.

5 Q La rivière à Bold.

6 R Pourquoi qu'ils appelaient ça le moulin... je le
7 sais pas. Il disait qu'il y avait un moulin Bold.
8 Et puis cette petite rivière-là, il y avait de la
9 truite là-dedans, c'était super le fun. J'ai fait
10 ma jeunesse là-dedans, moi, là. Aussitôt qu'on
11 avait cinq ans, mon père nous amenait à la pêche
12 puis ça brassait dans le bout de la ligne. On
13 pêchait avec une corde de coton puis il nous
14 mettait un hameçon, là. Puis on se mettait une
15 bolt, un écrou après ça, pour faire la cale, puis
16 on apprenait à pogner de la truite.

17 L'été, il y avait toujours un plat chez nous,
18 ma mère mettait du lait dans ça, puis il y avait
19 toujours de la truite là-dedans, vingt, trente,
20 quarante, des fois cent truites. Ça dépend
21 (inaudible) au mois de juin, ça mordait plus, il y
22 avait plus de truites, mais il y en avait tout le
23 temps, tout le temps. Elle mettait ça dans le lait,
24 elle disait que ça enlevait le limon. Je sais pas
25 si c'est vrai, là, j'ai pas essayé.

- 1 Q Ça enlevait le limon vous, dites?
- 2 R Elle disait que ça enlevait, tu sais, comme...
- 3 c'est gluant, une truite, c'est un limon sur le
- 4 dessus, puis elle mettait ça dans le lait. Puis
- 5 c'est vrai que quand, après un couple de jours,
- 6 une journée, tu peux l'enlever, puis la truite est
- 7 plus rugueuse, il y a moins de limon après. Elle
- 8 faisait ça. Mon père, il pêchait. Quand on pêchait,
- 9 il pêchait pas là, bien, il y avait des lacs
- 10 autour. Il allait pêcher dans les lacs d'un bord et
- 11 de l'autre. Il nous amenait en masse. On avait une
- 12 grosse chaloupe de bois, nous autres. Mais moi, je
- 13 me souviens, j'étais pas capable de la lever,
- 14 j'étais trop jeune, mais mon frère, mon frère le
- 15 plus vieux, avec mon père, il la mettait à l'eau
- 16 dans un lac, là, puis il embarquait les enfants,
- 17 puis là, bien, on pêchait.
- 18 Q Vous pêchiez quelle espèce?
- 19 R De la truite, surtout.
- 20 Q Sur les lacs autour?
- 21 R Oui.
- 22 Q Avez-vous pêché ailleurs à part les lacs?
- 23 R Là, je parlais toujours de mes parents ou bien...
- 24 Q Oui, avec vos parents?
- 25 R Bien, les lacs, on pêchait à la mer en masse.

1 Q Ah, la mer?

2 R Oui.

3 Q Vous pêchiez quoi exactement?

4 R De la morue, surtout la morue. On pêchait le
5 hareng, bien là, on mettait une rets. Ça, c'était
6 surtout le hareng d'automne, on mettait une rets.
7 Après ça, la morue puis le hareng, le capelan. Le
8 petit capelan, quand le capelant roulait, mais on
9 n'allait pas rien... si on allait sur la Côte-Nord,
10 on allait à la pointe Saint-Michel à Forestville,
11 ça roulait en masse, ou bien donc, on allait à...
12 ça, c'était une fête pour les enfants, mais on
13 allait là... ou bien donc, on allait à Saint-
14 Siméon.

15 Q Au capelan?

16 R Le capelan roulait en masse. Puis après ça,
17 l'éperlan un peu, aussi.

18 Q Qu'est-ce que vous voulez dire par « le capelan
19 roulait »?

20 R Bien, c'est parce que quand il vient pour frayer,
21 pondre, c'est dans le printemps. Il s'approche du
22 bord puis c'est les vagues qui le font rouler sur
23 la plage. Puis là, bien, tu les ramasses. T'en
24 ramassais un drum de 45 gallons.

25 Q Quand vous dites que vous installiez « une rets »,

1 c'est quoi, ça, une rets?
2 R Une rets, c'est un filet.
3 Q Vous installiez ça à quel endroit?
4 R Sur les pointes surtout, sur les pointes, les cayes
5 de roche, dans le fleuve, puis à la marée basse, on
6 va installer ça sur le bout de la caye. Puis il y a
7 toujours plus de courant. Des cayes, c'est comme
8 des îles, si tu veux. Ils viennent à sec quand les
9 marées, les grandes marées basses, ça vient
10 quasiment à sec, ça. Puis la marée haute, bien, là,
11 ça se trouve être une île plus loin. Puis le
12 poisson, lui, il longe ces cayes-là puis il suit le
13 courant. Puis quand il arrive dans le bout de ces
14 îles-là, de ces cayes-là, il y a plus de courant
15 qui le ramène vers le bord, parce que la mer monte,
16 puis il suit le courant. Ça fait que nous autres,
17 on mettait notre rets au bout de la caye, puis on
18 les tirait vers le... mettons, parallèle à l'île.
19 Ça fait que les bancs de harengs, quand ils
20 passent, bien, ils suivent le bord, puis là, le
21 courant les amène à tirer vers le bord puis ils
22 rentrent dans le rets. Il y a des fois, on n'était
23 pas capable de lever la rets. On la levait par
24 petit bout, là.
25 Q O.K.

1 R Il était bien plein. Ça ressemblait à la pêche
2 miraculeuse quand on voyait la...

3 Q À quel endroit, là? C'est à quelle hauteur...

4 R Pardon?

5 Q Sur la côte, à quel, c'était...

6 R Surtout aux Escoumins. C'est aux Escoumins qu'on
7 faisait ça. Pour le hareng, c'était aux Escoumins,
8 puis pour la morue aussi. La morue, là... ça, pour
9 la morue, c'était l'automne aussi. Puis ça, le
10 hareng d'hiver puis le hareng d'automne, puis on la
11 salait. Comme la morue, c'était salé. On arrivait
12 avec deux drums de 45 gallons de morue. Puis ça, on
13 y allait, on jiguait ça. À peu près dans trois
14 cents pieds d'eau, deux, trois cents pieds d'eau,
15 on jiguait la morue. Puis là, bien, on remplissait
16 des drums, des drums de quarante-cinq (45) gallons.
17 Puis on allait là avec les Morneau. Les Morneau eux
18 autres avaient des grosses chaloupes de trente
19 pieds avec des moteurs.

20 Puis sur le bord de l'eau, je me souviens qu'il
21 y avait un engin stationnaire, des engins que ça
22 marchait à l'huile (inaudible), ça. Des grosses
23 roues d'air là, puis que tu tournes puis « pout,
24 pout », tu sais, tu décolles. Puis là-dessus, il y
25 avait une espèce de pompe hydraulique puis ils

1 faisaient marcher un bras pour débarquer les drums.
2 Parce que c'était pesant, ça, quand c'était plein
3 de morues. Puis ils mettaient ça dans le camion.
4 Nous autres, on avait un truck, ils mettaient ça
5 dans le truck puis tu voyais baisser le camion.

6 Q Vos activités de pêche, quand vous étiez jeune, ça
7 s'étendait sur quelle saison, quel mois?

8 R C'était pas mal tout le temps. Ça commençait au
9 printemps, on commençait au printemps, aussitôt que
10 l'eau de la rivière s'éclaircissait, parce que
11 l'eau, au printemps, bien, là, elle est plus
12 boueuse, là, on voit moins à travers. Là, l'eau
13 s'éclaircit tranquillement, puis aussitôt qu'elle
14 commence à s'éclaircir, ça commence à mordre. Quand
15 ça mord là, ça mord dans les lacs.

16 Alors, les premières truites, tu prenais la
17 première rivière chez nous, puis après ça, bien,
18 c'était dans les lacs, après ça c'était la mer. On
19 pêchait beaucoup l'anguille, l'anguille de roche,
20 là. On avait, mettons, comme un genre de manche à
21 balai, puis il mettait un clou croche au bout, puis
22 quand la marée est basse, il y a des grosses roches
23 sur le bord, là - ça, tu sais, à la Baie des Mille-
24 Vaches...

25 Q À la Baie Mille-Vaches, vous dites?

1 R À la Baie des Mille-Vaches sur le bord du fleuve,
2 ils l'appelaient des Mille-Vaches parce que c'est
3 toutes des grosses roches rondes, mettons, ça part
4 de deux pieds aller virer peut-être jusqu'à huit,
5 dix pieds de haut. Puis ça a été amené là je sais
6 pas comment. Puis quand la mer se retire, c'est des
7 battures, ça. Puis quand la mer se retire, là, tout
8 le long de la roche, il reste toujours de l'eau, ça
9 fait comme un creux, il y a pas de sable. Puis
10 l'anguille, elle se cache là, en dessous. Puis la
11 mer se retire puis elle attend la mer suivante pour
12 sortir. Puis là, bien, on passe avec un ces genres
13 de manches à balai là (inaudible), là on passe ça
14 bien tranquillement, puis quand on entend bouger,
15 là, on leur donnait des coups, puis là, il sortait
16 des belles grosses anguilles, grosses de même, là.
17 Ma mère salait ça.

18 Q Ça fait que la pêche pouvait se terminer quand
19 même...

20 R Des clams.

21 Q Vous pêchiez des moules?

22 R Des moules.

23 Q Des moules. Puis ça se terminait quand est-ce, là,
24 les activités de pêche?

25 R Quand l'hiver commençait.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

Q O.K.

R Quand l'automne était trop avancé. Il y avait pas de saison de pêche, je pense pas dans ce temps-là. Je me rappelle pas qu'il y ait eu des saisons puis qu'il y ait eu des permis non plus, là.

Q O.K. Puis ces produits de la pêche là, qu'est-ce que vous faisiez avec ça?

R Dans la famille. On était quinze. Là, à un moment donné, les plus vieux ont commencé à se marier puis ils avaient des femmes, là, puis ça venait à la maison remplir... le dimanche, je vais te dire une chose, il y avait du monde à la messe, là, puis la maison était pleine.

Q Puis c'était quoi la façon de conserver ces poissons-là?

R Saler. Puis l'hiver, c'est sûr que là, l'hiver prenait. Ça fait que quand il allait vraiment tard, l'automne, puis qu'il pouvait les garder sur un petit salant, mais il les salait pas trop fort, là, puis là, ça gelait. Puis ma mère, elle dégelait ça tout l'hiver puis elle en sortait, elle les... puis là, elle les mettait dans l'eau puis ça enlevait le sel. Elle les dessalait puis faisait toutes sortes de choses avec ça.

Q C'était quoi, la méthode pour saler?

1 R C'était des jarres, des grosses jarres en grès, là,
2 puis c'était un rang de sel, un rang de poisson, un
3 rang de sel, un rang de poisson.

4 Q Puis qui préparait ça?

5 R Ma mère.

6 Q Pardon?

7 R Ma mère puis nous autres. Les petites filles chez
8 nous, surtout, qui aidait ma mère, qui faisaient
9 ça. Puis quand la morue... ça, je me souviens,
10 c'est un beau souvenir. Quand ils arrivaient avec
11 les drums de morues, ils les renversaient, parce
12 que c'était trop lourd pour les soulever. Nous
13 autres, on n'avait pas de *winch* à la maison, ça
14 fait qu'ils les renversaient, puis ça, ça s'en
15 allait sur le foin. Ça fait que là, il y en avait
16 de la morue, c'était... il y en avait partout. Puis
17 là, bien, il enlevait les têtes puis il les
18 arrangeait. Il les coupait en filets, puis il les
19 coupait en morceaux. Nous autres, on en avait pour
20 quasiment une semaine et demie à manger des têtes,
21 manger des têtes de poisson. C'est ça. Il y avait
22 rien qui se perdait.

23 Q Puis c'était pour la famille, il y avait pas de
24 vente de poisson?

25 R On vendait pas rien, nous autres, là.

1 Q Vous vendiez pas de poisson?

2 R Non. Tout passait dans les assiettes.

3 Q O.K. Puis à part la pêche, aviez-vous d'autres
4 activités? Je parle toujours de votre jeunesse, là.

5 R Oui. Bien, c'est parce que mes oncles, mes oncles,
6 mon frère le plus vieux, eux autres, ils aimaient
7 la chasse en masse. Ça fait qu'on a commencé bien
8 jeune, là. Bien jeune, mon frère surtout, mon frère
9 Gérald, celui qui est décédé, là, c'est plutôt lui
10 qui a joué le rôle de mon père pour la chasse.
11 J'allais avec lui, j'étais jeune. Je le suivais en
12 arrière puis là, lui, puis il m'amenait au bout des
13 terres, là. Les terres étaient pas loin, tu sais,
14 des petites terres de misère, pleines de roches,
15 là, mais il y avait la forêt. Puis après ça, là, on
16 rentrait là puis il tendait aux lièvres, puis il me
17 montrait comment faire. J'étais jeune en
18 tabarnouche, je me rappelle pas quel âge j'avais,
19 j'étais tout petit.

20 Q C'est sûr, lui, il avait dix-neuf ans de plus que
21 vous.

22 R Il y avait un petit ruisseau à peu près de quatre
23 pieds de large, puis je me rappelle qu'il me
24 prenait dans ses bras pour traverser. J'avais pas
25 les pattes assez longues pour sauter de l'autre

1 bord, parce qu'on allait au collet de l'autre côté.
2 C'est ça.

3 Après ça, à 12 ans, à peu près à 12 ans, bien
4 là, ça, c'était ma mère. Ma mère, elle avait plus
5 la culture autochtone. Mon père voulait rien savoir
6 de ça. Mon père, il avait une deuxième année, lui.
7 Puis il avait « braké » sur deux livres : il avait
8 « braké » sur le petit catéchisme puis sur
9 l'histoire du Canada. Ça, il aimait bien ça, ça.

10 Q O.K.

11 R Le petit catéchisme. Savez-vous qu'est-ce que c'est
12 le petit catéchisme? Et puis l'histoire du Canada.
13 Puis pour lui, là, les sauvages c'était pas
14 religieux le diable, là, tu sais. Ça avait tué les
15 pères Brébeuf puis Lalemant, puis les haches dans
16 le cou, ces affaires-là. Ça fait qu'il aimait pas
17 ça. Et puis après ça, bien, il trouvait, il faisait
18 des fois des contrats pour Bersimis. Il allait
19 réparer les maisons, des fois il y avait des portes
20 manquantes puis... je sais pas qu'est-ce qu'ils
21 faisaient avec ça, eux autres, c'était brisé
22 souvent, là. Les galeries, il manquait des bouts de
23 galerie. Ça fait que des fois, il prenait des
24 contrats du gouvernement pour aller réparer ça
25 puis... c'est ça.

1 Q Parce qu'il en fabriquait, là. Votre père avait un
2 atelier, une menuiserie pour réparer les portes et
3 châssis.

4 R Oui. C'est ça. C'est ça. Il faisait ça puis...

5 Q Est-ce qu'il faisait autre chose que des portes et
6 des châssis?

7 R Oui, il faisait n'importe quoi. Quelqu'un qui
8 voulait une balançoire, il le faisait. Quelqu'un
9 qui voulait des chaises, il le faisait, des tables
10 de cuisine. Écoute, il a même... j'ai déjà fait un
11 autel, moi, pour l'église.

12 Q O.K.

13 R Ça fait que n'importe quoi. Tout ce qui pouvait se
14 faire en bois puis que le monde avait besoin, il
15 passait la commande.

16 Q Puis ces travaux-là, c'était douze mois par année?

17 R Non. L'hiver, non. Non, non. Ça, il arrêtaient ça
18 l'automne, parce que la shop était pas isolée. De
19 toute façon, le monde faisait pas bien, bien de
20 rénovation puis des choses l'hiver, ça fait que
21 c'était pas rentable. Au commencement, c'était un
22 engin stationnaire aussi qu'il avait, lui, là. Puis
23 il y avait un grand *shaft* avec plusieurs poulies
24 là-dessus. Il faisait marcher... mais il avait un
25 planeur puis il avait une grande scie. Je me

1 souviens pas s'il avait d'autres outils qui
2 marchaient avec ça, qui fonctionnaient avec ça.
3 Après ça, bien, l'électricité est arrivée puis il
4 s'est installé mieux, avec des moteurs électriques.
5 Il faisait n'importe quoi.

6 Q O.K. Vous dites que votre mère était plus
7 autochtone, pourriez-vous nous expliquer pourquoi?

8 R Bien, du côté de sa famille, ses oncles c'était des
9 chasseurs, ils passaient leur temps dans le bois.
10 Comme ils disaient dans le temps, c'était quasiment
11 des Indiens, ils passaient tout leur temps là. Ils
12 avaient leur petite ferme pour leur famille aussi,
13 eux autres. C'était toutes des grosses familles. Je
14 me rappelle comment. Mon oncle Lorenzo avait moins
15 d'enfants eux autres. Je me rappelle comment, il
16 devait en avoir cinq, six. Puis chez mon oncle
17 Roland, mon oncle Roland, il en a eu dix-neuf.

18 Q Dix-neuf, dix-neuf enfants?

19 R Oui. Il avait pas grand temps pour les faire, par
20 exemple, il était tout le temps dans le bois. Ça
21 fait qu'il partait l'automne...

22 Q C'était peut-être pas lui le père de tous ces
23 enfants-là.

24 R Si on commence par le printemps, bien, il pêchait,
25 mais il était guide. Il était guide. Si je me

1 souviens c'était le club du lac Paradis, je pense,
2 mais là, je suis pas sûr, sûr, sûr, sûr. Mais ça,
3 c'était au nord-ouest de Sacré-Coeur, dans le bois.
4 Il y avait des grands lacs là, puis il guidait pour
5 ce club-là.

6 Q O.K.

7 R Ça, il commençait le printemps, après qu'il faisait
8 ses semences. Il se dépêchait de faire les
9 semences, il faisait des petites semences, ses
10 jardins puis un peu de foin pour... je pense que
11 lui, il devait avoir trois ou quatre vaches. Si je
12 me souviens bien, il avait une petite étable, pas
13 grosse. Il faisait les semences, puis là, il
14 partait guider. Il pêchait, puis c'est ça.

15 Puis après, bien, à l'automne, il guidait
16 encore pour la chasse. Puis quand ça, ça avait
17 fini, il revenait à la maison pour les récoltes,
18 il récoltait, mais il revenait au mois d'août un
19 peu, une semaine, je pense, pour ramasser un peu
20 les foins puis des affaires de même, les jardins,
21 puis aider un peu, là, puis il retournait. Ma
22 tante, elle a quasiment fait sa vie toute seule
23 avec ses enfants. Puis moi, j'ai jamais vu ma tante
24 qui était pas enceinte ou à peu près pas. Dans mes
25 souvenirs d'enfant, je la voyais toujours avec une

1 grosse bedaine. C'était ça.

2 Q O.K.

3 R Et puis lui, mon oncle Roland, je me souviens de
4 lui, parce qu'il est décédé plus tard puis même, il
5 m'a enseigné bien des affaires à la chasse. Je suis
6 allé avec lui aussi. Puis il avait une grosse
7 bosse, une grosse bosse du canot. Ça, je me
8 souviens, lui, il avait ça, parce qu'il avait
9 tellement transporté de choses sur son dos, que ma
10 mère disait, ça fait qu'il avait développé comme un
11 muscle là. En tout cas, il appelait ça la bosse du
12 canot.

13 Q La bosse du canot vous dites?

14 R Il appelait ça la bosse du canot, oui. Puis après
15 ça, après qu'il avait ramassé ses affaires, là, il
16 partait trapper. J'ai jamais vu mon oncle, à part
17 de faire son bois de poêle dans le printemps, quand
18 il revenait, lui, là, quand il revenait de la
19 trappe, dans le printemps - il avait quatre grands
20 chiens noirs, je me rappelle, ils étaient maigres,
21 des grands chiens avec des *sleighs*, il avait deux
22 *sleighs*. Il mettait deux chiens par *sleigh* pour
23 descendre sa fourrure, puis il se tuait un orignal.
24 Puis quand il le tuait de bonne heure, il le
25 fumait. Tu sais, il faisait juste le fumer en

1 surface pour pas que les mouches aillent dessus
2 puis rien, là, pour conserver sa viande. Après ça,
3 il descendait ça sur les *sleighs* puis c'était ça.

4 Q O.K. Mais pourquoi vous dites que votre mère était
5 plus autochtone. Là, vous me racontez l'histoire de
6 l'oncle Roland, mais pourquoi vous dites que...

7 R Ah, parce que ma mère, elle avait plus l'idée à ça.
8 Elle aimait plus la viande de bois. Elle nous
9 envoyait dans le bois. À partir de 12 ans, moi,
10 j'avais le droit d'avoir une carabine 22, puis là,
11 bien, elle m'envoyait souvent à la chasse avec mon
12 petit frère. Elle m'envoyait à la chasse à la
13 perdrix puis elle se mettait... pour nous faire des
14 plats puis mettre une perdrix avec ou aller
15 chercher un lièvre. Il y avait pas de saison. Donc,
16 à l'été, elle disait : « Là, je fais un rôti,
17 mettons, de porc. Bon, bien, va me chercher un
18 lièvre, on va mettre un lièvre avec ça. »

19 Ça fait que là, bien, on partait avec la 22,
20 quand on avait la chance de le tirer, on le tirait.
21 Quand on n'avait pas de chance, on mettait des
22 collets puis c'était pas long, le lendemain on en
23 avait. Ça fait que c'était ça, des fois. Puis les
24 fins de semaine, elle préparait des repas, pas mal,
25 parce qu'il y avait du monde à la maison.

1 Q Avec quel frère vous alliez à la chasse?

2 R Hein?

3 Q Avec quel frère vous alliez à la chasse? Vous dites
4 votre petit frère, c'était qui, ça?

5 R Ah, celui qui est décédé dans un accident de
6 voiture. Moi, j'avais douze ans puis lui, il avait
7 cinq, six ans puis il me suivait.

8 Q Lui, il s'appelait comment?

9 R Richard.

10 Q Richard, O.K.

11 R Puis quand j'ai eu à peu près dix ans, dix, onze
12 ans... parce que dans la petite rivière à la truite
13 en avant, là, bien il y avait du rat musqué en
14 masse. Puis mon oncle m'avait dit : « Si tu veux,
15 je vais aller te montrer, je vais te prêter des
16 pièges. » Il me prêtait des pièges puis je pognais
17 du rat musqué en masse puis je lui vendais
18 cinquante cennes (0,50 \$). Mais moi, je les
19 arrangeais pas. J'ai pas arrangé les fourrures,
20 mais je trappais le rat musqué tous les automnes.
21 Je savais comment faire. J'avais à peu près un mile
22 de rivière, puis j'en prenais peut-être 25, 30. Des
23 fois, plus un peu, par automne, puis je lui vendais
24 ça cinquante cennes (0,50 \$). Ça me faisait de
25 l'argent pas pire, ça me faisait dix (10 \$), quinze

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

piastres (15 \$).

Q O.K. Qui vous a montré à trapper le rat musqué?

R C'était lui, mon oncle Roland.

Q Mon oncle Roland. Vous dites que vous avez chassé avec, à quel endroit vous êtes allé chasser avec, avec votre oncle Roland?

R J'ai chassé une ou deux fois avec lui, pour l'orignal. Une fois, j'étais à la Manic-5, parce que c'est mon frère qui avait... je devais avoir à peu près 18 ans, je le sais pas, j'étais pas policier encore. Le barrage de Manic-5 était commencé, il travaillait sur la construction par là, mon frère, et puis il avait organisé une chasse là, à Manic-5. Il avait invité mon oncle Roland, puis moi, bien, j'avais pas d'argent dans le temps, mais il m'avait dit : « Laisse faire. » Parce que lui, il gagnait pas mal d'argent sur la construction. Ça fait qu'il m'avait amené avec lui et mon oncle Roland. J'avais trouvé ça... j'avais les yeux ronds, je trouvais ça pas pire. Je connaissais pas ça encore bien, bien, chasser l'orignal, là. Écoutez, j'avais été pour la première fois à Chicoutillette avec mon frère.

Q Où vous dites?

R À Chicoutillette. Ils appelaient ça de même,

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

Chicoutillette.

Q C'est où, ça?

R C'est un terrain qui... c'est un chemin, un genre de trail si on veut, des bouts pas trop de trail, mais c'était en plein bois, puis tu montais au lac Caribou, qui était, lui, au nord de Sacré-Coeur, nord-ouest. On montait au lac Caribou, puis c'était Chicoutillette, là.

Q C'est à quelle distance de Sacré-Coeur, environ?

R Ça prenait une journée de marche à peu près.

Q Vous y alliez à pied?

R Oui.

Q O.K.

R Ça fait que, puis je me rappelle bien de cette première journée-là de chasse à l'orignal que j'avais faite avec lui, parce que la première nuit, on s'était perdu. On était parti trop tard de chez nous, marcher à la noirceur puis les trails étaient pas terribles, puis on s'était perdu. Ça fait qu'en fin de compte, bien, je sais pas comment est-ce qu'il avait fait, il avait trouvé un petit camp quelque part. À un moment donné, on s'est ramassé, il y avait un camp là, puis on a couché là. Un petit poêle de tôle dans le coin, qu'on avait raboudiné, là, puis... c'était ça.

1 Q O.K. Vous parlez toujours de votre oncle...

2 R Non. Là, j'étais avec Gérald, le plus vieux de mes
3 frères. J'avais 14 ans.

4 Q O.K.

5 R J'avais 14 ans, mais moi, j'avais pas de gros
6 fusil, j'avais juste une 22, puis lui avait une
7 vieille 303 de l'armée, là.

8 Q Oui.

9 R C'était avec ça. Puis de toute façon, on n'avait
10 pas tué d'orignal ce coup-là.

11 Q C'était la première fois que vous alliez...

12 R C'était la première fois que j'allais à la chasse à
13 l'orignal.

14 Q À l'âge de 14 ans?

15 R Oui. Puis on savait pas grand-chose, parce
16 qu'avant, là, les orignaux, ça se tuait l'hiver.
17 Mon frère, il y allait l'hiver avec mon oncle, puis
18 quand il arrivait avec ça, il fallait cacher ça
19 pour pas que les gardes-chasses le trouvent.

20 Q Quand vous parlez de votre oncle, toujours l'oncle
21 Roland?

22 R Mon frère y allait avec mon oncle Roland, oui, puis
23 mon oncle Lorenzo aussi.

24 Q Ils chassaient l'hiver.

25 R Puis mon oncle Henri.

1 Q Ils chassaient l'hiver à quel endroit?

2 R Moi, j'y allais pas, là.

3 Q O.K.

4 R C'est eux autres qui y allaient. Mais je me
5 rappelle quand il ramenait la viande, parce qu'il
6 ramenait la viande le soir, puis il fallait tout...
7 il mettait ça, on mettait ça, on avait des drums de
8 lait, tu sais, des drums de lait, (inaudible) lait,
9 c'était fait en stainless.

10 Q Des bidons.

11 R Des bidons de lait, les gros bidons de lait. Ça
12 avait à peu près trois pieds de haut. Là, il en
13 prenait deux, trois, quatre, là, puis là, il
14 mettait toute la viande dans ça. Puis nous autres,
15 on avait une bâtisse qu'on appelait la laiterie,
16 là, pour le lait, l'été, là. Puis mon père mesurait
17 avec une corde, là, puis rendu au bout de la corde,
18 ça avait, mettons, cinquante pieds, là, il y avait
19 comme une falaise de neige, puis là, il creusait
20 des trous, puis il envoyait les drums dans ça. Puis
21 là, il cachait ça avec toute la viande dans les
22 drums. Puis là, il disait aux enfants : « Allez
23 glisser. Envoyez, glissez-vous sur les drums. » Ça
24 fait que là, nous autres, on... ça cachait tous les
25 trous puis ça cachait tout, là. Nous autres, on

1 glissait avec des traîneaux là-dessus puis tout ça.
2 Ça fait que, quand même que les gardes-chasses
3 venaient, ils voyaient rien.

4 Q Les bidons étaient sous la neige puis ça gelait,
5 là. La viande gelait?

6 R Oui.

7 Q O.K.

8 R Il allait en chercher de temps en temps, souvent.
9 On mangeait de l'orignal pas mal.

10 Q O.K. Puis l'hiver, ça a continué combien de temps
11 aller à la chasse à l'orignal l'hiver, votre frère
12 puis vos oncles?

13 R Pendant que j'étais jeune, là. Moi, j'ai jamais été
14 là, j'étais trop jeune. Mettons que ça a pu arrêter
15 j'avais 12, 13 ans, peut-être bien, quand ça a
16 arrêté, puis là, il allait à la chasse l'automne.
17 Puis là, à la chasse l'automne, il connaissait pas
18 ça. Ça fait que moi, voyez-vous, j'ai commencé à 14
19 ans, j'ai été pour la première fois. Je savais même
20 pas comment caller. Je savais pas ça. Je me
21 rappelle que mon frère, il le savait pas non plus,
22 là. On a appris à caller quand j'ai été à la chasse
23 avec mon oncle Roland à Manic-5.

24 Q Puis pourquoi chasser l'hiver plutôt que l'automne?
25 Votre frère Gérald, il chassait l'hiver. Pourquoi

1 il chassait l'hiver?

2 R Ça devait être plus facile à transporter. Il
3 transportait ça sur des traînes, sur des traîneaux.
4 C'est plus facile à transporter. Il allait sur les
5 montagnes, sur les montagnes il y avait
6 (inaudible), puis il allait là, je me souviens.
7 Après ça, il allait à Chicoutillette. Il allait
8 aussi dans le bout de, en s'en allant vers le lac
9 Paradis, là. Ça fait que ça faisait pas mal de
10 chemin à pied, là. Puis il ramenait ça. Puis quand
11 il ramenait ça, moi, je me souviens que chez nous,
12 chaque fois qu'il ramenait ça, c'était le soir. Il
13 sortait ça de nuit pour pas que le monde voie trop.

14 Mais chez nous, c'était pas pire parce qu'on
15 était à un mile du village, puis nos voisins
16 c'était nos oncles. Ça fait qu'on n'avait pas de
17 « stoule » dans la gang. À moins que quelqu'un
18 passe dans le chemin puis qu'il voie de quoi de
19 spécial. Je me rappelle d'avoir vu les gardes-
20 chasses une fois chez nous. Ils étaient trois
21 gardes-chasses puis ils fouillaient en tabarnouche.
22 Ils ont jamais rien trouvé. C'est ça.

23 Q Alors, vous, vous avez chassé à partir de quatorze
24 (14) ans avec votre frère. Vous avez été avec votre
25 oncle Roland vers 18 ans, là?

1 R Oui. Puis entretemps, bien, j'allais à la chasse...
2 dans le temps que j'étais à Portneuf, chez ma
3 marraine, là.

4 Q Oui.

5 R Mon beau-frère, lui, c'est un Savard. Lui, j'ai
6 jamais vu sa généalogie, mais je peux vous dire que
7 de culture puis de mode de vie, c'était un mode de
8 vie autochtone. Il était tout le temps dans le bois
9 puis il chassait, il trappait, puis ainsi de suite.

10 Ça fait que c'est ça qu'on a fait. Moi, les
11 deux ans que j'ai pas travaillé là, je travaillais
12 pas, je venais de sortir de l'école. J'avais été
13 travailler un peu, oui, à Québec North Shore pour
14 (inaudible) la pulpe, là. Mais ça, ça n'a pas fait
15 long. Ça a fait peut-être quatre, cinq mois. Après
16 ça, ils nous ont mis à pied parce qu'il y avait pu
17 assez d'ouvrage. Puis le reste du temps, bien, on
18 se faisait vivre de même, là. On chassait puis on
19 trappait. Puis il y avait le père Paul de Portneuf,
20 lui, c'était... il disait que c'était un vieil
21 Indien. Puis il avait une face de sauvage aussi,
22 là. Puis il était trop vieux, il avait quatre-
23 vingts quelques années, puis il avait un territoire
24 de trappe, lui. Puis là, bien, il nous avait
25 demandé, voir... bien, mon beau-frère le

1 connaissait bien, il est allé voir, puis on avait
2 pris une entente avec. Il nous prêtait son
3 territoire de trappe, puis on trappait puis on lui
4 ramenait ça en bas, puis lui, c'était son passe-
5 temps. Il se mettait dans son garage en arrière, il
6 chauffait ça avec une vieille truie, un drum, puis
7 il arrangeait les peaux, puis c'est lui qui
8 s'occupait de ça.

9 Nous autres, on écorchait rapidement quand
10 c'était du castor, tout ça, parce que c'était trop
11 pesant tout amener ça, on amenait rien que la peau.
12 Les autres affaires, les petites bêtes, les martes,
13 des affaires de même, bien, là, on amenait ça en
14 bas. On avait une trail que ça nous prenait deux
15 jours à faire, là, puis on avait un abri. C'était
16 une toile sur le dessus avec des murs... là, je me
17 débats, excusez-moi.

18 Q Une toile avec des murs faits comment, ça?

19 R Des murs en bois rond, puis après ça, bien, pour le
20 toit, on avait mis un papier noir puis une toile
21 par-dessus, puis un petit poêle dans le fond.

22 Q Qui vous avait montré à trapper les animaux à
23 fourrure?

24 R Bien, c'est mon beau-frère. Moi, j'avais trappé
25 juste le rat musqué pour mon oncle, là. Mais les

1 autres bêtes je connaissais pas ça, la trappe de
2 ça, là.

3 Q Puis le dénommé Savard, pourquoi? C'était votre
4 beau-frère à l'époque?

5 R Mon beau-frère, il était marié avec ma marraine.

6 Q Ah, O.K. Et puis, bon, c'est ça. Lui savait
7 trapper. Puis c'est lui qui m'a montré à trapper.
8 On trappait toutes sortes d'animaux, le renard, la
9 loutre, puis tout ça.

10 Q O.K. Je comprends...

11 R On amenait ça en bas, puis lui, il séparait. Il
12 vendait ça, je pense que c'est à la Compagnie de la
13 Baie d'Hudson, mais je suis pas sûr. Je suis pas
14 certain de ça. Il les arrangeait, lui, il avait son
15 permis, tout ça. C'est lui qui vendait les
16 fourrures, puis il nous faisait venir, puis il nous
17 montrait ça. Il montrait ça à mon beau-frère puis
18 il nous donnait la moitié. On avait la moitié de
19 l'argent. Puis on vendait du lièvre aussi, parce
20 que lièvre, on en prenait en masse.

21 Q Quand vous dites que vous en preniez en masse, ça
22 veut dire combien approximativement?

23 R Ça dépendait des runs, là, mais la grande run, on
24 avait une run d'une semaine, puis ça nous prenait
25 une semaine. On partait du chemin, puis là, ça nous

1 prenait une semaine la faire tout le tour puis
2 revenir. Mais on revenait quand même parce qu'on
3 faisait la moitié du chemin, puis on revenait par
4 le même bord, parce que c'était moins long. Parce
5 que quand tu pognais beaucoup d'animaux, là, il
6 fallait pas tout faire le tour. Tu faisais la
7 moitié, tu revenais sur tes pas, parce que tu
8 faisais rien que les sortir, on les accrochait
9 après les branches. On allait faire la moitié du
10 chemin, là, on revenait puis on les décrochait
11 après les branches en s'en venant, pour pas les
12 traîner pour rien. Puis ça prenait une semaine, ça,
13 faire ça.

14 Q Puis vous en rapportiez combien?

15 R Puis ça, on tendait pas le lièvre, parce que là, ça
16 aurait été trop, là. Ça aurait été trop lourd. On
17 avait des traînes, on appelait ça des chiennes.
18 C'était des espèces de traîneaux avec des patins de
19 six pouces de chaque bord, puis ça avait à peu près
20 deux pieds et demi de large, trois pieds, là. Il
21 faut pas qu'ils soient trop larges pour passer dans
22 les trails. On mettait la fourrure, on cordait la
23 fourrure là-dessus, puis la petite trail de deux
24 jours, là, c'est là qu'on chassait le lièvre. On en
25 prenait pas mal. On pouvait prendre, je sais pas,

1 moi, mettons une dizaine par jour, là. Dix, douze
2 par jour. Quand t'es parti, t'en ramènes vingt,
3 vingt-cinq lièvres de la fois, là. Puis on vendait
4 ça trois piastres (3 \$) du couple. On vendait ça
5 par deux.

6 Q Par après, après vos expériences de chasse avec
7 votre oncle Roland vers 17, 18 ans que vous avez
8 tout à l'heure, avez-vous continué à chasser
9 l'orignal?

10 R Oui. J'ai tout le temps continué après ça.

11 Q Bon, puis à quel endroit, vous chassiez?

12 R Dans les premiers temps, j'allais chasser sur la
13 rivière Chicoutimi. On n'avait pas le droit, là,
14 mais c'était une bonne place pour l'orignal.

15 Q C'était situé où, ça, la rivière Chicoutimi?

16 R Ça, c'est mon oncle Henri, hein?

17 Q C'était situé à quel endroit?

18 R Si on part d'ici, c'est avant d'arriver à Sacré-
19 Coeur. Mais maintenant c'est un territoire libre,
20 entre la Zec de la rivière Sainte-Marguerite, la
21 rivière à saumon, et puis le parc Saguenay. Et
22 puis, mettons, quand tu laisses Sacré-Coeur en
23 montant vers Chicoutimi sur la route, c'était du
24 côté du Saguenay. Toute cette partie-là de montagne
25 puis tout ça, là, c'était... ils appelaient ça la

1 rivière de Chicoutimi.

2 Q O.K.

3 R Mais ça, la chasse était interdite. Je le sais pas
4 si la pêche était interdite, par exemple, mais je
5 sais que la chasse, elle l'était. Puis il y avait
6 des anciens chemins de chantier dessus.

7 Q O.K.

8 R Puis moi, bien, j'avais trouvé une épinette, elle
9 était peut-être à 50, 60 pieds de haut, puis il y
10 avait des grandes, grandes branches, des branches
11 de 12, 15 pieds de long, là. Ça fait que je l'avais
12 plumée une dizaine de pieds de haut puis je me
13 tentais en dessous. Puis quand les hélicoptères
14 passaient, bien, ils me voyaient pas. Ça fait que
15 j'allais à la chasse là. J'ai été plusieurs années
16 à la chasse là.

17 Q Combien d'années vous êtes allé?

18 R Ah, peut-être une dizaine d'années.

19 Q Puis avec qui vous alliez à la chasse?

20 R Avec mon frère Gérald.

21 Q Toujours avec votre Gérald?

22 R Oui. Christian, mon frère Christian venait des
23 fois, mais c'était un amateur de nature Christian,
24 les ours, les bêtes, les animaux, il aimait ça. Il
25 aimait le bois, mais il aimait pas vraiment la

1 chasse. Il pêchait, par exemple. Il aimait beaucoup
2 la pêche. Un peu comme mon père, il aimait ça.

3 Q Pêcher (inaudible).

4 R Oui. Moi, c'était avec Gérald que j'allais à la
5 chasse. Avec Christian, aussi, je me rappelle d'une
6 couple d'années, deux, trois ans peut-être que j'ai
7 été avec, je me souviens pas comment de temps,
8 combien de fois, là, mais il est pas venu tous les
9 ans. Tandis que nous autres, on y allait tous les
10 ans.

11 Q O.K. Puis par la suite, vous (inaudible).

12 R Après ça, bien, j'ai été à la chasse à... j'ai été
13 à la chasse partout. J'ai dit tantôt à Manic-5 que
14 j'étais allé à l'original. J'ai été là, j'ai été à
15 Schefferville. Je suis allé au caribou, plusieurs
16 fois, quatre, cinq, six fois à Schefferville,
17 j'allais au caribou. Je suis allé à l'Anticosti au
18 chevreuil, quatre, cinq, six fois aussi. J'ai été
19 sur la rivière Portneuf. Sur la rivière Portneuf,
20 j'allais à l'original aussi, mais ça, c'était dur,
21 parce que c'est... on avait été, c'était à peu près
22 la plus haute montagne du coin, parce qu'il y avait
23 une tour de garde-feu là, une ancienne tour de
24 garde-feu, elle était tombée, puis il y avait un
25 vieux schack aussi, puis il était renfoncé, il

1 avait plus de toit, mais les quatre murs étaient
2 là. Puis là, bien, j'avais renippé ça, c'était mon
3 camp, ça. Ça fait que là, j'avais amené une toile
4 rigide pour faire le... que j'avais étendue pour
5 faire le toit. Des branches de sapin par là-dessus
6 puis une autre toile. Ça faisait une isolation,
7 c'était bon, ça, c'était correct. Puis j'avais
8 monté deux châssis. Mais pour aller là, il fallait
9 monter à pied. Ça prenait à peu près trois heures,
10 trois, quatre heures à partir de la rivière. On
11 traversait la rivière en cajeux, là, puis après ça,
12 de l'autre bord, on montait la montagne, ça montait
13 à pic de même. On se tenait après les arbres pour
14 monter, c'était pas drôle. On mettait ça dans notre
15 dos. Quand on en descendait de la truite de là, il
16 y a de la maudite belle truite là, quand on
17 descendait ça, c'était de la truite à près d'une
18 livre et demie chaque, là. Ça fait que ça en
19 prenait pas trop pour nous faire un 50, 75 livres
20 sur le dos.

21 Q Vous pêchiez sur la rivière?

22 R Puis l'original aussi, là. Hein?

23 Q Vous pêchiez sur la rivière ou il y avait des lacs?

24 R Non, c'est des lacs qu'il y avait en haut. Il y
25 avait une chaîne de quatre lacs. Trois ou quatre

1 lacs en haut. Puis c'est ça, c'était mon shack,
2 j'allais là. Puis il y avait de l'orignal en masse.
3 Une fois, une des premières années, j'avais mis un
4 collet à orignal puis je l'ai perdu. J'ai perdu
5 l'orignal, puis j'ai pu jamais mis un collet de ma
6 vie. C'est le seul collet que j'ai mis dans toute
7 ma vie. Parce que j'ai perdu l'orignal, parce que
8 mon beau-frère aimait bien prendre un petit coup,
9 puis il a manqué de boisson, puis on est descendu
10 en bas, puis il m'avait dit qu'il remontrait le
11 lendemain, mais il est parti sur la go, puis on a
12 monté quatre jours après. Mon orignal était pu bon.

13 Q Avec qui vous alliez à la chasse sur la rivière
14 Portneuf?

15 R Avec mon beau-frère, tout le temps, Savard, là.

16 Q Toujours avec Savard?

17 R Oui. Puis c'est ça, je l'ai perdu. Ça fait que j'ai
18 pu jamais fait ça de ma vie.

19 Q Après ça, avez-vous chassé à d'autres places,
20 l'orignal?

21 R Une place, là, sur... on monte là par Forestville.
22 Je me rappelle plus du nom. J'allais là avec Claude
23 McLean, un de mes copains. Je m'en rappelle pas de
24 la place. En tout cas, j'ai été là deux ans. J'ai
25 pas été souvent là, une couple d'années. La pêche,

1 bien, écoute, partout. On allait ouvrir des camps,
2 là. À un moment donné, il y avait une pourvoirie,
3 la pourvoirie du lac Holt - vous pourrez vérifier
4 ça sur Internet - ça se trouve à être à Natashquan,
5 à peu près... peut-être trente kilomètres, entre
6 trente et cinquante kilomètres au nord de
7 Natashquan, mais au nord-est un peu. Il y a un
8 chemin, il y a une pourvoirie là, qui s'appelle
9 Pourvoirie du lac Holt. Puis le propriétaire de ça,
10 c'est une connaissance de mon ami, justement McLean
11 avec qui j'allais à la chasse, là, et puis on
12 allait ouvrir les camps là.

13 Q Il venait d'où, ce McLean-là?

14 R De Kénogami.

15 Q De Kénogami. Son prénom c'était?

16 R Claude.

17 Q Claude McLean.

18 R Oui. Et on allait avec lui pour ouvrir ces camps-
19 là. On était là une semaine, des fois une semaine
20 et demie. On ouvrait les camps de la pourvoirie, on
21 organisait ça pour que lui, il puisse recevoir sa
22 clientèle, là, puis il nous donnait le droit de
23 pêche. On se tuait toujours une perdrix ou deux
24 pareil, là, mais il nous donnait le droit de pêche.
25 Puis lui, il avait de la ouananiche, là. J'ai pris

1 une ouananiche de 21 livres, quelque chose de même.
2 Puis il avait de la belle ouananiche, puis il avait
3 de la truite, de la belle truite aussi. Puis là,
4 bien, j'ai été là pêcher, j'ai été... j'ai fait pas
5 mal partout. J'ai chassé aussi avec Réal Duchesne à
6 Dolbeau-Mistassini. Tu montes sur le chemin de bois
7 qu'il y a là, c'est la Domtar, je pense, ça, puis
8 on faisait à peu près soixante kilomètres. Il y
9 avait comme un camping, là. On tournait à gauche à
10 ce camping-là, on faisait encore onze kilomètres
11 puis on rentrait dans le bois. On chassait là. Mais
12 là, ils ont tout bûché. Ils ont bûché à blanc avec
13 des machines, des têtes, des têtes de scie, là,
14 puis ça brise tout, ça.

15 Q Vous étiez organisé comment avec Réal Duchesne?
16 Vous vous organisiez comment pour coucher sur
17 place?

18 R Ah, lui, il avait un camp là.

19 Q Il avait un camp là?

20 R Oui. Il avait un camp là, puis c'est ça.

21 Q Vous avez chassé avec ce monsieur Duchesne là
22 pendant combien de temps?

23 R Deux, trois ans, je crois bien. Juste avant ici,
24 là, d'aller chasser dans le bas des monts Valin,
25 icitte, là.

1 Q O.K.

2 R Ça fait quatre ans, cinq ans. Cinq ans, je pense,
3 que je chasse là, dans le bas des monts Valin.

4 Q Antérieurement, vous étiez au Lac-Saint-Jean avec
5 monsieur Duchesne?

6 R Oui, pour trois ans, deux, trois ans, je pense,
7 quelque chose comme ça, là.

8 Q O.K.

9 R Deux, trois, quatre ans.

10 Q Maintenant, aujourd'hui, vous chassez à quel
11 endroit?

12 R Là, je suis là, en bas des monts Valin.

13 Q O.K. Depuis deux, trois ans?

14 R Cinq ans, à peu près.

15 Q Cinq ans?

16 R Quatre, cinq ans.

17 Q O.K. Vous avez parlé du caribou, à part l'orignal,
18 avez-vous fait d'autres chasses?

19 R Oui, je l'ai dit tantôt, le chevreuil, le
20 chevreuil, la perdrix, le lièvre, l'outarde un
21 petit peu, mais ça, c'est quand t'en vois une sur
22 un lac, là, je prends pas de permis pour ça, là. Je
23 suis pas bien, bien amateur, je trouve pas que
24 c'est... moi, j'aime pas le goût de cette viande-là
25 bien, bien, là. Mais c'est raisonnable, t'en mets

1 un peu dans une tourtière, c'est pas si pire.

2 Q Le chevreuil, à quel endroit vous avez chassé ça?

3 R À l'île d'Anticosti. Il y en avait en masse,
4 c'était une peste.

5 Q Le caribou, vous êtes toujours allé à la même
6 place? Vous parlez de trois, quatre saisons, ou
7 quatre, cinq saisons?

8 R Non. Je suis allé une fois envers la Baie James,
9 là. Bien, c'était à Chibougamau. On montait à peu
10 près, mettons, soixante, soixante-quinze
11 kilomètres, là, on faisait les chemins. En haut de
12 Chibougamau, là? Puis il y avait des passes de
13 caribous qui passaient le long des lacs, puis on
14 mettait un ski-doo en arrière, sur la traîne en
15 arrière, là, puis on y allait, ça, vers le début de
16 décembre, 15 décembre, un peu avant les fêtes. Puis
17 là, bien, quand tu en voyais sur le bord, tu
18 plantais ça. On sortait le ski-doo, emmène ça, puis
19 embarque puis décolle. (Inaudible) viens-t'en. Ça
20 prenait pas de permis. J'ai été une fois. J'ai pas
21 aimé ça, c'est trop facile. J'ai pas aimé ça. Tu
22 profites pas de la nature, t'est pas... puis c'est
23 une mauvaise chasse. C'est pas une chasse que... le
24 caribou a aucune chance. Tu peux rien faire avec
25 ça, là. C'est pas plaisant la chasse comme ça.

1 J'ai aimé ça aller à Schefferville. À
2 Schefferville, c'est extraordinaire comme paysage,
3 là, puis c'est vaste, c'est grand. Il a été une
4 année où, entre autres, on a été placé juste en
5 avant du grand troupeau, là?

6 Q Hum, hum.

7 R c'est des milliers, des dizaines de milliers de
8 caribous qui passent, la terre tremble. C'est
9 spécial. Puis les autres années, bien, il en avait
10 quand même en masse, là. Mais c'est peureux, aussi.
11 Le gros, gros troupeau, il est pas peureux, lui,
12 là, parce qu'il a connaissance de rien. Mais quand
13 tu prends juste des petits groupes, là, bien, ça
14 fait des bonnes chasses, si tu veux tuer des belles
15 bêtes. Si tu veux tuer n'importe quoi, des petites
16 bêtes toutes petites, c'est pas trop difficile non
17 plus, là. C'est pas difficile comme la chasse à
18 l'orignal, pas du tout, là. Mais il reste que si tu
19 veux tuer des belles bêtes, il faut que tu sois à
20 l'affût, il faut que tu regardes, puis ils te
21 jouent des tours, ils font le tour de toi, puis ils
22 te sentent venir, ils te sentent. Ça fait qu'il
23 faut que t'apprennes à chasser sur ce terrain-là.
24 Il y a pas d'arbres, il y a des roches puis de la
25 mousse. C'était plaisant, ça, j'aimais ça.

1 Q Pour revenir en arrière, Monsieur Tremblay, comment
2 vous préparez ça, vous, une chasse à l'orignal?

3 R Bien, on fait des salines. On fait une saline, on
4 met du sel. Un petit peu comme tout le monde fait.
5 Je pense que tout le monde prépare ça de la même
6 manière, là. Du sel, puis tu cherches les
7 souilles, puis tu prépares tes trails. Puis je suis
8 allé encore v'là quinze jours, là, préparer des
9 trails. Regarder des nouveaux endroits, les pistes,
10 quelle place... tu essayes de trouver, dans son
11 habitat, t'as trois choses : la place de
12 reproduction et puis la place où il se nourrit,
13 leur garde-manger, là, où il se nourrit, puis la
14 place où il va ravager l'hiver.

15 Ça te donne une bonne idée de son
16 environnement, comment est-ce qu'il circule sur le
17 territoire, puis toi, où tu vas te poster, où tu
18 vas te placer où tu vas installer ta saline. Ta
19 saline, tu fais ça dans une place mouilleuse, là.

20 Q Comment vous dites ça, une place?

21 R Mouilleuse, ça prend de l'eau. Parce que s'il liche
22 la pierre de sel en masse, il a besoin d'eau. S'il
23 est trop sec, il s'approche pas bien, bien, il veut
24 pas. Ça fait que tu mets ça dans une place humide,
25 là. Souvent le long d'un ruisseau, le long d'un

1 lac, le long d'un étang, quelque part, là, tu fais
2 des salines là. Si tu trouves des souilles, bien
3 là, ça, c'est parfait. Parce que c'est sûr que les
4 souilles, c'est la place de la reproduction. Puis
5 la place de la reproduction, bien, c'est en plein
6 dans le temps de la chasse, c'est là qu'ils se
7 tiennent.

8 Puis moi, mon expérience à moi, c'est que ça se
9 reproduit pas mal toujours dans les mêmes endroits.
10 Ça prend des endroits durs, des endroits où la
11 terre est solide, parce que lui, c'est sûr que
12 quand il rencontre la femelle, il faut qu'il ait
13 les pieds bien solides à terre, s'il veut pas
14 renfoncer jusqu'aux genoux, là, ça fait pas son
15 affaire.

16 Q Quand vous parlez de souilles, c'est quoi
17 exactement, décrivez-nous donc ce que c'est?

18 R C'est de l'urine, c'est de l'urine puis il se roule
19 dans ça. Il urine là, puis il bêche avec ses sabots
20 pour que la terre devienne meuble, et puis il urine
21 là-dedans puis il se roule. Il se roule là-dedans,
22 donc ça lui donne une senteur, des phéromones, et
23 ainsi de suite, puis ça attire les femelles, c'est
24 ça. Puis les femelles se roulent là-dedans aussi
25 pour attirer les mâles.

1 Q O.K. Puis quand vous commencez à préparer les
2 salines, c'est à quelle époque de l'année, ça?

3 R Ah, mon doux! C'est au printemps de bonne heure.
4 Puis même à l'automne, on va voir si ça a de
5 l'allure, si on changerait ça de place ou pas. Tu
6 sais, la chasse à l'orignal, c'est une chasse
7 quasiment à l'année. On parle pas de l'hiver, là,
8 mais c'est une chasse quasiment à l'année. C'est un
9 gros travail, chasser l'orignal, il faut être bien
10 organisé.

11 C'est sûr que quelqu'un qui prépare son
12 territoire, ça prend quelques années à faire toutes
13 les trails comme il faut, à vérifier son terrain.
14 Aussi, de voir à peu près... tu peux à peu près
15 savoir comment t'as d'orignal sur un territoire
16 quelconque, là. Tu sais, d'après les pistes,
17 d'après ce que tu vois, ce que tu observes. Tu
18 essayes de pas le détruire pour en avoir tout le
19 temps, parce que c'est une maudite job d'essayer de
20 se réorganiser un territoire plus loin. Et puis, je
21 comprends les chasseurs aussi qui aiment pas bien,
22 bien, bien ça que tous les autres chasseurs s'en
23 viennent dans son coin puis commencent à profiter
24 du travail de quatre, cinq, huit, dix ans, vingt
25 ans, souvent, de préparation d'un territoire puis

1 qu'ils en font siens. Les caches, préparer les
2 caches, peut-être s'en faire d'autres, aussi, à des
3 endroits où on pense propice où il va passer. C'est
4 pas facile, tuer un orignal.

5 Q Oui. Mais quand vous dites à un endroit propice,
6 c'est quoi, ça, un endroit propice?

7 R Bien, c'est là où il passe, en général, là. Là, où
8 il passe. Là où tu vois beaucoup de pistes puis tu
9 vas voir ça, par exemple, entre un garde-manger
10 puis l'eau. Là, il se promène là-dedans, il se
11 promène à ces endroits-là. Alors, toi, tu as la
12 chance à te placer près de ces sentiers-là pour le
13 voir passer, si tu veux tuer, puis de l'appeler
14 pour qu'il vienne dans ces endroits-là. Parce que
15 pour lui, c'est un endroit familier, donc c'est un
16 endroit qui est pas dangereux, c'est un endroit
17 qu'il voit toute l'année ou à peu près, là. Donc,
18 pour lui, c'est familier. Alors, il voit pas de
19 danger, ça fait qu'il s'approche plus facilement.

20 Q Quelle forme de chasse à l'orignal vous pratiquez?

21 R C'est surtout l'appel, moi. Surtout l'appel. La
22 chasse fine, là... bien, de plus en plus, on voit
23 sur Internet toutes sortes de méthodes de chasse
24 fine, et ainsi de suite. Puis c'est bon, c'est une
25 bonne manière de chasser l'orignal. J'en fais un

1 petit peu, mais j'ai pas eu grand succès, parce que
2 je m'intéresse plus ou moins à ça. C'est plutôt
3 l'appel, faire des appels, l'appel à l'original puis
4 je suis assez chanceux. Ça va bien.

5 Q Vous imitez quoi?

6 R Le mâle, la femelle. Le veau, on fait le hibou un
7 peu puis des choses comme ça, là. Il y a quatre,
8 cinq cris, appels importants qu'on fait.

9 Q À part ça, dites-nous, une journée de chasse
10 typique, dans votre cas, c'est quoi?

11 R On part de bonne heure le matin.

12 Q On parle de quelle heure?

13 R Pardon?

14 Q On parle de quelle heure à ce moment-là?

15 R De bonne heure le matin... quand la chasse commence
16 puis quand la chasse finit, c'est pas tout à fait
17 pareil, parce que là, il y a trois semaines entre
18 puis la noirceur vient bien plus vite à la fin de
19 la chasse qu'au début, là. Mais on essaye de
20 partir, mettons, au p'tit jour. Moi, c'est ça que
21 je fais, au p'tit jour, quand on voit comment
22 c'est, là. On se barrera pas les pieds dans les
23 branches à terre, c'est le temps qu'on parte, pour
24 être à nos caches... des fois, on est à nos caches
25 puis on attend un peu, là. On attend un peu parce

1 qu'on voit pas assez pour tirer. Ça, c'est le
2 matin. On chasse... moi, personnellement, je chasse
3 jusqu'entre 10 h et 11 h, ça dépend. Si j'ai des
4 réponses, je reste là puis j'attends, puis je
5 continue. Puis si j'ai pas de réponse, bien là, je
6 vais m'en revenir au camp vers 11 h, dîner. Je
7 m'amène un petit lunch le matin, moi, là, je viens
8 pas déjeuner. Puis là, on dîne. Puis vers 2 h 45,
9 on repart jusqu'à la noirceur, jusqu'à tant qu'on
10 n'est plus capable de tirer. Quand on n'est plus
11 capable de tirer, on s'en revient. Ça, c'est une
12 chasse à l'original. Quand on arrive, bien, on se
13 prépare à souper, puis on se fait un petit gin puis
14 on mange bien après, puis on dort. On se couche de
15 bonne heure. C'est tout le temps pareil.

16 Q Pouvez-vous nous dire c'est quoi l'importance
17 d'avoir un camp pour chasser?

18 R Bien, c'est primordial un camp. Pas de camp, tu vas
19 pas à la chasse à l'original. Pas de camp, tu restes
20 chez vous.

21 Q Pour quelle raison?

22 R Tu vas te promener, tu chasses la perdrix. Parce
23 qu'il faut que tu sois sur place, pour chasser
24 l'original. Tu peux pas être loin puis être là au
25 p'tit jour, puis là t'en revenir à la noirceur,

1 puis d'aller te coucher, puis de reprendre encore
2 une heure pour t'en aller chez vous, une heure et
3 demie, puis des fois deux heures. Ça chasserait
4 pas, là. Il y aurait plus rien... c'est impossible.
5 C'est impossible. Tu ferais même pas ça une
6 semaine, esti, puis tu t'endormirais dans la cache.
7 Regarde, t'aurais pas l'énergie pour faire ça.

8 Ça prend une place où tu vas être à l'aise, tu
9 vas être bien, tu vas être à la chaleur, tu vas
10 faire sécher tes vêtements. C'est pas toujours
11 facile, dans les caches. Moi, je sais bien que j'ai
12 pas de chauffage dans les caches. Je mange une
13 sandwich, c'est tout. Puis quand il fait froid puis
14 il vente puis t'es mouillé, puis que tu arrives au
15 camp, t'as hâte en tabarnouche de chauffer le
16 poêle, je te le jure. Puis là, t'es bien. T'es bien
17 quand t'arrives, t'es à la chaleur, tu peux passer
18 une bonne nuit, tu peux te faire un bon repas
19 chaud.

20 Tu pourrais pas faire ça si le camp était trop
21 éloigné. Impossible. C'est primordial, c'est un
22 outil... c'est essentiel, c'est pas compliqué. Puis
23 tu pourrais pas avoir, vous savez, un camp... je
24 vois le gouvernement qui offre des terrains, soit
25 le tirage au sort ou je le sais pas, moi, il offre

1 des terrains. C'est pas un Métis... pour moi, là.
2 Je conteste pas la manière dont le ministère a
3 décidé d'octroyer des terrains aux gens. Parce que,
4 écoutez, ça leur en prend une, méthode, puis ils
5 sont toujours bien pas pour envoyer les
6 fonctionnaires à voir le fonds de bois avant. Ça,
7 je comprends ça. Mais pour un Métis, pour un
8 chasseur d'orignal, ça, c'est pas une méthode, ça
9 se fait pas. C'est pas une manière de faire. Tu
10 peux pas faire ça.

11 Q Mais pourquoi?

12 R Tu peux pas arriver puis donner un terrain sur ce
13 lac-là. Parfait, tu t'en vas là. Si le Métis
14 accepte ça, il arrive là, il n'a pas fait le
15 terrain, il sait pas s'il y a de l'orignal. Il va
16 trouver de l'orignal à quinze, vingt kilomètres de
17 son camp. C'est bien trop loin, là. Il peut pas
18 accepter ça. Un camp métis ou un camp pour un
19 chasseur d'orignal, ça se fabrique à partir de la
20 connaissance du milieu. Tu vas dans le bois, tu
21 marches, tu trouves l'orignal. C'est bien sûr, si
22 tu vois une piste sur dix kilomètres, tu iras pas
23 te bâtir un camp là, qu'est-ce que tu fais là!
24 Impossible! Quand même ça serait les plus beaux
25 endroits de villégiature au monde, quand même que

1 la truite serait longue de même, tu iras pas te
2 bâtir un camp là si tu veux chasser l'orignal. Tu
3 vas aller te bâtir un camp où est-ce qu'il y a de
4 l'orignal. Dès que tu t'éloignes un peu de ces
5 endroits, les endroits les plus importants de
6 reproduction, tout ça, tu peux être à une distance
7 raisonnable pour pouvoir y aller à pied, mais c'est
8 tout, là.

9 Puis là, après que t'as trouvé la place, là tu
10 construis ton camp. Là, c'est un endroit, puis tu
11 peux pas le mettre, encore là, n'importe où. Tu
12 regardes les vents, tu regardes de quel bord pour
13 pas déranger, parce que dans le camp, là, tu te
14 fais de la nourriture puis tu chauffes le poêle,
15 puis ainsi de suite. Si t'as un vent prédominant
16 qui donne, par exemple, sur le territoire où c'est
17 son coin de reproduction, oublie ça, là. Va pas te
18 bâtir là, tu tueras pas d'orignal là. Il va changer
19 de place, il va s'en aller. Donc, si tu choisis...
20 bien, moi, c'est comme ça que je fais. Un autre, il
21 fera bien comme il voudra, mais choisir une place
22 où je mets un camp, où je m'installe, c'est
23 toujours par rapport à l'habitude de la bête sur le
24 terrain. Puis c'est primordial, tu peux pas t'en
25 aller chez vous, là. Puis dans les tentes, j'ai

1 fait ça, au commencement. Comme quand j'allais sur
2 la rivière Chicoutimi, je mettais la tente en
3 dessous d'une épinette, là.

4 Q Oui, O.K.

5 R Il y a des fois que ça a pas été drôle. Je me
6 souviens d'une fois qu'il mouillait trop, puis ça a
7 fait une poche dans la toile de la tente. Je l'ai
8 levé avec une baguette, mais j'avais mis une canne
9 de tomate au bout pour pas que ça soit trop
10 piquant, mais j'ai poussé trop fort, ma tente était
11 vieillie un peu, puis elle a percé, ça fait que...
12 mais ça, c'était pas pire parce que c'était au-
13 dessus du sleep à mon frère. Ça fait que c'est lui
14 qui est venu tout mouillé. Il a passé la nuit à se
15 geler les fesses. Mais il reste que, regarde, c'est
16 pas une méthode, c'est pas plaisant. T'arrives dans
17 la tente, t'es tout mouillé, t'es transi. T'essayes
18 de te donner de la chaleur, t'es pas capable. C'est
19 pas une bonne méthode. C'est des anciennes
20 méthodes, puis aujourd'hui on peut s'organiser pour
21 faire cette chasse-là de bonne manière, là.

22 Q Des camps, en avez-vous déjà construit?

23 R Oui.

24 Q À quel endroit vous avez construit des camps?

25 R Bien, dernièrement, on a participé en groupe, là, à

1 faire celui de lac Cul D'Ours, là, où je chasse
2 présentement. J'ai renippé des camps aussi. J'en ai
3 fait un, à un moment donné, je m'en étais construit
4 un sur la réserve, la réserve de Chicoutimi. Je
5 m'en étais fait un, mais je l'ai redéfait deux ans
6 après, je l'ai enlevé de là. Ça commençait à être
7 dangereux pas mal. Ils nous surveillaient aux
8 fesses, là. Pour moi, on avait été dénoncé, je sais
9 pas, mais...

10 Q Il était fait comment ce camp-là?

11 R En ripe pressée.

12 Q O.K.

13 R En ripe pressée. Après ça, bien, j'en ai eu un
14 autre avec des caches sur le territoire près de la
15 réserve de Chicoutimi, mais ça, j'ai demandé un
16 bail à un moment donné puis je l'ai eu.

17 Q O.K.

18 R Ça, j'en avais un beau, il était en bois rond.

19 Q C'était une cache ou bien un camp?

20 R Non, c'était un camp. C'était un camp. J'avais deux
21 caches, trois caches.

22 Q Il était en bois rond?

23 R Il était en bois rond.

24 Q Puis qui avait construit ce...

25 R C'est moi.

1 Q Vous avez construit ça seul?

2 R C'est moi, à peu près tout seul avec un peu d'aide
3 de mon frère, parce que lui, il s'était rebâti en
4 bois rond aussi, à peu près à 150 pieds de moi, là,
5 puis à un moment donné, on s'est entraîné vers la
6 fin.

7 Q Comment vous avez fait pour avoir un bail?

8 R Bien, je l'ai demandé. Je l'ai demandé puis j'étais
9 sûr que je l'aurais pas. De toute façon, il était
10 quasiment fini, mon camp, quand je l'ai demandé,
11 puis je l'avais pas dit. Puis ils ont regardé sur
12 les cartes puis ils me l'ont donné.

13 Q On parle de quelle année, là?

14 R J'avais été bien surpris. Hein?

15 Q On parle de quelle année?

16 R Eh mon doux! Ça fait un bon bout, là. C'est quand
17 j'ai rentré pompier. C'est vers les années 85, 86,
18 quelque chose comme ça. Peut-être que... non, pas
19 87. 85, 86 ou 87.

20 Q Puis le ministère avait pas ouvert à ce moment-là
21 l'accord de permis, à ce moment-là?

22 R Bien là, c'était pu « réserve », là.

23 Q Pardon?

24 R C'était pu « réserve de Chicoutimi ». C'était pu
25 ça. Ça avait été aboli, cette réserve-là, je sais

1 pas. En tout cas, tu pouvais aller à la chasse là,
2 puis à la pêche là.

3 Q Mais je vous parle à l'époque, en 84, 85, comme
4 vous dites, le ministère avait pas ouvert...
5 c'était pas ouvert à ça, à accorder des permis à
6 des gens qui avaient déjà des camps en forêt qui
7 étaient pas... qui avaient pas de bail?

8 R Je le sais pas.

9 Q Vous vous souvenez pas de ça?

10 R Je le sais pas. Je sais que sur ce territoire-là,
11 il y avait peut-être dix, quinze camps, là. Puis à
12 ma connaissance, moi, il y en avait peut-être des
13 baillés, mais je suis pas sûr. Je pense que la
14 plupart était pas baillé. En fait, ça, c'est
15 gratuit ce que je dis, mais, écoute, c'était pas
16 des affaires pour avoir bien, bien des permis.
17 C'était des vieux shacks à moitié... c'était pas
18 fort, là. C'était quasiment rien que des abris.

19 Q Mais comment vous faites pour savoir si un camp a
20 un bail?

21 R Ah, tu le vois avec une petite pancarte jaune,
22 jaune orange.

23 Q Une pancarte qui est émise par qui?

24 R Le gouvernement. Le ministère.

25 Q O.K. Puis c'est fait comment, ça, c'est jaune

1 orange, là?

2 R Oui. Jaune orange, il y a des numéros dessus.

3 Q Puis qu'est-ce que vous pouvez lire sur ça?

4 R Pardon?

5 Q Qu'est-ce qu'on peut lire sur cette (inaudible) là?

6 R Des numéros.

7 Q Des numéros.

8 R Des chiffres.

9 Q Le numéro du bail, (inaudible) ton bail, je
10 suppose, le bail du...

11 R Oui. Oui.

12 Q Alors, à un moment donné, Monsieur Tremblay, vous
13 vous êtes identifié comme Métis, c'est exact?

14 R Oui.

15 Q O.K. Pourriez-vous nous dire pourquoi vous vous
16 êtes identifié comme Métis?

17 R Bien, parce que d'abord, je savais qu'on était
18 autochtone sur les bords, là. Parce que comme je
19 vous l'ai dit, moi, mon père aimait pas ça bien,
20 bien, ces affaires-là. Il était gêné puis il
21 voulait pas. Par contre, quand on a fait mon arbre
22 généalogique plus tard, j'ai su qu'il avait des
23 souches métisses aussi, lui. Mais il voulait pas en
24 parler, il voulait rien savoir de ça.

25 Ma mère, par contre, elle, là, elle avait

1 beaucoup plus de... je dis beaucoup plus
2 d'autochtone dans le sens où elle aimait plus les
3 choses de bois, là, puis elle nous en parlait plus.
4 Puis elle disait que nous autres, c'était pas trop,
5 trop loin. Elle disait : « C'est pas trop, trop
6 loin, puis on a une sauvagesse, nous autres. On a
7 une sauvagesse dans la famille. » Puis c'est une
8 ancêtre, elle nous parlait d'une ancêtre, puis elle
9 disait qu'elle était à Charlevoix.

10 Q Elle venait de Charlevoix?

11 R Elle disait qu'il y avait une sauvagesse qui venait
12 de Charlevoix.

13 Q O.K.

14 R C'est ça qu'elle nous disait. Puis j'en savais pas
15 bien, bien, bien, bien, parce que c'est ça qu'elle
16 nous disait, mais elle nous disait toujours ça avec
17 un petit sourire. Ma mère, elle se cachait pas
18 bien, bien, bien, bien, de ça, elle. Mais elle
19 respectait mon père. Elle en parlait pas parce que
20 mon père aimait pas ça, puis il devait peut-être
21 l'avoir chicanée, je le sais pas, mais elle en
22 parlait pas.

23 Q Vous aviez quel âge...

24 R Puis quand elle nous disait ça, mon père était
25 jamais là.

1 Q Vous aviez quel âge, vous, à ce moment-là?

2 R J'étais jeune. Je sais pas. J'étais un enfant.
3 J'allais à l'école. Peut-être huit, neuf, dix ans,
4 je sais pas, quelque chose comme ça. Dix ans, onze
5 ans, je sais pas. À peu près.

6 Q Elle vous a dit ça à quelle occasion?

7 R Il me vient pas des circonstances, là. Je me
8 souviens pas de ça. Je me souviens qu'elle nous
9 disait ça, parce qu'après ça, on en parlait, nous
10 autres, puis on sortait dehors puis on allait jouer
11 aux Indiens. Mais je me rappelle que j'étais
12 enfant, sûrement dans mon primaire ou au début du
13 primaire, quelque chose comme ça, là. Puis peut-
14 être qu'elle l'a dit à d'autres occasions aussi,
15 mais je me souviens qu'elle l'a pas dit rien qu'une
16 fois, là. Puis elle le disait aux petites filles
17 chez nous, aussi. On avait Angéline, chez nous,
18 elle, qu'elle avait les cheveux frisés, elle avait
19 des beaux grands cheveux frisés puis elle les
20 tenait longs, elle avait quasiment ça jusqu'aux
21 fesses, là. Puis elle disait : « Toi, là, tu serais
22 quasiment comme la sauvagesse si t'avais pas les
23 cheveux frisés, t'as des grands cheveux noirs. »
24 Elle avait des beaux grands cheveux noirs lisses,
25 là. Ça, elle le disait. Je me rappelle de l'avoir

1 entendu dire ça deux, trois fois. Elle se privait
2 pas trop de ça, mais il fallait que mon père soit à
3 la shop. Quand mon père était dans ma maison, elle
4 parlait pas de ça.

5 Q O.K. Puis là, vous avez fait faire, vous dites,
6 votre arbre généalogique?

7 R Oui. Ça, c'est à partir de...

8 Q À quelle époque vous avez fait faire ça?

9 R C'est à partir de quand on avait voulu s'organiser
10 ici, en association pour les Métis, là.

11 Q O.K.

12 R J'ai fait faire un arbre généalogique, parce que je
13 savais pas où est-ce que j'allais là-dedans. Moi,
14 dans moi, personnellement, pour moi, j'étais
15 persuadé que j'étais un autochtone, mais j'étais
16 persuadé que j'étais pas un Indien. Parce que ces
17 règles-là, pour moi, je veux rien savoir de ça. Ils
18 sont bien fins puis bien smart, mais eux autres
19 c'est eux autres, puis moi, c'est moi. Je suis pas
20 un Indien. Malgré que j'ai pris à un moment donné
21 une carte de l'Alliance autochtone du Québec qui
22 disait que j'étais un Indien hors réserve, là.

23 Q Oui.

24 R C'était plus une reconnaissance autochtone. Parce
25 que personne nous reconnaissait. On était

1 complètement différent des autres. On n'était pas
2 comme les autres. Vous savez, c'est intérieur qu'on
3 sent ça, c'est pas dehors, là. Il y a des gens que
4 j'ai dit : « Je suis Métis », ils disent : « Hey,
5 oui? T'es Métis? Bien, t'as pas l'air de ça
6 pantoute. » C'est pas de ma faute, regarde. Je
7 connais des Métis, c'est des beaux grands blonds
8 aux yeux verts. J'en connais des roux. Il y en a de
9 toutes les sortes. Alors, moi, j'ai peut-être pas
10 le faciès, je l'ai pas le faciès, mais enfin...

11 Q Vous êtes un (inaudible)?

12 R C'est pour ça que je suis moins Métis, pas du tout.
13 C'est intérieur, c'est une manière de se
14 reconnaître. Alors, nous autres, on se
15 reconnaissait comme... on savait qu'on était des
16 autochtones, mais peut-être pas des... on n'était
17 pas des Indiens. On était sauvage un peu sur les
18 bords, là, mais on n'était même pas comme les gens
19 du village, à la Slide. On était tout le temps dans
20 le bois. Chez nous, les champs, c'était pas large,
21 là, puis c'était des petites affaires de misère.
22 Les deux vaches étaient là-dessus, puis on avait
23 deux, trois cochons, là, puis des poules.

24 Q À quelle époque vous êtes entré membre de
25 l'Alliance autochtone du Québec?

1 R Ça doit être vers les années 2000, 2002, quelque
2 chose de même, là. C'est certainement après qu'on a
3 su qu'il y a eu... ça, j'ai pas aimé ça. Ça, ça a
4 été difficile pour moi d'accepter qu'il y ait un
5 traité qui se passe avec les Indiens et le
6 gouvernement du Québec, en cachette, puis qu'on
7 sache pas, puis là, ils nous faisaient des peurs,
8 ils nous disaient n'importe quoi. On savait pas à
9 quoi s'attendre. On savait juste... ils nous
10 disaient, dans ce temps-là - vous savez, tout le
11 monde exagère, là : « Ils vont prendre vos maisons.
12 Ils vont prendre vos terres. Ils vont venir se
13 tenter dans la cour en arrière de chez vous. » Ils
14 disaient n'importe quoi, le monde, là.

15 En fait, je croyais pas ça, mais sauf que je
16 savais bien que c'était possible qu'on perde des
17 plumes. Parce que vous savez, je vous disais que
18 j'étais allé à la chasse en masse, puis un peu
19 partout, puis je me suis jamais occupé des lois
20 bien, bien. Moi, les lois, chez nous, c'est ma mère
21 qui me les a montrées, c'est la mère qui les
22 faisait : c'était le respect. Puis ce respect-là,
23 j'ai jamais jeté une truite, moi, à moins qu'elle
24 chauffe dans mon pack sac, en descendant, j'étais
25 trop loin, puis la truite a chauffé, elle est pu

1 mangeable. J'ai jamais, jamais, jamais... j'ai jeté
2 rien. Je le donnais, plutôt. Comme ma cousine, son
3 mari était mort dans un accident d'auto puis elle
4 avait sept, huit enfants. Vous pouvez être sûr que
5 j'allais lui pogner son saumon tous les ans. Parce
6 que son mari y allait, au saumon, puis il en
7 donnait, puis pour eux autres, ils aimaient ça.
8 J'allais y pogner un saumon, je l'amenais à ma
9 cousine. C'était tout.

10 Q Ça fait que vous entrez membre...

11 R Je m'occupais pas de ça, s'il y avait des lois,
12 s'il y avait pas de loi. Puis c'était pas trop
13 difficile, dans le sens où le gouvernement était
14 pas trop agressif. Tu sais, il a commencé à être
15 agressif un peu avec la rivière Sainte-Marguerite
16 parce que c'est l'Alcan qui leur poussait dans le
17 derrière un peu, là. Ils ont commencé à exagérer à
18 mettre trop de gardiens puis trop de ci, puis trop
19 de ça, ça a pas bien été non plus, un bout, là.

20 Q Allez-vous pêcher là, vous, sur la rivière Sainte-
21 Marguerite?

22 R Bien oui, j'y allais, mais on pouvait pas y aller à
23 la ligne, on se serait fait prendre. Un saumon, ça
24 prend une demi-heure, des fois, entre un quart
25 d'heure et une heure à sortir de l'eau. T'es pas

1 pour tenir un saumon au bout d'une ligne quand t'as
2 des gardiens qui te courent après, là. Ça marche
3 pas. Ça fait que tu y allais avec ta rets, puis tu
4 prenais le saumon que t'avais besoin pour manger
5 puis tu t'en allais.

6 Puis si ma mère m'avait pas enseigné le
7 respect, je pense que la rivière Sainte-Marguerite,
8 aujourd'hui, il y aurait plus de saumon dedans.
9 C'est rien juste parce qu'on a eu du respect pour
10 la bête puis les faunes, puis on a eu du respect
11 pour le poisson qu'il y en a encore. Puis quand ils
12 ont commencé à nous permettre à y aller à la ligne,
13 j'ai tout arrêté ça, là. J'ai pu jamais mis une
14 rets, ça a été fini.

15 Q Mais quand est-ce qu'on vous a permis d'aller
16 pêcher sur la rivière Sainte-Marguerite?

17 R C'est quand ils ont fait une Zec. Je me rappelle
18 pas quelle année, par exemple, qu'ils ont fait la
19 Zec. Ils ont fait une Zec avec ça. Et puis là,
20 bien, ils ont permis au monde d'aller sur la Zec.
21 Mon père, je vous l'ai dit qu'il était un grand
22 pêcheur, puis c'était de la frime, ça. C'était un
23 club qui appartenait à Alcan. Puis ils disaient :
24 « Ah, t'as rien qu'à t'inscrire au club puis tu vas
25 y aller à la pêche. »

1 Mais moi, je peux vous dire une chose que je me
2 rappelle très bien que mon père s'est inscrit
3 plusieurs années, pour essayer d'y aller. Puis
4 c'était cher. Je me souviens pas comment, peut-être
5 bien vingt piastres (20 \$) dans le temps, je le
6 sais pas trop, là, je peux pas vous dire le prix.
7 Mais mon père me disait : « S'ils me donnent la
8 permission, je vais y aller. Je vais en prendre un
9 à la ligne. » Parce que lui, il aimait ça, il
10 pêchait à la mouche, à n'importe quoi. Puis il
11 donnait son nom, puis ils disaient : « Bien, là,
12 pour le moment on n'a pas de place, tout est
13 pris. » Ils l'ont jamais appelé. Jamais, jamais,
14 jamais qu'il y a eu une place pour lui. C'était de
15 la frime, ça, de dire que tout le monde... c'était
16 pas vrai. C'était juste pour les amis de l'Alcan.
17 Puis nous autres, la population c'était : oublie
18 ça, là. Puis on était habitué à manger du saumon.
19 Puis c'était impossible, il en était pu question.
20 Ça fait que ça nous a jamais empêchés d'y aller,
21 puis le gouvernement était pas trop agressif. Donc,
22 c'était quand même faisable, une vie, une vie de
23 Métis, une vie de bois. C'est sûr qu'on se cachait
24 un peu, mais t'as pas un gardien qui courait après
25 nous autres, on connaissait le bois comme le fond

1 de notre poche. Puis eux autres, ils faisaient cent
2 pieds puis ils étaient perdus. Ça fait que,
3 regarde, c'était pas (inaudible) bien, bien.

4 Ça fait qu'avec l'Approche commune, quand on a
5 vu que c'était des Indiens, on pensait du moins que
6 les Indiens voulaient s'accaparer le gros de la
7 gestion de la faune, de la forêt. Ça, c'était pas
8 agréable, c'était pas plaisant.

9 Q Vous appreniez ça comme ça par...

10 R Bien là, au commencement, par saut par butte, on
11 savait qu'il y avait des... jusqu'à ce que les
12 (inaudible) sortent, là. Le projet du traité signé
13 par eux, là où on a vu, là. Puis là, bien, regarde,
14 c'était... personnellement, moi, je trouve que
15 c'était encore pire que je pensais. Pire que je
16 pensais, parce que les Métis, on n'est pas contre
17 un traité. On est absolument pas contre un traité
18 avec les Indiens autochtones, absolument pas. Mais
19 par contre, on veut pas être oubliés là-dedans,
20 puis on veut pas être ostracisés, on veut pas être
21 en dehors, on veut pas être placés en dehors de ça,
22 et puis d'être placés au même endroit que les
23 Québécois. Non, on n'est pas des sportifs, là. Moi,
24 j'aime ça aller à la pêche, j'aime ça aller à la
25 chasse, j'adore ça. C'est ma vie, c'est ma culture,

1 mais c'est pas un sport. C'est pas ça, un sport,
2 pour moi. C'est pas un sport pour moi.

3 Q Si c'est pas un sport c'est quoi?

4 R C'est un plaisir. Bien sûr, que de plus en plus,
5 plus le temps avance, plus ça change. Alors, la
6 culture métisse, les Métis, nécessairement ils
7 suivent l'évolution. Pour prouver qu'on est Métis,
8 on n'est pas obligé de vivre pareil comme en 1850,
9 là. On n'est pas obligé de vivre comme des sauvages
10 non plus, puis on n'est pas obligé de gagner notre
11 vie à tendre des collets à lièvres, là. On gagne
12 notre vie n'importe où, avec tout ce que la société
13 nous offre, avec l'économie normale. Il faut faire
14 vivre nos familles, nourrir nos enfants, c'est
15 normal, ça. Puis c'est pas le fait d'être Métis ou
16 de pas être Métis que... ça nous enlève rien à
17 notre culture.

18 Mais en d'autres temps, par exemple, on a le
19 souvenir, on se rappelle des goûts, des besoins de
20 notre famille quand on était jeune, et puis on
21 s'est habitué à ce mode de vie là. C'est un mode de
22 vie. Puis aujourd'hui, moi, je sais bien, j'ai bien
23 gagné ma vie, je pense, comme policier, comme
24 pompier, je gagnais bien ma vie. Est-ce que j'avais
25 besoin d'avoir un rosbif d'orignal pour ma

1 subsistance, sans ça, je meurs de faim? Bien, pas
2 du tout, là. J'aurais pu très bien manger un rosbif
3 de boeuf, sauf que ma culture, c'est pas ça. C'est
4 du boeuf bien sûr, mais c'est de l'orignal aussi
5 puis c'est un besoin viscéral. Moi, quand j'en ai
6 pas, je file pas.

7 Tu sais, j'y vais pas à la chasse l'hiver, j'y
8 vais pas en d'autres temps parce que j'ai un
9 respect pour l'ordre établi, j'ai un respect pour
10 ça, jusqu'à un certain point, là, mais j'ai un
11 respect. J'ai un respect pour les bêtes, surtout.
12 Mais non, regarde, il y a des années aussi qu'on
13 est peut-être moins chanceux, on n'en tuera pas.
14 C'est pas facile à avaler, parce qu'on est
15 tellement restreint dans le temps que c'est pas
16 facile, quand on prive notre famille. Moi, je sais
17 bien que mes enfants, là, ils sont tous déçus cette
18 année, parce que cette année, j'ai pas eu cette
19 chance-là. La bête est pas venue me voir cette
20 année.

21 Q Mais en moyenne, vos résultats c'est comment?

22 R C'est quand même 90 %, mais cette année... de temps
23 en temps, ça arrive. Cette année, mon problème, ça
24 a été le F18. Parce que cette année, avec l'orignal
25 qui m'a répondu dans la montagne, puis il m'a

1 répondu pendant une heure de temps. Et puis là,
2 bien, j'ai fait un peu de *rackling* puis il a décidé
3 de s'en venir, puis il descendait. Mais mon
4 habitude, d'où ce qu'il part aller sur le bord des
5 foins, là, où est-ce que je peux le tirer, ça peut
6 lui prendre peut-être trois minutes, là. Deux ou
7 trois minutes, puis je l'entends venir. Puis j'ai
8 commencé à l'entendre venir, il a fait, à mon avis
9 à moi, dans ma tête, d'après le son, le bruit qu'il
10 faisait, peut-être qu'il a fait une couple de cents
11 pieds puis il a passé un F18 juste au-dessus de
12 notre tête. Il a fait un bruit incroyable.
13 L'original a braké là.

14 Là, bien, il a pu avancer, l'original. C'est
15 bien sûr qu'il avancera pas plus, là. Il sait pas
16 ce qui se passe, là. Moi, je le sais, mais pas lui.
17 Ça fait qu'enfin, cinq minutes après, je me
18 préparais à essayer de l'amadouer tranquillement
19 avec des petits bruits de femelle, puis il est
20 passé un autre F18, cinq minutes après. À 5 h juste
21 et à 5 h 5 juste, le 3 octobre. En plein dans le
22 gros, dans le fort du call, qu'on appelle, nous
23 autres, la force de reproduction de l'original.

24 Q Ça fait que vous avez manqué votre coup.

25 R Oui. Il m'a répondu, par exemple, il m'a répondu.

1 Ça, c'est à cinq heures (5 h). Il m'a répondu vers
2 6 h 40. 6 h 30, 6 h 40, il commençait à faire brun,
3 mais il était revenu à sa place initiale en haut de
4 la montagne. Je mange pas d'original cette année.

5 **LA COUR :**

6 Maître Côté, vous m'impressionnez par votre
7 endurance, mais il faut quand même qu'on regarde
8 les choses avec un peu de réalisme. Tout le monde a
9 besoin de prendre un repos, y compris le témoin.
10 Alors, suspension.

11
12 **SUSPENSION ET REPRISE DE L'AUDIENCE**

13
14 **LA COUR :**

15 On peut poursuivre, Madame la greffière?

16 **LA GREFFIÈRE :**

17 Oui.

18 **Me DANIEL CÔTÉ :**

19 Q Alors, Monsieur Tremblay, on était ce matin, on
20 était rendu au fait que vous êtes entré membre de
21 l'Alliance autochtone du Québec.

22 R Oui.

23 Q Alors, je voudrais que vous expliquiez à la Cour
24 pourquoi vous avez joint les rangs de l'Alliance
25 autochtone du Québec?

1 R Bien ça, c'est après 2000, là. 2000, là où on a
2 commencé à entendre à parler du traité qui se
3 faisait entre... les négociations secrètes qui se
4 faisaient entre le gouvernement puis les Innus.
5 J'ai senti le besoin, là. Avant ça, j'avais
6 réellement senti le besoin de dire à tout le monde
7 que j'étais Métis ou que j'étais autochtone d'une
8 certaine manière. Après, oui. Parce qu'après,
9 sachant que j'avais une culture différente, parce
10 que je me suis toujours senti différent.

11 J'ai toujours senti, moi, là, que le territoire
12 sur lequel on était, on avait toujours été là. On
13 n'était pas arrivé en même temps que les Français.
14 On avait toujours été là. C'était comme ça, dans
15 moi. C'était ce que je ressentais puis que je
16 pensais. Puis je voyais pas pourquoi, moi, ils
17 allaient donner une gérance, qu'ils allaient se
18 partager une gérance entre le gouvernement puis un
19 peuple autochtone, qui était les Indiens, et puis
20 que nous... il me semblait que, à ce moment-là,
21 puis ce qu'on avait toujours fait là, un peu de
22 cachettes puis, bon, profiter de la nature selon
23 notre culture ou du moins une partie de notre
24 culture, je pensais que ça allait être fini avec un
25 traité.

1 Donc, écoutez, j'étais pas nécessairement
2 contre ça, personnellement, là. J'étais pas
3 nécessairement contre ça qu'il y ait un traité avec
4 d'autres autochtones, mais je voyais mal qu'on soit
5 pas présent là, sachant que ce territoire-là, pour
6 nous, pour moi, du moins... il m'appartenait pas en
7 propre, j'ai aucun problème avec ça, moi, de
8 partager, sauf que je voulais pas me faire mettre
9 complètement de côté. Me faire mettre de côté puis
10 d'être sur le même statut que tout le reste des
11 gens de la province de Québec, les gens de
12 Montréal, les gens de Québec. Non. Non. Ça, non.

13 Alors, j'ai commencé à vouloir m'affirmer plus
14 en tant qu'autochtone. Alors, j'ai commencé à
15 fouiller puis à chercher dans le sous-sol chez moi,
16 sur Internet, des manières de regarder de quelle
17 manière on pourrait avoir de l'information sur mon
18 statut. Parce que je savais très bien que le mot
19 « métis » ça se disait pas bien, bien par ma mère,
20 mais qu'on avait du sauvage. Une sauvagesse était
21 dans notre famille, dans notre lien de famille. Je
22 savais qu'on était autochtone. Mais quelle est
23 vraiment, quelle est ma place réellement dans cette
24 société-là canadienne québécoise? Tu peux avoir une
25 place puis t'es tout seul, tu sais. Tout le monde a

1 le sourire quand tu veux en parler. Alors, il y a
2 pas de reconnaissance nulle part.

3 Donc, l'Alliance autochtone du Québec, ça a
4 été, pour moi, j'ai fourni une généalogie, puis ça
5 a été pour moi peut-être un moyen d'avoir une
6 reconnaissance de ce que j'étais en tant que
7 personne, en tant qu'homme. Et puis, vous ne pouvez
8 pas savoir quelle fierté j'avais quand, par la
9 poste, j'ai reçu cette carte-là qui disait que
10 j'étais un autochtone.

11 Q Vous avez découvert ça...

12 R C'était marqué « Indien », j'étais pas fort là-
13 dessus, parce que j'étais pas un Indien. Mais il y
14 avait le mot « autochtone » qui me ressemblait
15 beaucoup. Et puis j'avais une fierté de ça. Je me
16 suis jamais senti Indien de ma vie, mais j'avais
17 cette fierté-là, qu'il y ait au moins une
18 association quelque part qui me reconnaisse comme
19 un autochtone.

20 Q Puis est-ce que c'était la seule association que
21 vous avez découverte?

22 R La première, ça a été ça. Ensuite, bon, je suis
23 allé à quelques réunions de cette association-là,
24 l'Alliance autochtone du Québec, et puis, moi, à
25 mon avis, avec l'information que j'avais vue sur

1 Internet - par exemple, j'avais vu les Métis de
2 l'Ouest, ces choses-là -, je trouvais pas qu'ils
3 s'en allaient dans le sens d'une reconnaissance,
4 pas du tout.

5 D'abord, Indien sans statut, autochtone hors
6 réserve... d'abord, des réserves, qu'est-ce que
7 c'est, ça, des réserves? Des réserves, c'est des
8 petits bouts, c'est des taches sur le Canada où ils
9 ont regroupé les personnes qui s'appellent
10 « Indiens » ou du moins qui sont reconnues comme
11 Indiens. Je savais très bien que... puis Essipit,
12 pour moi, c'est aux Escoumins, c'est à côté de chez
13 nous. C'est là que j'allais à la morue puis à tout
14 ça. Je les connais, ces gens-là, j'en connais
15 plein. Mais ces gens-là étaient pas plus
16 autochtones que moi, dans ma tête, là. Je les
17 voyais vivre. Bien sûr qu'eux avaient cette chance-
18 là d'être reconnus par le gouvernement. Donc,
19 j'étais content pour eux, bien content pour eux.
20 Mais de vivre de cette culture-là, de ce mode de
21 vie là, non, ça m'intéressait pas, c'était pas moi.

22 Q Mais avez-vous découvert d'autres organismes
23 autochtones?

24 R Là, j'ai découvert sur Internet qu'il y avait une
25 communauté métisse de l'est du Canada. Ça, c'était

1 sur la Rive-Sud, à Pohénégamook. Donc, j'ai
2 appliqué pour ça, et puis ils m'ont accepté puis
3 ils m'ont envoyé une carte.

4 Q Étiez-vous déjà membre de l'Alliance autochtone?

5 R J'étais membre de l'Alliance autochtone à ce
6 moment-là. Et puis, là, je me suis désintéressé
7 complètement de l'Alliance autochtone parce qu'à
8 partir de 2003, le jugement *Powley* était sorti,
9 puis ça, je m'étais intéressé beaucoup à ça. Et
10 puis j'avais vu aussi sur Internet qu'il y avait un
11 organisme qui s'appelait... comment ça s'appelait?
12 Ça s'appelait la Corporation métisse du Québec,
13 puis c'était maître Pierre Montour de Montréal qui
14 avait... je pense que c'est lui qui avait fondé ça,
15 je le pense. Ça fait qu'il y avait un numéro de
16 téléphone, je l'ai appelé.

17 Alors, pendant tout un hiver de temps, entre
18 2003 et 2004, de 2003 à 2004, il y a eu des coups
19 de fil répétés, des heures de temps au téléphone
20 pour m'informer, pour me renseigner, pour me faire
21 expliquer comme il faut, d'abord, le jugement
22 *Powley*, parce que j'étais pas familier avec tout
23 ça, moi, là, les affaires autochtones. Et puis,
24 bon, je me suis aperçu que l'Alliance autochtone
25 menait à rien. J'ai posé beaucoup de questions à

1 Alliance autochtone sur le jugement *Powley*, jusqu'à
2 ce qu'à un moment donné, on me dise que j'avais pu
3 le droit de poser de questions.

4 Q À quelle occasion vous avez posé des questions?

5 R Pardon?

6 Q À quelle occasion vous posiez des questions?

7 R Bien, aux réunions de l'Alliance autochtone. Il y
8 avait un monsieur Chalifour, Chalifoux ou
9 Chalifour, je me rappelle pas, qui était président
10 de ça, président de l'Alliance autochtone. Et puis
11 à une couple d'occasions, il était dans les
12 assemblées puis j'ai posé des questions sur le
13 jugement *Powley*, puis tabarnouche! Il répondait
14 tout croche. C'était pas ça pantoute que je le
15 jugement disait. Puis c'était pas ça non plus,
16 c'était pas la manière dont maître Montour m'avait
17 informé du jugement, puis c'est pas ça que je
18 lisais non plus dans le jugement. Puis il savait
19 pas ce qu'il disait, il était tout mêlé là-dedans.
20 Ça fait que, là, ça me représentait pas, ça fait
21 que je me suis pu occupé d'eux autres. Je m'occupe
22 pu de ça, l'Alliance autochtone, c'est pas moi. Là,
23 j'étais... après ça, j'étais membre de la
24 Communauté métisse de l'est du Canada.

25 Ça aussi, je me suis rendu compte que c'était

1 pas dans notre milieu. C'était sur la Rive-Sud du
2 Saint-Laurent, en arrière de Rimouski puis dans ces
3 places-là, en arrière de Rivière-du-Loup,
4 Pohénégamook, Rivière-Bleue.

5 Q Et on est en quelle année, à peu près, selon vous?

6 R On est en 2004.

7 Q O.K. Alors, c'est après *Powley*.

8 R Oui. Et puis je suis allé à une rencontre là. Et
9 puis, ça me plaisait leur manière de penser, de
10 voir les choses et puis de comprendre le jugement
11 *Powley*, mais par contre, c'était loin de chez nous.
12 C'était pas les mêmes... comme moi, la chasse au
13 chevreuil, il y a beaucoup de chevreuils dans ce
14 coin-là, la chasse aux chevreuils c'est pas mon
15 habitude, malgré que je suis allé quatre ou cinq
16 ans à l'île d'Anticosti. Il y en a pas autour d'ici
17 puis c'était pas ma coutume. Il y en a pas sur la
18 Côte-Nord, en tout cas, il y en avait pas dans ma
19 jeunesse, non plus. Mais c'était pas mes coutumes,
20 puis eux autres c'était plutôt ça. C'était les oies
21 blanches, les outardes, ces genres de culture là et
22 de chasse-là qu'ils faisaient. C'était pas moi.

23 Donc, j'ai continué à me renseigner beaucoup
24 sur Internet, partout. J'ai été sur le site du
25 Québec, du Secrétariat des Affaires autochtones,

1 puis ça m'a déçu énormément, parce que j'ai jamais
2 vu le mot « métis » là.

3 Alors, pour moi, c'est que la province de
4 Québec s'occupait des Indiens, puis ils avaient un
5 oeil aussi sur les Inuits, mais les Métis, rien. Ça
6 existait pas, Métis. Je le sais pas si c'était une
7 bête rare puis ils en avaient jamais vu, seulement
8 que moi, j'existais, puis j'étais là, puis j'en
9 connaissais d'autres aussi qui étaient là, qui
10 existaient.

11 Q Avez-vous rencontré d'autres personnes qui
12 pensaient à peu près comme vous, à cette époque-là?

13 R Oui. Bien, après ça, j'ai demandé à Pierre
14 Montour... bien, j'ai pris une décision. J'ai pris
15 la décision qu'on devrait avoir une organisation
16 chez nous, une organisation. Parce que là, j'étais
17 au courant de ce qu'il fallait faire, j'étais au
18 courant qu'une communauté métisse historique avait
19 dû exister et ainsi de suite. C'est sûr que c'était
20 pas prouvé, mais il restait à nous d'en faire la
21 preuve.

22 Q Ça, vous avez su ça comment?

23 R En parlant avec Pierre Montour, avec le jugement
24 *Powley*. Parce que le jugement *Powley* parlait de
25 communauté métisse historique.

1 Alors, j'ai pensé que ce serait une bonne chose
2 qu'on s'organise un groupe, un groupe, ici, dans la
3 région. Au départ, je pensais que ce groupe-là, ça
4 pourrait être, peut-être, Chicoutimi puis un peu
5 alentour, là, une petite gang. Ça fait qu'enfin,
6 j'en ai parlé à Pierre Montour, puis il m'a dit
7 qu'il connaissait une personne qui s'appelait René
8 Tremblay, à Chicoutimi, qui tenait à peu près les
9 mêmes propos que moi.

10 Donc, j'étais tout content de ça. Il m'a mis en
11 contact, puis je me suis aperçu que j'étais pas
12 tout seul à me poser des questions. Il y en avait
13 d'autres, des Métis, qui se posaient des questions,
14 puis qui n'étaient pas trop, trop heureux non plus
15 de la manière dont ça se passait avec l'ÉPOG qui
16 était sorti à ce moment-là, et ainsi de suite.

17 Donc, on a décidé, avec un groupe de personnes,
18 de mon côté, il y a des gens que je connaissais, du
19 côté de René Tremblay, des gens qu'il connaissait.

20 Q Si on revient, attendez une minute, si on revient à
21 la Corporation métisse du Québec, c'était quoi le
22 but de cette corporation-là?

23 R C'était d'aider les groupes métis qui voulaient
24 s'organiser en communauté, c'était surtout ça.
25 Alors, ils donnaient un coup de main à ces gens-là.

1 D'ailleurs, il nous a donné un coup de main, lui,
2 pour la formation de notre communauté, au début,
3 pour les règlements, pour la charte, des affaires
4 de même. Il nous a donné de l'information puis des
5 conseils.

6 Q Alors, c'est une corporation de services, si vous
7 voulez, là.

8 R Oui, c'est ça. Donc, comme je le disais, bien, j'ai
9 eu un contact, un premier contact avec René
10 Tremblay, puis on a décidé d'une première
11 rencontre. Et puis, ça a été le début de la
12 formation de l'Association; pas de la communauté,
13 elle existait déjà depuis à peu près, j'ai su plus
14 tard, 1676 ou 1675 ou à peu près, là, avec la venue
15 de Nicolas Peltier.

16 Maintenant, ça, j'ai su ça après. Mais ça
17 prenait une organisation politique, quelque chose
18 de légal. Parce que la Communauté métisse du
19 Domaine-du-Roy et la Seigneurie de Mingan a
20 toujours été, a toujours fait ses mouvements en...
21 je veux dire, on était toujours en harmonie avec
22 les lois, une manière de faire légale, une manière
23 de faire selon ce qui nous est permis par les
24 gouvernements, le gouvernement du Québec puis le
25 gouvernement canadien. Donc, on a essayé. On a fait

1 tout notre possible, à partir de ce moment-là, pour
2 rejoindre les hommes politiques, les politiciens.
3 Essayer de rencontrer aussi ceux qui s'occupaient
4 de négocier le traité de l'Approche commune. On les
5 a rencontrés. On a rencontré le Secrétariat des
6 Affaires autochtones. Ça n'a pas été drôle, là.

7 Enfin, on a envoyé des lettres, autant au
8 fédéral qu'au provincial, à différents ministères,
9 différents ministres pour être capables d'avoir des
10 contacts, avoir un dialogue, établir une
11 communication. Le Secrétariat des Affaires
12 autochtones a voulu, par contre, avec nous, établir
13 une communication de jassage. Bon, il aurait fallu
14 peut-être s'acheter un tricot pour tricoter puis
15 jaser, puis on jaserait encore, là. Parce qu'eux,
16 ils nous ont carrément dit, avec monsieur Maltais
17 qui était là dans le temps, qui était, je sais pas
18 si c'était sous-ministre ou quelque chose de même,
19 il nous a carrément dit que pour aller plus loin
20 dans nos démarches, il fallait une reconnaissance.
21 Il fallait être reconnu.

22 Q C'était André Maltais qui était là?

23 R André, oui, c'est ça. André Maltais.

24 Q André Maltais, c'est ça.

25 R À toutes fins pratiques, il nous disait : bien,

1 allez-vous-en, faites-vous reconnaître, vous
2 viendrez nous voir après. C'est à peu près, dans
3 mes mots à moi, là. C'est pas ça qu'il a dit, là.

4 Q Mais là, avant de faire ces démarches-là, vous
5 dites que vous avez rencontré René Tremblay? Vous
6 avez contacté René Tremblay?

7 R Oui, oui, on a eu une première rencontre.

8 Q Une première rencontre?

9 R En 2004.

10 Q Bon. Ça se passe comment, ça, après ça?

11 R En 2004. Ensuite, bien, il y a eu une succession de
12 rencontres. Bien, il y a pas eu trop de rencontres,
13 on a décidé tout de suite, à la première rencontre,
14 qu'il fallait d'abord s'organiser au point de vue
15 légal, avoir une charte et puis des règlements,
16 puis s'organiser en groupe légal, pour être
17 capable, être capable nécessairement...

18 Q Qui?

19 R Bien, vous savez, vous allez dans une banque, vous
20 êtes même pas capable d'ouvrir un compte de banque
21 si vous avez pas une charte. Je pouvais pas ouvrir
22 un compte de banque au nom de Jean-René Tremblay
23 puis tout mettre l'argent dans mes poches, ça se
24 tenait pas debout, ni aucune personne du groupe, du
25 temps. Donc, ça a été une des raisons.

1 L'autre raison c'est que quand on se présente
2 au point de vue politique ou peu importe où, là, au
3 nom d'un organisme bien reconnu par le
4 gouvernement, un organisme fondé, bien, c'est plus
5 crédible et puis c'est légal. En fait, les
6 mouvements qu'on fait sont légaux.

7 Q Lors des premières rencontres, qui participait à
8 ces rencontres-là?

9 R Eh, mon doux! À la première rencontre, on était six
10 ou sept. Je me souviens de René Tremblay, bien sûr,
11 je me souviens d'André Tremblay, son frère. Je me
12 souviens de Gérald Truchon. Je me souviens de
13 Gilles Potvin. Je me souviens de... comment
14 s'appelaient-ils les autres? Bernard Larouche. Je
15 me souviens de Réal Duchesne... c'est à peu près
16 ça.

17 Q Puis elles ont été contactées comment, ces
18 personnes-là?

19 R Bien, moi, j'ai contacté Réal Duchesne, et puis
20 René a contacté les autres personnes qu'il
21 connaissait bien, qu'il considérait, lui, de
22 culture. C'est difficile, parce qu'à ce moment-là,
23 ni un, ni l'autre... moi, j'avais un arbre
24 généalogique parce que je l'avais fait faire pour
25 l'Alliance autochtone, mais c'est pas tout le monde

1 qui en avait ou ils en avaient pas. Ils savaient,
2 d'après eux, ils se sentaient comme ça, ils se
3 sentaient autochtones, ils se sentaient Métis. On a
4 commencé comme ça, il fallait avoir un début.

5 Q O.K. Vous parlez de Réal Duchesne, vous le
6 connaissiez, vous aviez chassé avec, c'est ça?

7 R Oui.

8 Q C'est lui, vous avez chassé au Lac-Saint-Jean?

9 R Oui.

10 Q O.K., continuez. Ça prenait un début, là?

11 R Bon. Ça prenait un début, donc à partir de là, on a
12 pris des décisions d'avoir une charte, et puis il y
13 en a eu un autre aussi. Comment s'appelait-il, lui?
14 Je me souviens pas, mais c'est lui qui... parce
15 qu'il a fallu fournir de l'argent de notre poche,
16 là. On a pris chacun un montant d'argent, je me
17 souviens pas comment c'était, cinquante (50 \$) ou
18 cent piastres (100 \$) ou soixante-quinze (75 \$), je
19 me souviens pas, là. Puis on a fait un petit pot
20 pour être capable de s'organiser. Il y avait une
21 autre personne, puis je me souviens pas son nom,
22 là, j'ai un blanc de mémoire, là, qui lui a dit :
23 « Moi, je vais payer la charte. » On a convenu que
24 plus tard, si l'organisme grossissait, qu'on
25 pourrait se rembourser. Ce que l'on a fait,

1 d'ailleurs, je le sais pas comment de temps plus
2 tard, quelques années plus tard. Il avait fallu
3 commencer comme ça. Donc, il y avait pas beaucoup
4 de sous. Donc, on a commencé avec nos familles. Nos
5 familles ont rejoint l'Association.

6 Q La charte, qui a vous a préparé ça? La charte de la
7 Communauté métisse, qui vous l'a préparée?

8 R Je pense que c'est Pierre Montour, mais je me
9 souviens pas vraiment si c'est rien que lui.

10 Q O.K. Puis les règlements, les règlements généraux?

11 R Aussi. Ça, j'en ai jασé longtemps avec. On se
12 téléphonait puis il me demandait comment on voulait
13 ça. Mais moi, j'y allais au pif, parce qu'organiser
14 des communautés métisses, j'ai jamais fait ça de ma
15 vie, là. Je veux dire, c'était une première. Alors,
16 on allait pour le mieux. Je vais dire comme on dit,
17 en bon père de famille. Ce qu'on pouvait penser qui
18 pouvait aider à la Communauté, à une communauté.
19 Mais très honnêtement, je pensais jamais que ça
20 allait prendre une ampleur comme celle-là, je
21 pensais pas ça. Jusqu'à ce que, jusqu'à ce que....
22 Pierre Montour avait des contacts avec un
23 spécialiste en généalogie qui s'appelait Ser-
24 Alexandre Alemann, et puis il nous a offert de
25 venir nous rencontrer ici à Chicoutimi. On a

1 rencontré ce monsieur-là, qui avait, de concert
2 avec Pierre qui lui avait demandé de faire un petit
3 travail sur les gens de la Côte-Nord et puis du
4 Saguenay-Lac-Saint-Jean.

5 Donc, il nous est arrivé avec une brique, qui a
6 été déposée, d'ailleurs, qui est à peu près ça
7 d'épaisse, là, où lui avait répertorié tous les
8 Métis, Indiens et Métis du territoire du Domaine-
9 du-Roy et de la Seigneurie de Mingan. Parce que le
10 territoire de la Seigneurie de Mingan était annexé
11 au Domaine-du-Roy, à un moment donné, et puis il
12 nous a expliqué, lui, qu'on pouvait pas faire une
13 communauté strictement dans une petite place, par
14 exemple, comme Chicoutimi, que c'était pas ça, une
15 communauté. Qu'une communauté c'était par lien
16 familial. C'était des familles souches, comme on
17 appelle, nous, et puis qu'à partir de ces familles-
18 là, bien, ça s'est essaimé un petit peu sur la
19 grandeur du territoire. Et puis il y avait des
20 familles qui se retrouvaient autant à l'autre bout
21 de la Côte-Nord, apparentées avec ceux qui étaient
22 complètement à l'autre bout du Lac-Saint-Jean et
23 puis que c'était la même communauté. Moi,
24 personnellement, j'ai des nièces qui demeurent à
25 Sept-Îles, sur la Côte-Nord. Toute ma vie, j'ai eu

1 de la parenté à Baie-Comeau, échelonnée là.

2 Q À quelle époque vous l'avez rencontré, vous,
3 Alexandre Alemann?

4 R C'est en 2005, si je me souviens bien. En 2005,
5 peut-être à l'automne 2005, si ma mémoire me lâche
6 pas.

7 Q Puis sa nomenclature, il l'avait pas en main à
8 cette époque-là.

9 R Oui, il avait fait un travail, mais il nous l'a pas
10 remis, là. Il fallait l'acheter, cette
11 nomenclature-là. Alors, on a convenu avec lui qu'on
12 allait l'acheter pour dix-sept mille (17 000 \$),
13 dix-sept mille cinq cents (17 500 \$) à peu près ou
14 à peu près ça, là, puis s'il pouvait nous la
15 fournir, mais qu'on la paierait quand on aurait le
16 moyen ou quand on pourrait demander des subventions
17 pour le payer, là. Puis il a accepté ça.

18 Donc, il nous a fait comprendre l'ampleur du
19 fait métis sur le Territoire du Nord du Québec.
20 Alors, on a compris ça. Le groupe de Sept-Îles est
21 venu nous rejoindre à ce moment-là puis... à ce
22 moment-là. Aujourd'hui, c'est pu ça, là. Mais à ce
23 moment-là, ils ont cru, ils ont pensé, ils ont
24 regardé la nomenclature et puis ils se sont
25 identifiés comme des Métis du Domaine-du-Roy,

1 Seigneurie de Mingan.

2 Donc, ça a fait un territoire immense où on
3 pouvait pas, à partir d'un petit point sur le
4 territoire, essayer d'informer tous ces gens-là.
5 Parce que je vous l'ai dit tout à l'heure, là, sur
6 le site du gouvernement du Québec, on voit même pas
7 le mot métis. Alors, comment voulez-vous qu'on
8 puisse s'informer pour savoir qui on est? C'est
9 impossible.

10 Q Alors, une fois que vous savez ça, qui sont les
11 ancêtres, les seize familles de la part de... fait
12 par Alexandre Alemann, là, vous organisez ça
13 comment, maintenant, la communauté politique?

14 R Bien, on s'est rendu compte que, je vous l'ai
15 expliqué tantôt, on pouvait pas... le territoire
16 était beaucoup trop vaste pour qu'à partir d'un
17 seul point, on puisse informer les personnes, les
18 Métis. Donc, on a formé des clans. On s'est
19 organisé par groupes, pas nécessairement des
20 régions, mais c'est des territoires. Le plus près
21 possible avec son centre où, dans le centre, il y a
22 un petit organisme qui s'installe là, qui s'appelle
23 un clan métis, que la Communauté acceptait dans sa
24 nomenclature, acceptait un clan métis sur un
25 territoire X. Et puis, on essayait de faire en

1 sorte que dans une circonférence, là, que ça soit
2 pas trop loin pour un d'un bord, que ça soit pas
3 trop loin pour un de l'autre, pour venir, par
4 exemple, à des rencontres, des réunions pour
5 pouvoir avoir de l'information. Quand ça commençait
6 à être trop loin, par exemple par rapport à la
7 morphologie du territoire, bien, on organisait un
8 autre clan un peu plus loin.

9 Q O.K. Le rôle de ces clans-là c'était quoi...

10 R C'est comme ça qu'on a fait.

11 Q Le rôle des clans?

12 R C'était l'information, surtout. Puis c'était aussi
13 de demander aux gens, de demander aux gens de
14 pouvoir contribuer à nos travaux, à ce qu'on
15 voulait faire, à s'en aller vers une
16 reconnaissance. Donc, ça demandait des argents
17 pour... en tout cas, l'administration elle-même de
18 la Communauté, puis ça demandait aussi d'autres
19 argents pour se ramasser un fonds le plus gros
20 possible pour être capable de s'en venir en cour.
21 Parce qu'on avait essayé, on commençait à essayer
22 politiquement de pouvoir avoir des pourparlers,
23 puis toutes les portes nous étaient fermées. On
24 s'est fait coincer le nez plusieurs fois.

25 Alors, à un moment donné, il y a eu une

1 impossibilité de pouvoir avoir un dialogue
2 raisonnable de... bien, si on peut appeler ça une
3 négociation ou, du moins, un départ, pour faire
4 comprendre ce qu'on voulait, faire comprendre ce
5 qu'on voulait et où on voulait en venir. C'était
6 impossible. Toutes les portes nous étaient fermées.
7 Et puis quand ils se sont ouverts, c'était pour
8 nous dire d'oublier ça, les droits, puis d'oublier
9 la cour. Parce que ça s'est ouvert à un moment
10 donné du côté d'André Guertin, qui était au
11 ministère des Affaires indiennes, puis du moins, je
12 sais pas s'il était le responsable, mais du moins
13 un des responsables des Métis à ce ministère-là. Et
14 puis il est venu nous rencontrer. On l'a rencontré
15 à deux ou trois reprises. La dernière fois, on a
16 fait venir... parce que ça coûtait de l'argent, là,
17 faire venir. Il faut quand même payer un peu
18 d'essence puis payer quelques repas, puis tout ça.
19 C'est bien beau le bénévolat, mais jusqu'à un
20 certain point, au moins payer un minimum. Et puis
21 faire venir nos gens de la Basse-Côte-Nord, les
22 faire venir de Charlevoix, les faire venir du haut
23 du haut du Lac-Saint-Jean, les faire venir de
24 partout, bien, vous savez, à un moment donné ça
25 coûte des sous.

1 Alors, on a quand même organisé une rencontre,
2 si je me rappelle bien c'était au Montagnais. On a
3 réuni tout ce monde-là pour les présenter à
4 monsieur Guertin du MAINC. Et puis ce qu'on s'est
5 fait dire, c'est qu'il y aurait une grande
6 ouverture de la part du gouvernement fédéral pour
7 nous aider, mais il faut pas y aller de cette
8 manière-là, il faut pas demander nos droits. Il
9 faut oublier ça, nos droits, là.

10 Par contre, il pourrait peut-être avoir
11 certains avantages, vous savez? Bon. La réponse
12 qu'il y a eu c'est qu'on irait... tu sais, parce
13 qu'il avait offert un peu, du moins il avait laissé
14 glisser qu'on pourrait peut-être avoir quelque
15 chose sur le vieux port, par exemple, ici, à
16 Chicoutimi. Alors, notre Communauté, c'est pas pour
17 ça que ça avait été organisé puis ni fondé. Ça
18 avait été pour essayer autant que possible de
19 pouvoir récupérer les droits, les droits
20 autochtones qui, je pense, nous appartiennent. Et
21 puis, bon, on lui a fait la réponse que non, on ne
22 ferait pas de macramé sur le vieux port, qu'on
23 continuerait nos démarches judiciaires. Parce qu'on
24 avait été obligé de prendre cette décision-là en
25 rapport avec la négation de tout ce qu'il y avait

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

de politique, de politiciens.

Q Est-ce qu'il y avait une cause, entre autres, que vous vouliez appuyer à ce moment-là en 2005?

R En 2005, il y avait, si je me souviens bien, sur l'île René-Levasseur, il y avait la compagnie Kruger qui avait décidé de tout bûcher. Je sais pas trop l'histoire, là, mais en tout cas, les Indiens, surtout les Indiens de Betsiamites s'étaient opposés à ça, une opposition assez forte. Et puis nous autres, on s'est inscrit à cette cause-là. Parce qu'on a plusieurs de nos membres qui ont des camps de chasse et pêche sur l'île René-Levasseur aussi. Et puis on était, encore une fois, oublié là-dedans. Donc, on s'est inscrit. Pour une raison ou pour une autre, je me souviens pas, on avait une petite avocate de Montréal qui s'appelait, je me rappelle plus son nom et puis... madame Dussault, c'est ça. Et puis - Dussault, oui, c'est ça - et puis, ça a viré en queue de poisson, cette histoire-là. Ça s'est arrêté, le procès s'est arrêté. Je pense que les Premières Nations de Betsiamites ont manqué de sous, je le sais pas. Je le sais pas vraiment, ça a avorté.

Alors, on s'est retiré de tout ça. Ça, c'est en 2005. Ensuite, il y a eu une injonction qu'on a

1 voulu lever pour avoir une place à la Table de
2 l'Approche commune. Non qu'on était en désaccord
3 avec le traité. C'était pas ça notre objectif.
4 Notre objectif c'était qu'on ne pouvait pas être
5 absent d'un traité où on parlait de gestion de
6 territoire là où nos personnes exercent leurs
7 droits présentement. Donc, on aurait souhaité avoir
8 une chaise pour être capables de représenter notre
9 groupe. Et puis, bien sûr, on sait le reste, ça
10 nous a été carrément refusé.

11 Je pense qu'il y a même, sous toute réserve, il
12 y a même un ministre à un moment donné qui, par les
13 médias, nous a dit carrément qu'avant une
14 reconnaissance officielle, qu'on n'avait pas de
15 place sur cette table-là. Enfin, je pense même que
16 c'est notre honorable juge qui avait, à un moment
17 donné, rendu un jugement là-dedans nous disant que
18 même s'il y avait un traité et puis même s'il y
19 avait un accord, que ça faisait rien perdre des
20 droits aux Métis. Le droit des Métis restait à la
21 constitution, il demeurait là.

22 Q Puis il y a la cause actuelle que vous avez
23 également appuyée, celle de (inaudible).

24 R Oui, celle de monsieur Corneau, oui.

25 Q Alors, au départ, les clans, vous aviez combien

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

de clans?

R On a commencé tranquillement. Il y a eu d'abord le clan de Chicoutimi. Ensuite s'est joint le clan Métis Côte-Nord qui est aboli maintenant. Bien, qui est aboli, qui existe, l'organisation, l'organisme, plutôt, demeure, mais il n'est plus reconnu par la Communauté. Maintenant, c'est le clan de la Baleine qui est là, parce que cet organisme-là, ses administrateurs, ses administrateurs, nous autres, ont été suspendus de tous leurs droits à la Communauté, puisqu'ils respectaient pas les règlements de la Communauté, ils respectaient pu la Communauté. Donc, ils fonctionnaient pu avec nous. On a été obligé, d'ailleurs, de les suspendre des services de la Communauté.

Tout le reste de la clientèle de ce coin-là, de Métis Côte-Nord où ils étaient à peu près mille ou mille cinq cents, là, avec les enfants, ça demeure nos membres. Ça demeure des gens, puis ils ont tous... chez nous, il faut s'inscrire individuellement, de manière individuelle. Donc, chacune de ces personnes-là sont inscrites à notre Communauté et puis ils ont été acceptés par notre Communauté, ils se sont auto-identifiés. Ils sont par contre, la plupart, je dirais même presque la

1 totalité, à l'exception de quelques-uns, c'est des
2 gens qui ont pas nécessairement fait faire de
3 généalogie. Et puis, pour la Communauté, on n'a pas
4 voulu se substituer en juge, parce qu'on n'est pas
5 des juges. Et puis on a suivi un petit peu les
6 conseils de la Commission royale sur les peuples
7 autochtones, qui nous disait un petit peu, qui nous
8 a tracé une ligne de conduite, à savoir comment
9 s'organiser, comment faire pour reconnaître les
10 Métis dans une communauté.

11 Alors, on a suivi ça au pied de la lettre. Et
12 puis cette recommandation-là, qui était aussi dans
13 le jugement *Powley*, c'était qu'on a pris les trois
14 critères : le jugement *Powley* qui était l'auto-
15 identification, qui était d'avoir des ancêtres,
16 autant du côté des Amérindiens que des Européens,
17 et puis de se faire accepter par la communauté
18 contemporaine.

19 Alors, l'Association prétend qu'elle représente
20 la Communauté historique. Nos membres sont tous
21 membres de la Communauté historique, du moins ceux
22 qui sont de classe B. Ceux qui sont de catégorie A,
23 on les considère comme étant des Métis puisqu'ils
24 se sont auto-identifiés, sur leur honneur, être des
25 Métis. Pour nous, ça a la même force de serment

1 qu'ici, là, que moi, en tant que (inaudible).

2 Q On va parler des clans encore. Est-ce qu'il y a
3 d'autres clans qui ont été formés au départ?

4 R Oui, il y a d'autres clans, par la suite, qui ont
5 été formés. En fait, des clans, il y en a eu... je
6 peux vous dire qu'à l'heure actuelle, il y en a
7 neuf, je pense. On a le clan Ouananiche, qui est au
8 Lac-Saint-Jean, Lac-Saint-Jean Nord. On a le clan
9 Métabetchouan qui est au Lac-Saint-Jean Sud. On a
10 le clan Pikauba, qui est dans le coin de Jonquière,
11 Jonquière-Laterrière. On a le clan Chicoutimi - je
12 suis rendu à quatre, là - ensuite, on a le clan du
13 Grand Brûlé, qui est la Haute-Côte-Nord jusqu'à
14 Forestville. Ensuite, on a le clan de la Manic qui
15 part de Forestville jusqu'à... si je me souviens
16 bien c'est Pointe-aux-Anglais, à peu près entre
17 Sept-Îles et Baie-Comeau, pour donner la chance à
18 ces gens-là de venir à des réunions d'une place ou
19 l'autre, dépendant de leur éloignement.

20 On a maintenant le clan de la Baleine qui est le
21 clan, qui était l'ex-clan de Métis Côte-Nord. On a
22 le clan Charlevoix qui est avec nous depuis le
23 début, et puis on a le clan des Voyageurs. Parce
24 qu'on a beaucoup de jeunes de la région qui se sont
25 exilés pour travailler à Montréal, travailler à

1 Québec, travailler partout dans la province puis
2 même au Canada, à différents endroits. Puis ces
3 gens-là, ce qu'on a cru remarquer, nous autres,
4 comme Communauté, les téléphones qu'on a c'est :
5 écoute, j'ai passé ma vie, mettons, à Québec, je
6 travaillais dans ces choses-là, puis là, je suis
7 venu au monde à telle place à Chicoutimi,
8 Jonquière, Kénogami, Arvida, peu importe, La Baie,
9 et puis là, bien, je reviens dans la région. C'est
10 ma région, c'est ma place.

11 Donc, c'est des gens qui sont venus au monde
12 ici sur le territoire, d'autres c'est sur la Côte-
13 Nord, qui se sont exilés pour pouvoir faire vivre
14 leur famille et puis qui reviennent chez eux.
15 Alors, ça, ces gens-là, on les a placés dans un
16 clan qui s'appelle le clan des Voyageurs.

17 Q Vous les regroupez dans ce clan-là?

18 R Oui, c'est ça.

19 Q Mais le rôle du clan comme tel, parce que là, vous
20 en avez plusieurs, c'est quoi le rôle du clan comme
21 tel?

22 R Je l'ai dit tantôt. D'abord, son premier rôle c'est
23 d'informer, informer les Métis. D'abord, on essaye,
24 au conseil d'administration, d'avoir autant de
25 représentativité possible des clans, autant qu'on

1 peut. Malgré que, tu sais, il y a des nouvelles
2 lois fédérales. Nous, notre charte c'est fédéral.
3 Il faut maintenant que chaque administrateur...
4 parce que là, on demandait au clan de se voter une
5 personne qui viendrait siéger au conseil
6 d'administration. Donc, on aurait donc un
7 représentant.

8 Maintenant, avec la nouvelle loi qui s'en vient
9 au fédéral, c'est qu'il faut obligatoirement que
10 les administrateurs soient élus en assemblée
11 générale. Donc, si l'assemblée générale n'élit pas
12 de personnes dans un clan quelconque, par exemple,
13 légalement, avec notre charte, on peut pu les
14 faire siéger avec nous. Sauf qu'on va certainement
15 créer un lien quelque part pour qu'ils aient
16 l'information de ce qui se passe au conseil
17 d'administration puis ce qui se passe à la
18 Communauté, autant que possible, pour leur donner
19 cette information-là.

20 Q O.K.

21 R Alors, c'est ça le premier. L'autre, bien, je l'ai
22 dit, c'est d'essayer autant que possible de
23 ramasser les argents auprès de leur membre pour
24 permettre à la Communauté d'être fonctionnelle.

25 Q O.K. Avez-vous fait d'autres démarches pour

1 rejoindre les membres, les Métis?

2 R Ah mon doux, Seigneur! Ça, ça a été au tout début.

3 Ça a été... ça a été cowboy pas mal, là. On a

4 commencé par passer une petite résolution pour

5 dire : « Bon, bien, on va appeler, avec les

6 journaux. » On n'avait pas beaucoup de sous. Donc,

7 on va, au lieu de passer une petite annonce, on a

8 pris le Quotidien, parce que c'était le moins cher

9 ici, là - je pense qu'on en a fait sur la Côte-Nord

10 aussi, mais là, il faudrait voir. Mais en tout cas,

11 ici, ça, j'en suis certain, ça, le Quotidien. On

12 passait à tous les deux jours. Donc, trois fois par

13 semaine sur le Quotidien. Je m'en rappelle pas du

14 texte. « Suis-je Métis? » Une affaire comme ça, là,

15 en tout cas. Je me souviens pas du texte. Mais ça

16 invitait les gens qui se pensaient Métis à nous

17 contacter.

18 On a commencé par ça. Après ça, bien là, on a

19 fait des rencontres, des rencontres, des

20 rencontres, des rencontres, des rencontres. Puis

21 ça, c'était tous de nos poches, parce qu'on n'avait

22 pas les moyens à ce moment-là. Donc, on prenait

23 l'argent de nos poches, soit qu'on louait une

24 salle, des fois on pouvait l'avoir gratis, parce

25 que c'était, par exemple, dans un restaurant, puis

1 là, il y a du monde qui mangeait un petit peu.
2 Donc, ils acceptaient de nous prêter la salle.
3 D'autres fois, il fallait payer un peu. On payait
4 notre transport puis on payait nos affaires, puis
5 nos repas, puis on allait faire des rencontres.

6 On en a fait dans les sous-sols d'église, on en
7 a fait dans des restaurants, comme j'ai dit. On en
8 a fait dans les salles des Chevaliers de Colomb. On
9 en a fait à différents endroits. Moi,
10 personnellement, j'en ai fait au Lac-Saint-Jean,
11 j'en ai fait ici à Chicoutimi, à Jonquière. J'en ai
12 fait à Saint-Fulgence, j'en ai fait à La Malbaie,
13 deux, trois, puis je compte pas les fois, là. J'en
14 ai fait à Forestville, j'en ai fait à Tadoussac,
15 Sacré-Coeur, j'en ai fait à Forestville, j'en ai
16 fait à Baie-Comeau, j'en ai fait à Sept-Îles, j'en
17 ai fait... puis là, j'en oublie. Je me rappelle pas
18 de mémoire partout, partout.

19 Q Grosso modo, il peut y avoir eu combien de
20 rencontres?

21 R Bien, il y a eu nous, là, parce que ça, c'était le
22 conseil, surtout, qui avait nommé des personnes au
23 commencement pour faire des rencontres. Ensuite, il
24 y a eu les clans. Parce que là, les clans, à chaque
25 fois qu'on formait un clan, ils commençaient où ils

1 allaient, savoir quelle bonne information donner,
2 et ainsi de suite. Puis là, les clans ont commencé
3 à faire des rencontres. Entre autres, si on parle
4 seulement de Métis Côte-Nord, parce qu'il y a eu
5 des rencontres à peu près dans tous les clans. Si
6 on parle de Métis Côte-Nord, à tous les ans, eux
7 autres, ils allaient faire une rencontre une fois
8 par année à chaque village.

9 Donc, je le sais pas combien est-ce qu'il y en
10 a de villages échelonnés sur le long de la Côte-
11 Nord, le long de la côte, à partir de, mettons, de
12 Pointe-aux-Anglais aller virer jusqu'à Natashquan.

13 Quand on a commencé, le chemin de Natashquan
14 était pas ouvert, de toute façon. Ça finissait en
15 quelque part, je me rappelle plus la petite place,
16 là... en tout cas. La dernière place avant de
17 prendre le grand chemin pour se rendre à
18 Natashquan, Havre-Sainte-Pierre. On finissait à
19 Havre-Saint-Pierre. Donc, entre le Havre-Saint-
20 Pierre et puis Pointe-aux-Anglais, il devait y
21 avoir peut-être, je le sais pas, moi... écoutez, ça
22 m'embête, puis j'ai pas de chiffres à vous donner.
23 Admettons qu'on va dire entre vingt et trente
24 petites places, là - puis je le sais pas si c'est
25 ça, je veux pas faire de mensonge, parce que...

1 mais à mon souvenir. Mais ça, eux autres, ils en
2 faisaient au moins une par année. Donc écoutez,
3 moi, je pense qu'il y en a eu entre cinquante et
4 cent cinquante. Je suis pas capable de vous le dire
5 comment, je le sais pas.

6 Donc ça, ça s'est fait de manière bénévole.
7 C'est dommage parce que le gouvernement aurait pu
8 nous aider. Le gouvernement fédéral avait sorti des
9 argents pour ça, pour instruire les Métis sur le
10 jugement *Powley*. Ils l'ont pas fait. On a demandé à
11 plusieurs, plusieurs, plusieurs reprises. On a
12 fait, par contre, on a eu quand même un petit
13 d'argent de la part du fédéral. Ça avait été
14 demandé par un député, monsieur Harvey, ici, qui
15 avait des contacts avec, je pense que ça s'appelait
16 Andy Scott dans ce temps-là, qui était ministre
17 MAINC, là, ministère des Affaires indiennes, qui
18 nous avait accordé vingt mille dollars (20 000 \$).
19 Mais c'était pas rien que pour faire de
20 l'information, c'était pour aider la Communauté
21 aussi. Mais on a pris quand même, je le sais pas,
22 un montant, peut-être huit, dix mille piastres
23 (10 000 \$), là. Ça coûtait bien plus cher que ça
24 faire ça, tout ça.

25 Enfin, on a quand même eu un peu d'aide, là. On

1 a mis ça là. Et puis, moi, je pense que ça a été
2 peut-être 10 ou 20 % de ce que ça a pu coûter à la
3 Communauté pour faire ces genres de rencontres là.

4 Puis aujourd'hui, même, écoutez, on en a fait
5 une encore l'année passée au Lac-Saint-Jean, on en
6 fait encore régulièrement, mais moins qu'avant, là.
7 Parce qu'il y a eu les médias, la cause est plus
8 connue. La CMDRSM est plus connue aussi. Puis là,
9 il y a plus de monde dans la Communauté aussi.
10 Donc, les gens qui sont dans notre Communauté
11 donnent l'information. Un coup qu'ils l'ont eue,
12 eux autres, ils donnent l'information à d'autres.
13 Donc, on a plus de personnes qui sont au courant
14 qu'on existe, malgré que c'est pas encore tout.
15 C'est pas encore tout, là, il y aurait énormément
16 de travail à faire encore.

17 Q O.K. Avez-vous d'autres formes pour informer les
18 membres?

19 R Bien, là, on est en train d'essayer de récupérer,
20 autant que possible toutes les adresses courriels
21 de nos membres, en tout cas, ceux qui en ont,
22 qu'ils puissent nous en fournir, pour leur donner
23 un peu d'information comme ça. Une lettre de temps
24 en temps, mais vous savez, avec 5 000 membres, là,
25 ça donne à peu près 3 000 lettres à envoyer, là.

1 3 000 lettres à soixante-quinze cents (0,75 \$)
2 c'est quasiment deux mille deux (2 200 \$), deux
3 mille trois cents piastres (2 300 \$) qui part des
4 coffres de la Communauté juste pour envoyer une
5 lettre à nos membres, là. Ça fait qu'on se garde
6 une petite gêne. Vous savez, on n'en a pas tant que
7 ça, des sous.

8 Q O.K. Puis si je veux avoir, par exemple, de
9 l'information sur la Communauté, je peux
10 m'adresser...

11 R On a un site Internet - excusez - on a un site
12 Internet aussi : www.métis.mingan.ca.

13 Q Ça fait combien de temps qu'il existe?

14 R Ah, ça fait longtemps celui-là. On l'a eu quasiment
15 au début, parce qu'il nous coûte à peu près rien,
16 lui. Je pense qu'il nous coûte... en tout cas,
17 c'est pas grand-chose. C'est en bas de cinquante
18 piastres (50 \$). C'est pas cher. Puis on donne,
19 quand on peut, de l'information là-dessus. Donc,
20 c'est à peu près ça.

21 Q O.K. Comment vous êtes organisé pour maintenir les
22 statistiques, les membres, et cetera, pour tenir ça
23 à jour?

24 R On a un régistrarium, on a une registraire qui,
25 elle, a le dernier mot. Elle, parce que là c'est

1 une femme qui joue le rôle présentement, qui a le
2 poste. Alors, c'est elle réellement qui a le
3 dernier mot sur l'acceptation à la Communauté. J'ai
4 dit tout à l'heure qu'il y avait deux catégories :
5 Alors, pourvu que tu répondes à la catégorie A, que
6 tu t'affirmes, les trois critères que j'ai nommés
7 tantôt, tu peux être accepté à la Communauté.

8 Maintenant, la registraire, dépendant de
9 l'information qu'elle a, par exemple sur la
10 culture, puis c'est pas tout le temps, là, si elle
11 a de l'information, elle pourrait pas faire ça à
12 chaque personne, faire des enquêtes, c'est
13 impossible. On n'a pas l'argent pour ça, puis on
14 n'a pas le personnel pour ça, puis ça peut pas se
15 faire. Physiquement, ça peut pas se faire. Mais si
16 elle a de l'information, par exemple, qu'une
17 personne répond pas aux critères de la Communauté,
18 elle va le refuser.

19 Q O.K., mais comment on fait pour entrer membre dans
20 la Communauté? Comment quelqu'un peut rentrer
21 membre?

22 R On se sent d'abord Métis, il faut ça. Si on se sent
23 pas Métis, ça ira pas bien tantôt. Ça, c'est
24 certain, là. Parce que quand tu viens que tu passes
25 à la catégorie B, ça va moins bien. Parce que la

1 catégorie B, ça, c'est un groupe, c'est un comité
2 d'appartenance qu'on a formé à la Communauté. Ce
3 comité d'appartenance là est composé d'un de nos
4 sages qui en est responsable. Ensuite, d'un
5 généalogiste, ensuite de... de deux généalogistes,
6 plutôt. Ensuite, d'un membre de notre CA qui
7 représente le CA. Tous les documents sont vérifiés,
8 regardés un par un, à savoir si cette personne-là,
9 à partir de son acte de naissance aller virer
10 jusqu'à son lien autochtone, puis si ce lien
11 autochtone là, à un certain moment donné dans son
12 arbre généalogique, l'autochtone est encore sur le
13 territoire avant 1850. Avant, à notre avis,
14 l'établissement d'États modernes sur le territoire.

15 Q Donc, on vérifie la généalogie du membre?

16 R La généalogie et puis son appartenance à la
17 Communauté métisse historique. Et puis, si cette
18 personne-là convient à ça, le comité d'appartenance
19 fait la recommandation puis accepte la personne en
20 tant que membre officiel de la Communauté. Et puis
21 on pourrait pas, par exemple, prendre un de nos
22 intimes qui sont ici, du moins qui se présentent
23 ici, puis de défendre une cause, sans avoir la
24 certitude que cette personne-là a présenté une
25 généalogie ou a été acceptée par le comité

1 d'appartenance. Donc, l'ensemble des gens qui sont
2 intimés dans cette cause-là ont passé par le comité
3 d'appartenance, ils sont reconnus comme Métis
4 officiel de catégorie B, chez nous.

5 Q Là, vous parlez des 17 défendeurs?

6 R Et puis ces catégories-là, ça achève. Parce que la
7 nouvelle loi nous a imposé de remettre nos statuts
8 - dernièrement, là -, alors, nos statuts vont être
9 prêts en février prochain, puis on va les envoyer
10 au fédéral. Et puis à partir de, je pense que c'est
11 le 1er octobre prochain, 2014, il va n'exister plus
12 qu'une seule catégorie de membres, donc membre
13 officiel de la Communauté. La catégorie A va
14 disparaître puisqu'on va exiger immédiatement la
15 généalogie, et puis que cette personne-là ait été
16 vérifiée par le comité d'appartenance.

17 Q O.K. Actuellement, un membre de la catégorie A,
18 c'est quoi, ça?

19 R C'est une personne qui s'est auto-identifiée. Cette
20 personne-là répond aux critères qui sont suggérés
21 par le jugement *Powley* et puis aussi par la
22 Commission royale d'enquête sur les groupes
23 autochtones. C'est-à-dire l'auto-identification,
24 l'ancêtre, il déclare sur son honneur que c'est
25 comme ça; qu'il est un Métis, il a un ancêtre sur

1 le territoire avant 1850, et puis ensuite, bien
2 sûr, nous, à partir de ces deux critères-là, on
3 l'accepte à la Communauté. Parce que dans nos
4 règlements, la catégorie A est une catégorie
5 temporaire. Alors, c'est temporaire tant et aussi
6 longtemps que tu nous as pas fourni les papiers
7 officiels.

8 Q O.K. Alors, je comprends que pour être membre A,
9 vous prêtez sur l'honneur, mais vous ne déposez pas
10 de généalogie immédiatement.

11 R Il y en a qui le font, mais pas tous. De plus en
12 plus, les gens le font, parce que de plus en plus
13 on les presse et puis, nécessairement,
14 nécessairement à partir d'octobre 2014, il va
15 falloir que les gens montrent patte blanche tout de
16 suite, parce qu'on pourra pas traîner ça longtemps,
17 cette manière de faire là. C'est sûr que c'était
18 pour aider des personnes. C'est pas tous les gens
19 qui... vous savez, il y a trois catégories dans
20 notre Communauté de personnes, là. On a une
21 catégorie de professionnels, on a un juge, Monsieur
22 le juge, qui est avec nous, on a des avocats, on a
23 des médecins, on a différentes catégories de
24 personnes qui se sentent Métis et puis qui aiment
25 la culture, et puis qui la pratiquent.

1 Ça, c'est la catégorie des professionnels chez
2 nous. C'est pas parce que tu es professionnel puis
3 que tu as été à l'université que tu n'es pas Métis
4 pour autant, pas du tout. Moi, je pourrais appeler
5 ça, mettons, appelons ça comme une catégorie à peu
6 près technique, là, technicien, les gens qui ont
7 bien gagné leur vie, qui ont eu un... bon, ils ont
8 assez d'études, ainsi de suite, et puis ils ont les
9 moyens. Puis on a une autre catégorie que c'est des
10 gens qui ont de la difficulté, ils ont beaucoup de
11 difficulté. Ils ont les mêmes ou à peu près
12 semblables difficultés que les gens des Premières
13 Nations.

14 Donc, moi, ça me touche beaucoup, ça, parce que
15 la Communauté est un peu au monde pour ces gens-là
16 aussi, puis beaucoup pour ces gens-là, pour les
17 aider. Donc, écoutez, on pouvait pas demander
18 nécessairement à ces gens-là de fournir, au départ,
19 une cotisation qui est de trente dollars (30 \$) par
20 année. On leur demande deux petits dollars (2 \$)
21 pour émettre une carte, parce que ça nous coûte des
22 sous pour le faire, donc trente-deux dollars
23 (32 \$). Un coup qu'ils ont leur carte, par exemple,
24 ça devient seulement trente dollars (30 \$) par
25 année. Ensuite, leur demander de cotiser au fonds

1 de défense pour pouvoir nous permettre d'être ici
2 aujourd'hui. C'est cette forme de défense là, avec
3 l'aide du gouvernement du Québec, qui nous a permis
4 de pouvoir se présenter, bien sûr.

5 Et puis on pouvait pas leur demander ça, puis
6 en même temps leur demander de faire une généalogie
7 autochtone qui demande... puis on est chanceux
8 parce qu'on a deux généalogistes qui ont accepté de
9 faire une généalogie au coût de cent cinquante
10 dollars (150 \$) pour toute la famille, ça veut dire
11 tous les enfants, les frères, les soeurs.

12 Vous savez qu'une généalogie complète, je sais
13 pas - je sais que le gouvernement, vous en avez
14 fait faire, là, des espèces de ronds, des demi-
15 ronds, là, je sais pas comment ça coûte par
16 généalogie, mais c'est des petites fortunes pour
17 les gens qui n'en ont pas de sous.

18 Alors, exiger ça au départ, c'était
19 complètement un non-sens. C'était de dire : La
20 Communauté métisse est réservée aux biens
21 nantis. Ceux qui sont moins bien nantis, vous allez
22 oublier ça. Vous avez pas le moyen, restez chez
23 vous.

24 Ça n'avait pas de sens. On n'a pas voulu se
25 placer dans la chaise d'un monsieur le juge. Alors,

1 on a accepté, par contre, que ce soit fait sur
2 l'honneur. Parce que sur l'honneur, pour nous, ça a
3 la même force que mon serment d'ici aujourd'hui. On
4 les croit. Tu vas avoir à montrer patte blanche par
5 exemple, tantôt. Ramasse tes sous et puis, bien là,
6 tu me fourniras tous les documents, les actes à ta
7 reconnaissance officielle par la Communauté. C'est
8 comme ça.

9 Q Il y a pas un risque au départ que le membre, sa
10 généalogie ne fonctionne pas après être rentré
11 membre A et payer sa cotisation?

12 R Bien oui, il y a un risque. Il y a un risque,
13 Maître. Maintenant, écoutez, cette personne-là est
14 plus au courant que nous de la démarche qu'elle
15 fait. Je la connais pas, moi, cette personne-là.
16 C'est monsieur ou madame X. Alors, elle s'identifie
17 Métisse. Malgré que le jugement *Powley* dit que ce
18 n'est pas que les liens du sang qui font d'un Métis
19 un Métis, c'est d'abord et surtout la culture. Puis
20 ça, j'y crois, puis j'en connais. J'en connais qui
21 ont la même culture que moi, puis j'en connais que
22 c'est pas au sens qu'on voit les choses, par
23 exemple, du Québécois qui fait du loisir, là. C'est
24 une culture. Il y a pas de sang.

25 Alors, le jugement *Powley* nous dit que c'est

1 pas nécessairement obligatoire, mais il faut se
2 baser sur quelque chose, là, vous savez. Puis en
3 bon Canadien, on va dire : on veut pas trop, trop
4 se faire jouer de patte non plus, là, que tout le
5 monde s'avance. C'est difficile pour une personne
6 de s'identifier autochtone. C'est très difficile à
7 mon avis. On le voit parce qu'on est là-dedans.

8 Tu sais, j'ai parlé à différents intervenants,
9 à des gens qui travaillent pour les gouvernements :
10 « Ah, ils vont tous rentrer, il y a des droits...
11 ça leur donne des choses. Je veux bien croire que
12 là, vous allez perdre le contrôle de ça... » Mais
13 ça, j'y crois pas. J'y crois pas puis j'y crois
14 pas, pas du tout. Parce que c'est difficile pour
15 une personne de passer d'une identité reconnue à sa
16 vraie identité, une autre identité, une identité
17 autochtone. Les autochtones, au Canada, là, c'est
18 pas les peuples les mieux placés sur l'échelle
19 sociale. Il faut oublier ça. Quand tu te dis
20 autochtone - mais personnellement, moi, je suis
21 fier, puis personnellement, moi, je pense pas que
22 ça nuit à rien. J'espère que ça va nuire à rien.

23 Q Il y en a combien de membres actuellement qui sont
24 de catégorie B dans la Communauté?

25 R On en a au-dessus de mille, là. On a au-dessus de

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

mille. Je peux pas vous dire comment.

Q Puis combien est-ce qu'il y a de membres actuellement dans la Communauté?

R Bien là, je vais faire fi, je présenterai pas les membres de l'ex-communauté de la Côte-Nord qui est maintenant - pas communauté, mais clan plutôt - qui est maintenant le clan de la Baleine, puisqu'on n'a pas reçu les chiffres, vous savez. Depuis qu'ils ont décidé qu'ils voulaient pu suivre les règlements ou suivre les manières de faire de la Communauté, ils se sont éloignés et puis ils nous envoient pu les chiffres. Quand ils nous ont laissés, toutefois, ils étaient une quinzaine de cents à peu près, peut-être entre 1 500, 1 600, 1 700 personnes, membres. Maintenant, à part d'eux, à peu près entre 5 000 et 5 500 à peu près, à l'heure actuelle. C'est sûr que si on additionne les autres, on serait à peu près sept mille, mais... parce que nous, on les rejettera pas s'ils décident de revenir, là. On rejettera pas ces gens-là, bien sûr, s'ils présentent patte blanche avec leurs papiers là.

Q Puis ils sont répartis comment ces membres-là? Ils viennent d'où, ces membres-là?

R Je comprends pas votre question.

1 Q Leur résidence, les membres, c'est...

2 R Ah partout, dans l'ensemble, à partir de... le
3 territoire, c'est de Chibougamau à Blanc-Sablon.
4 Alors, c'est sur l'ensemble de ce territoire-là.
5 Beaucoup moins sur basse Basse-Côte-Nord, là.
6 Beaucoup moins. Dans le bout de Saint-Augustin,
7 tout ça, beaucoup moins de membres. Mais aller
8 jusqu'à Havre-Saint-Pierre, jusqu'à Chibougamau,
9 bon, ça se répartit... bien sûr avec des pics,
10 hein? Quand tu arrives avec une ville, ici, comme
11 Chicoutimi, Saguenay, ville de Saguenay, bien sûr
12 qu'il y a plus de membres, parce qu'il y a beaucoup
13 plus de population, donc il y a beaucoup plus de
14 membres.

15 Notre clan à Chicoutimi, ils doivent être peut-
16 être 1 500, 1 600, 1 700. 1 500, 1 600, 1 700.
17 1 500, ça, c'est certain, là. Le clan à Chicoutimi,
18 comparativement, par exemple, au clan du Grand
19 Brûlé, par exemple, qui est de Sacré-Coeur à
20 Forestville où il y a beaucoup moins de population,
21 ils sont à peu près 250, peut-être 300, peut-être
22 375. Je peux pas vous le dire, là. J'ai pas les
23 chiffres. Mais c'est réparti de manière égale
24 selon, peut-être... peut-être la répartition des
25 gens sur ce vaste territoire-là.

1 Q Je vais vous montrer des documents, Monsieur
2 Tremblay, c'est la pièce I-9 qui a déjà été
3 produite dans le dossier de Ghislain Corneau.
4 Alors, pourriez-vous nous dire de quoi il s'agit
5 exactement?

6 R Il s'agit d'extraits des procès-verbaux des
7 municipalités, des conseils de ville, des
8 municipalités qui ont reconnu la présence de Métis,
9 d'une communauté métisse sur leur territoire.

10 Q Comment vous avez procédé pour obtenir ces
11 résolutions-là des municipalités? D'abord, il y en
12 a combien de municipalités?

13 R J'en vois 36 ici, sur le document. Je suis pas trop
14 sûr si on n'en a pas plus que ça, par exemple. Il
15 me semblait que c'était dans les 40, mais enfin, il
16 y en a 36 sur le document.

17 Q Les municipalités sont listées sur le document?

18 R Oui.

19 Q Expliquez à la Cour comment vous avez obtenu ces
20 résolutions-là?

21 R Bien, on pensait que sur le territoire les
22 personnes les plus près de nous pouvaient nous
23 connaître mieux. Donc, on a demandé aux clans
24 d'aller rencontrer les conseils de ville puis de
25 leur demander de nous reconnaître, leur demander,

1 de la manière la plus honnête possible, de
2 reconnaître qu'il y avait sur le territoire, soit
3 une communauté ou soit des Métis. Et puis 36
4 municipalités ont répondu, ont répondu à ça.

5 J'ai fait un petit exercice, moi, avec ça, sur
6 Internet, parce que je suis allé dans toutes les
7 municipalités qui nous ont reconnus, là, puis je
8 sortais, sur Internet, le nombre de personnes, la
9 population des places, là. Et puis, bon, à moins
10 que les chiffres soient faux sur Internet, ça
11 donnait au-delà de 50 %, peut-être 55 %, peut-être,
12 je me souviens pas vraiment parce que ça fait
13 quelques années de ça, ça fait quatre ou cinq ans
14 que j'ai vérifié ça. C'était au-dessus de 50 %, non
15 pas de municipalités, mais en matière de nombre de
16 personnes, de population.

17 C'était plus de 50 % des gens qui habitent sur
18 l'ensemble du territoire, ça veut dire de
19 Chibougamau allé virer à Blanc-Sablon qui, de par
20 leurs conseils municipaux, reconnaissent la
21 présence de Métis ou de communauté métisse sur leur
22 territoire.

23 Donc, pour nous, c'est important. C'est
24 important, c'était très important, parce que chez
25 nous, on nous reconnaît chez nous. On nous

1 reconnaît peut-être pas à Québec, mais on nous
2 reconnaît chez nous. Et puis nos élus municipaux
3 nous reconnaissent, nous voient sur le territoire,
4 ils nous rencontrent à l'épicerie, puis ils parlent
5 de chasse, de pêche avec nous. Ils nous voient
6 aller puis ils nous reconnaissent. Alors, pour
7 nous, ça a été un exercice qui a été fort agréable.

8 Q Personnellement, vous, avez-vous rencontré des
9 conseils municipaux?

10 R Moi, personnellement, non.

11 Q Vous, vous êtes jamais allé dans aucun...

12 R Non, non. C'est plutôt les clans. Il y a des
13 personnes, à chaque groupe, à chaque clan, bon, les
14 municipalités environnantes, là, il y a toujours
15 des membres qui connaissent des membres, des élus
16 municipaux de telle ou telle ou telle place. Alors,
17 ces gens-là parlaient, parlaient soit aux échevins
18 ou à monsieur le maire de la place ou tout ça, et
19 puis ils leur disaient notre prétention, qu'est-ce
20 qu'on faisait, et puis ils leur demandaient s'ils
21 connaissaient des Métis sur le territoire puis
22 s'ils voulaient nous reconnaître au conseil
23 municipal.

24 Q O.K.

25 R C'était comme ça que ça se faisait, puis c'est le

1 résultat.

2 Q La première municipalité qui a reconnu la présence

3 de Métis sur le territoire, c'est?

4 R Ah, c'est le Saguenay.

5 Q O.K. En quelle année ça a été accepté?

6 R 2006 ou 2007. Je sais pas si je l'ai ici. Ville de

7 Saguenay, 2005.

8 Q 2005.

9 R Oui, le 5 décembre 2005.

10 Q O.K. Puis ça s'est étendu sur combien d'années, ça,

11 les rencontres avec les municipalités?

12 R De 2005 à 2010.

13 Q En 2010.

14 R 2010, oui. Donc, pendant une période de cinq ans.

15 Q O.K. Je vais vous montrer un autre document, c'est

16 la pièce I-34. Vous allez examiner ce document-là.

17 **LA COUR :**

18 Est-ce que c'est sur le même sujet?

19 **Me DANIEL CÔTÉ :**

20 Oui, c'est la reconnaissance.

21 **LA COUR :**

22 Écoutez, il y a peut-être juste une question qui me

23 tracassait. Je veux être certain que je vous ai

24 bien compris, là.

25 Q Si j'ai bien saisi votre présentation tout à

1 l'heure, c'est que vous avez indiqué que les 36
2 municipalités qui vous avaient - si on compte 36,
3 là -, que ces municipalités-là représentent, dans
4 leur ensemble, 50 % de la population du territoire
5 de la CMDRSM?

6 R Au-delà de 50 %. Je me souviens pas, Monsieur le
7 juge, si c'est 53, 55, 54, mais d'après les calculs
8 que j'ai faits, c'est pas scientifique ni
9 professionnel, là. Je suis allé sur Internet, j'ai
10 pris telle municipalité, par exemple Saint-
11 Fulgence. Alors, Saint-Fulgence il y a mille
12 personnes. Mille personnes, donc je calculais mille
13 personnes et puis j'ai fait comme ça avec toutes
14 les municipalités que vous avez ici, là, malgré que
15 je pense qu'il y en a un petit peu plus, mais
16 enfin, ces municipalités-là.

17 Ensuite, je suis allé voir l'ensemble, sur
18 Internet toujours, l'ensemble des personnes qui
19 étaient, qui demeuraient sur Chibougamau,
20 Chicoutimi, je veux dire, Saguenay-Lac-Saint-Jean,
21 Côte-Nord. Ça m'a donné un chiffre et puis ça me
22 donnait au-delà de 50 %. Je me souviens pas le
23 chiffre exact. J'aurais dû amener ça dans mes
24 papiers, mais je pensais pas de parler de ça
25 aujourd'hui.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

LA COUR :

Excusez-moi.

Me DANIEL CÔTÉ :

Parfait.

Q Alors, Monsieur, je vais montrer un autre document, c'est I-34, examinez le document.

R Oui, c'est une lettre de l'Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba, que j'ai ici.

Q Qui est signée par?

R Un dénommé Gabriel Dufault.

Q Gabriel Dufault. Annexé à cette lettre-là, est-ce qu'il y a d'autres documents?

R Annexé c'est le traité des Métis du Canada de 2009.

Q O.K. Expliquez-nous donc comment ça s'est organisé, ça, cette affaire-là, ce fameux traité-là? Le côté historique?

R Au tout départ, au tout départ c'est l'idée de la CMDRSM qui était en contact avec plusieurs autres communautés métisses du Québec et puis nécessairement du Canada aussi. Alors, on a pensé peut-être, on a pensé demander à tous s'ils étaient d'accord pour que l'on s'entraide et puis que l'on se reconnaisse entre nous. Donc, on a écrit un traité qui a été d'abord écrit par, je pense que c'est André, je pense, qui a commencé à écrire

1 quelque chose. Enfin...

2 Q Quand vous dites André, c'est André qui?

3 R Tremblay, il est assis là. Et puis, tranquillement,
4 bien, on a regardé qu'est-ce qu'il avait écrit,
5 modifié un petit peu, réarrangé. On a écrit peut-
6 être un projet de traité que l'on pourrait
7 présenter lors des réunions de l'ACMHQ. L'ACMHQ
8 c'est l'Association des communautés métisses
9 historiques du Québec, qui est informelle, qui n'a
10 pas de charte. Je pense que cette année, ils ont
11 pensé faire une charte. On a été absent, nous
12 autres, parce qu'on n'avait pas les moyens d'y
13 aller. Maintenant, nous en faisons partie, et puis
14 on a présenté ça, en 2009, lors d'une rencontre à
15 Sherbrooke et puis aux autres communautés. Et puis
16 ces communautés-là ont lu le traité de manière
17 officielle, on regardé de quoi il s'agissait. En
18 fait, ce traité-là dit que l'on se reconnaît entre
19 nous et que l'on s'entraide. Et puis les
20 communautés ont signé. Je sais pas comment est-ce
21 qu'il y a de communautés qui ont signé, là...
22 enfin.

23 Q Est-ce qu'il y a eu une discussion, Monsieur
24 Tremblay, autour de ce traité-là? Est-ce que ça a
25 discuté à Sherbrooke?

1 R Ah oui, ça a discuté beaucoup. Ça a discuté
2 beaucoup. Pour l'ensemble, pour la grande, grande
3 majorité, ça a été très, très bien accueilli. Si je
4 me souviens bien, il y avait des communautés
5 complètement à l'est, le Nouveau-Brunswick, tout
6 ça, qui eux allaient vers... je pense, dans ce
7 temps-là, ils préparaient un procès pour Jacky
8 Vautour qui était un Métis de leur coin. Et puis,
9 il y avait un avocat, une avocate, plutôt, dont je
10 me souviens pas le nom, et puis elle leur avait
11 conseillé à ce moment-là de pas signer ça, puis
12 leur nom est pas là. Pourquoi? Je le sais pas. Vous
13 savez, ce n'est qu'un traité d'entraide et de
14 reconnaissance, mais enfin. Ils ont décidé que non,
15 pour des raisons obscures, maintenant, je sais pas.

16 Les autres ont signé ou à peu près tous. Donc,
17 on a une série de signatures qui sont des
18 communautés puis on a une autre série de signatures
19 un petit peu plus loin qui sont des sympathisants;
20 qui supportent, des supporteurs du traité. Alors,
21 c'est des gens qui étaient là, à cette assemblée-
22 là, des Métis ou autres personnes invités qui
23 appuyaient ce traité-là.

24 Q Ça eu lieu à quelle date cette rencontre-là?

25 R C'était en 2009, mais je sais pas. Je m'en

1 rappelle pu.

2 Q Vérifiez, c'est probablement marqué sur le...

3 R C'est peut-être marqué ici? Non, je vois pas de

4 date. Le 23 mai. 23 mai 2009.

5 Q 23 mai 2009.

6 R Oui.

7 Q O.K. Lors de cette rencontre-là, est-ce qu'il y a

8 juste eu le traité, vous avez discuté juste du

9 traité ou s'il y a eu d'autres sujets?

10 R Oh, il y avait d'autres sujets dont je me souviens

11 pas, là. Il y avait pas seulement le traité.

12 Q Alors, c'est une rencontre entre les communautés

13 métisses existantes?

14 R Oui, oui, absolument. Absolument. Puis la lettre de

15 monsieur Dufault, là?

16 Q Oui?

17 R Bien, cette lettre-là c'est que ce traité-là, on a

18 voulu qu'il soit officialisé puis qu'il soit

19 officiel, puis qu'il demeure dans les archives des

20 Métis du Canada.

21 Q O.K.

22 R Donc, on a demandé à la première communauté métisse

23 canadienne, la Communauté de Louis Riel, qui est à

24 Saint-Joseph du Manitoba, de devenir le gardien du

25 traité.

1 Q Et la lettre de monsieur Dufault aussi?

2 R Pardon?

3 Q La lettre de monsieur Dufault?

4 R Oui, aussi. Et puis qu'au fur et à mesure que
5 d'autres communautés métisses du Canada voudront
6 signer ce traité-là, alors, il devra présenter le
7 traité pour signature et puis c'est lui qui en est
8 le gardien pour le moment.

9 Q Alors, on voit, Monsieur, sur la deuxième page du
10 traité, on voit que la rencontre a eu lieu à
11 Sherbrooke les 22, 23, 24 mai 2009.

12 R Ah, c'est possible. Mais moi, c'est parce que j'ai
13 vu 29 sur le...

14 Q Oui, le traité a été signé le 24, mais ça a duré
15 trois jours, la rencontre (inaudible).

16 R Oui.

17 Q Puis il y a eu divers sujets de discutés.

18 R Oui, oui.

19 Q O.K. J'ai pas d'autres questions, Monsieur le juge.

20 **LA COUR :**

21 Alors, qu'est-ce que les représentants du procureur
22 général ont l'intention de faire à ce moment-ci?

23 **Me LEANDRO ISAI STEINMANDER :**

24 Je pense que j'en ai pour 35 minutes, 50 minutes,
25 et je peux le faire maintenant ou si vous le

1 souhaitez, je peux le faire après.

2 **LA COUR :**

3 Je préférerais qu'on poursuive immédiatement pour
4 une partie. Si ça complique votre tâche de vous
5 voir couper, parce qu'on va prendre le lunch à
6 l'heure habituelle, peut-être que je peux essayer
7 de vous accommoder.

8 **Me LEANDRO ISAI STEINMANDER :**

9 On peut y aller, on peut y aller.

10 **LA COUR :**

11 Allez-y.

12 **CONTRE-INTERROGÉ PAR Me LEANDRO ISAI STEINMANDER,**

13 **Procureur du requérant :**

14 Q Bonjour.

15 R Bonjour, Maître Steinmander.

16 Q Bonjour. Une première question sur l'Association
17 des communautés métisses historiques du Québec.
18 Pouvez-vous nommer les signataires et les membres
19 de cette Association-là?

20 R Les signataires du traité ou les membres...

21 Q Membres de cette Association des communautés...

22 R Je vais essayer de vous le dire de mémoire.

23 Q Oui.

24 R Il y a les Renards. Je le sais pas trop où, là.

25 Q Les Renards?

1 R Oui. C'est comme ça qu'ils s'appellent. Les
2 Renards, je pense qu'ils sont dans le coin de...
3 là, où c'est plat, Saint-Jean-sur-le-Richelieu,
4 dans ce coin-là, je pense.

5 Q Dans la Montérégie?

6 R Oui, probablement. Il y a les Magouas qui sont dans
7 le coin de Sherbrooke, je pense.

8 Q Trois-Rivières?

9 R Les Magouas. C'est en haut de Trois-Rivières.
10 Yamachiche, ils sont à Yamachiche les Magouas. Il y
11 a la communauté de Sherbrooke, communauté métisse
12 de Sherbrooke. Il y a Maniwaki, il y a la Gaspésie.
13 Il y a nous, bien sûr. La Sarre, en Abitibi, je
14 suis pas certain, mais c'est possible. Moi, je suis
15 en contact régulièrement, mais je peux pas vous
16 dire si... je pense que oui, enfin. Écoutez, de
17 mémoire, c'est ce que j'ai là.

18 Q O.K. Est-ce que maître Montour était présent lors
19 de la séance des signatures du traité, cette fois-
20 ci?

21 R Je pense bien que oui. J'ai vu maître Montour à
22 toutes les réunions de l'ACMHQ, du moins à celles
23 dont on était présent.

24 Q Savez-vous si maître Montour est procureur dans les
25 litiges judiciaires de la Communauté de Gaspésie?

1 R Je pense que oui.

2 Q Savez-vous si maître Montour est procureur dans les
3 litiges devant la cour à Maniwaki?

4 R Je pense que oui.

5 Q Et à La Sarre?

6 R Je pense que oui.

7 Q À propos du traité, la Manitoba Metis Federation,
8 est-ce qu'elle est signataire?

9 R Pardon?

10 Q L'Association Manitoba Metis Federation, membre...

11 R Non, non, non, non, non, non.

12 Q Pourquoi ils sont pas signataires?

13 R Ah, je sais pas. Demandez-leur, je le sais pas.
14 Pourquoi ils sont pas venus, pourquoi ils sont pas
15 venus signer? Ils ont tous été invités. Il y en a
16 qui sont pas venus. Alors, ils ont pas voulu venir.

17 Q On va mettre à l'écran la pièce I-9, c'est la pièce
18 I-9, la résolution de la Municipalité que monsieur
19 le juge a (inaudible) avec le procureur Côté.

20 **LA COUR :**

21 Je comprends que vous ne l'avez pas retrouvée,
22 Madame la Greffière?

23 **Mme SUZANNE BONNEAU, greffière :**

24 C'est parce que maître Côté avait dit qu'il allait
25 la déposer lors des témoignages. Je l'ai pas, la

1 pièce I-9.

2 **Me DANIEL CÔTÉ :**

3 Vous avez pas la pièce I-9?

4 **LA GREFFIÈRE :**

5 Non. C'est parce que lundi passé, vous aviez dit
6 que vos pièces, il y avait certaines pièces qui
7 allaient être produites lors de témoignages, entre
8 autres la pièce I-9. Je suis allée regarder dans
9 mon procès-verbal.

10 **Me LEANDRO ISAI STEINMANDER :**

11 Q Alors, est-ce qu'on l'a à l'écran? On va faire
12 défiler les « Considérants » jusqu'à le dernier
13 « Considérant », s'il vous plaît. Alors, Monsieur
14 le juge, vous l'avez à l'écran. Le témoin, vous
15 l'avez à l'écran? Monsieur Tremblay?

16 R Oui, j'ai un document de la Ville de Saguenay,
17 c'est ça?

18 Q Et dans le dernier « Considérant », il est question
19 des avis :

20 « *Considérant que la Ville a obtenu des*
21 *avis qui définissent l'existence d'une*
22 *communauté métisse à l'origine de la*
23 *création de la ville de Chicoutimi et*
24 *qu'elle est elle-même l'hôtesse d'une*
25 *communauté autochtone métisse fondatrice*

1 *et toujours existante sur son territoire,*
2 *et à ces causes, il est résolu de*
3 *reconnaître... »*

4 De quels avis il s'agit ici?

5 R Je pense qu'il s'agit de l'avis qui a été demandé à
6 l'historien Russel Bouchard.

7 Q O.K.

8 R Je pense que c'est ça, dans ça, qu'ils font mention
9 ici, là. Je sais que Russel Bouchard a fourni un
10 document de quelques pages, quatre, cinq, six,
11 sept, huit, dix pages, je me souviens pas, où il a
12 fait une petite étude sur la présence d'une
13 communauté métisse à Chicoutimi, dans la ville. Et
14 puis à ce que je sache, parce que moi, je l'ai lu,
15 le document, c'est que lui était en accord avec ça.
16 Il existait une communauté métisse, là. Donc, ça
17 doit être de cet avis-là dont la Ville de Saguenay
18 parle.

19 Q Donc, c'est un avis de cinq, six pages?

20 R Cinq, six, dix, là. Écoutez, je le sais pas.

21 Q Cinq, six, dix.

22 R Je peux vous dire, c'est parce que je le connais
23 pas, le nombre de pages.

24 Q Sur lequel la ville de Saguenay...

25 R C'est un avis qu'elle a demandé avant de faire une

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

reconnaissance, possiblement, là.

Q Oui. Mais c'est un avis qu'elle a elle-même financé?

R Ah oui, absolument. Oui, je me rappelle qu'il y a eu un montant d'argent dont je me souviens pas la teneur.

Q Il a été question, lors des débats sur le financement, des travaux de Russel Bouchard pour la provision pour frais. Vous vous rappelez?

R Je me rappelle pas, mais probablement que oui, hein?

Q Et c'est en date de décembre 2005. Et on va aller à la prochaine résolution qui est de la Ville... c'est la municipalité de Sacré-Coeur, c'est chez vous, ça.

R C'est là que je suis venu au monde, Maître Steinmander.

Q Et vous n'avez rien à voir avec cette résolution-là?

R Non, pas du tout. Malgré que je connais le maire, mais je me suis pas occupé de ça.

Q Qui s'en est occupé?

R C'est le clan. Le clan de là.

Q Je vois que c'est du copié collé de la résolution de Saguenay, et il est question aussi du fondement

1 sur lequel les élus municipaux se basent pour
2 émettre une telle résolution. Il est aussi
3 question, ils venaient, de la même façon que la
4 résolution de Saguenay, sur des avis reçus. Quels
5 sont ces avis-là?

6 R Je le sais pas. Il faudrait le demander au Conseil
7 municipal de Sacré-Coeur, savoir quels avis ils ont
8 demandés pour écrire ça. Malgré que, à plusieurs
9 municipalités, à plusieurs municipalités, on
10 présentait, on avait un cahier dans lequel on
11 plaçait les résolutions nous reconnaissant, les
12 municipalités qui nous reconnaissaient. Au fur et à
13 mesure, on les plaçait dans le cahier, et je
14 pourrais pas vous dire si à chaque fois ça a été
15 fait, parce que c'est pas moi qui le faisais. Mais
16 je pense, en tout cas, que dans soit une majorité
17 des cas ou souvent, ce cahier-là était présenté
18 pour que le conseil municipal auquel on s'adressait
19 puisse regarder ce qui s'était fait pas les autres
20 municipalités, s'ils étaient en accord ou pas avec
21 ça. C'est eux qui prenaient la décision à la fin,
22 là.

23 Q Et dans ces cahiers que vous présentiez pour
24 solliciter une résolution similaire, il y avait les
25 résolutions des villes antérieures, il y avait un

1 ouvrage de Russel Bouchard?

2 R Je me souviens pas qu'il y ait... non. Non. Si ça
3 s'est fait, je sais pas comment ça s'est fait,
4 parce que je vous dis toujours que c'est pas moi
5 qui les présentais. Maintenant, je me souviens
6 qu'il y a un cahier dans lequel on ajoutait, à
7 chaque fois qu'on avait une nouvelle résolution de
8 reconnaissance, on l'ajoutait au cahier. Et puis,
9 je peux pas vous dire non plus si ça s'est fait à
10 chaque, mais je peux dire que ça s'est certainement
11 fait. Et on a présenté souvent ce cahier-là pour
12 que les autres conseils municipaux en prennent
13 connaissance pour juger d'eux-mêmes, ensuite, s'il
14 y avait des Métis sur leur territoire à eux. Je
15 vous sou mets que c'est ça. Si j'avais été
16 conseiller, moi, dans un conseil municipal, c'est
17 ça que j'aurais fait. J'aurais regardé chez nous
18 pour commencer.

19 Q O.K. Et comment s'appelle le maire de Sacré-Coeur
20 que vous connaissez?

21 R Il s'appelle... je me rappelle plus son petit nom.
22 Gilles Dufour, non pas Dufour, Gilles... son nom
23 doit être là. Voyons, tabarnouche! Pineault.
24 Excusez-moi.

25 Q Pineault?

1 R Pineault, oui.

2 Q Et Claude Pineault, c'est un membre fondateur de la
3 Communauté métisse Domaine-du-Roy?

4 R Non. Claude Pineault est pas un membre fondateur.
5 Claude Pineault est au conseil... Claude, le père
6 de Gilles c'est Claude. Puis Claude, il est au
7 conseil d'administration de la CMDRSM. Donc, le
8 clan...

9 Q Il pouvait se fier à ce que son père lui disait?

10 R Ah, bien, je connais très bien Gilles.

11 Q Oui.

12 R Gilles, il suit pas bien, bien ce que son père lui
13 dit. Ça, je peux vous dire ça. Il a du caractère
14 puis là, pas à peu près.

15 Q Il doit avoir du caractère.

16 R Ah bien, il en a du caractère, je vous le jure.
17 Puis le père aussi, ça fait que ça va pas
18 toujours...

19 Q Très bien.

20 R Il est capable faire sa propre idée, monsieur
21 Gilles, le maire. Il a pas besoin de son père pour
22 ça.

23 Q On va aller à la pièce, pièce du procureur général
24 du Québec, pièce commune. On va aller à la pièce
25 PC-3, s'il vous plaît. PC-3, vous allez la trouver

1 ici. C'est l'interrogatoire (inaudible) avec les
2 onglets.

3 **Me DANIEL CÔTÉ :**

4 De René Tremblay.

5 **Me LEANDRO ISAI STEINMANDER :**

6 De René Tremblay. Et, Monsieur le juge, vous l'avez
7 à l'écran aussi.

8 Q Vous aussi, Monsieur Tremblay?

9 R Oui, j'ai un document.

10 Q Pour les fins de...

11 R Dix questions et réponses, c'est ça?

12 Q Exactement. Vous parliez ce que ça prend pour
13 savoir si je suis Métis. Ça, c'est un document, à
14 PC-3, qui est attaché ou était attaché à l'époque
15 au site Internet dont vous avez parlé et que j'ai
16 présenté au témoin René Tremblay en 2009. Et je
17 vais vous demander de lire les trois façons de
18 savoir si on peut se dire Métis. Pouvez-vous lire
19 le point, la réponse à la question 1?

20 R Réponse A :

21 « La tradition orale : « Quelqu'un dans la
22 famille vous a déjà dit qu'il y avait des
23 Indiens ou Inuits ou sauvages dans votre
24 descendance est une preuve suffisante pour
25 vous identifier Métis. »

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

Q La suivante?

R *« B. Vous croyez sincèrement, d'après les renseignements que vous possédez, que vous êtes Métis. Vous devez alors signer le formulaire d'adhésion à notre Communauté et déclarer sur l'honneur être Métis.*

C. Joindre un généalogiste et faire compléter votre arbre généalogique jusqu'à preuve de votre lien avec un de vos ancêtres métis. »

Q O.K. Donc, si je comprends bien, si moi je me sens Métis, je remplis le formulaire d'adhésion. Je suppose que je dois payer un montant, une cotisation? Vous avez parlé de trente dollars (30 \$) et deux dollars (2 \$) pour la carte, et ça va au registraire?

R Oui.

Q Et là, initialement, c'était madame Gravel puis, par la suite, c'est Barbara Martel qui s'occupe de la réception de ces formulaires d'adhésion?

R Oui. Au départ, oui, c'était eux autres.

Q Au départ c'était eux autres, puis c'était des bénévoles, hein?

R Bien oui, absolument.

Q Qu'est-ce que faisait madame Gravel dans la vie?

1 R C'est une mère de famille à la maison.

2 Q Elle avait quel âge?

3 R 30 ans.

4 Q 30 ans.

5 R À peu près.

6 Q C'était quoi son lien de parenté avec les gens de
7 l'organisation?

8 R Bien, c'est la nièce de ma femme.

9 Q C'est la nièce de votre femme?

10 R Oui.

11 Q Et quant à madame Martel qui a pris la relève?

12 R Oui.

13 Q Et qu'au moment où je posais des questions à René
14 Tremblay, c'était le registraire, 2009.

15 R Mettons.

16 Q Elle a fait un bon bout, c'est ça?

17 R Mettons.

18 Q Âge? Quel âge?

19 R Oh, 30 ans?

20 Q 30 ans aussi?

21 R Je sais pas leur âge, à peu près. Je vous mets ça
22 de visage, là.

23 Q 30 ans maintenant?

24 R Elle devait avoir 30 ans dans le temps. Je suppose
25 bien. Écoutez, je le sais pas, je lui ai pas

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

demandé son âge.

Q Aucun lien de parenté avec des gens de l'organisation?

R Non.

Q Non. Elle n'avait rien à voir avec madame Hélène Martel qui a été poursuivie dans ce dossier-là, mais qui s'est désistée de sa défense, qui a acquiescé à jugement?

R J'ai jamais entendu dire ça.

Q Et ces gens-là reçoivent des milliers de formulaires d'adhésion, et vous avez dit que ça dépend de la décision de ces personnes-là, si le dossier va plus loin ou si elles sont refusées.

R Bien, en général, elles répondent aux trois critères dont j'ai énoncés plus tôt. Ce document-là, c'est probablement moi qui l'a fait. Écoutez, ça a dû être fait pas mal au début de la communauté, là. Au commencement. Comme je vous ai dit tantôt, c'est la première fois qu'on créait une communauté métisse. Alors, on y allait avec les informations qu'on avait. C'est des bons critères pour voir si, par exemple, on peut avoir des liens métis. Maintenant, les gens qui sont acceptés par la registraire sont acceptés de manière temporaire, la catégorie A. Ils vont avoir tout à l'heure à

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

fournir...

Q Mais ils deviennent membres...

R Membres, oui, de la catégorie A.

Q Ont-ils un numéro de membre?

R Oui.

Q Et ils sont acceptés?

R Ils sont acceptés de manière temporaire.

Q Temporaire?

R Oui.

Q O.K. Allons à la question 2 dans le même document :

*« Je demeure à l'extérieur du territoire
Domaine-du-Roy de la Seigneurie de Mingan,
puis-je m'inscrire à votre Communauté? »*

R Je dois répondre, là?

Q Lisez-moi la réponse.

*« Si vos ancêtres ont vécu sur ces
territoires, vous êtes les bienvenus. Si
vos ancêtres métis ont vécu ailleurs au
Canada et que vous vivez maintenant sur
notre territoire, vous pouvez vous
inscrire. »*

Q Alors, quand nous avons vu que des défenseurs
pouvaient montrer leur généalogie jusqu'à Catherine
Lejeune en 1650 à Port-Royal, Acadie, ça, c'est le
cas. Puisque l'ancêtre du défendeur, il est de

1 Port-Royal, Acadie, quelque part au Canada. Il a un
2 ancêtre indien. C'est un exemple de ce que c'est un
3 ancêtre indien ailleurs que dans le Domaine-du-Roy,
4 c'est ça?

5 R Je vais vous expliquer très bien. Je comprends très
6 bien le problème qui existe. Pour nous, c'est pas
7 un problème, là, puisqu'on n'a pas à faire la
8 démonstration que nous sommes des Indiens. Nous
9 avons à faire la démonstration que nous sommes des
10 Métis, donc que nous avons une descendance métisse.
11 Les origines de tout ça, nécessairement arrivent
12 aux Indiens plus loin. Donc, si madame Lejeune
13 qu'on considère comme Indienne, nous, était sur un
14 territoire autre que le nôtre, dans les années x?
15 Je sais pas, en...

16 Q 1650.

17 R O.K., 1650. Et puis, de par sa descendance, il y a
18 un lien métis qui se crée là, puis de par sa
19 descendance, il y a des ancêtres qui s'installent
20 sur notre territoire avant 1850. Donc, ces gens-là
21 sont des Métis qui sont issus, tel que le jugement
22 *Powley* le dit, qui sont issus d'une Amérindienne et
23 puis d'un peuple européen.

24 Maintenant, la descendance qui est métisse et
25 sur le territoire avant 1850, nous, nous

1 considérons que ces gens-là, ils ont des ancêtres
2 métis sur le territoire avant 1850, avant l'arrivée
3 de l'État moderne. Donc, ces gens-là peuvent être
4 les bienvenus à notre communauté.

5 Q Très bien.

6 R Même si ce sont des Micmacs, là, qui étaient à
7 l'origine. Maintenant, il est certain qu'il y a du
8 mixte, là.

9 Q Parlons de généalogie, parlons de votre généalogie.
10 Sur quelle base que vous dites que vous avez des
11 ancêtres Indiens qui, ensuite, vont donner des
12 Métis?

13 R Mon lien le plus près est celui que ma mère me
14 parlait, la sauvagesse de Charlevoix.

15 Q Et c'était qui?

16 R C'était Agathe Gagné. Ma mère nous disait tout le
17 temps qu'elle était venue au monde dans le bois
18 l'hiver. C'est tout ce que j'en sais, moi.
19 Maintenant, je l'ai vue apparaître, quand j'ai fait
20 faire ma généalogie, je l'ai vue apparaître. Il y a
21 un document où s'est inscrit Agathe Gagné, Indienne
22 ou Agathe Gagné Montagnaise, je me souviens pas.
23 Pour moi, c'est suffisant puisque le jugement
24 *Powley* écrit très bien, la Cour supérieure dit très
25 bien qu'il ne faut pas exagérer la manière de

1 reconnaître les Métis.

2 Maintenant, j'ai d'autres liens métis chez les
3 Hurons. Il y en a plusieurs là. Je dois en avoir
4 cinq ou six ou sept. Maintenant, ça me prendrait ma
5 généalogie ici, là, puis ça, c'est écrit trop fin,
6 je peux pas le voir. Il y a une roulette, là, que
7 vous avez fait faire. Bon, si vous trouvez pas les
8 miens là-dedans, nous, la généalogiste qui
9 travaille pour la Communauté les trouve.

10 Q Vous êtes le président, chef de la Communauté
11 métisse?

12 R Oui.

13 Q Il y a Agathe Gagné qui est située à six
14 générations de vous?

15 R Oui.

16 Q Que vous appelez la sauvagesse de Charlevoix?

17 R Mais c'est la plus près, ça. C'est la plus près.

18 Q Les autres sont où?

19 R Bien, j'en ai une qui est loin. J'ai une Huronne,
20 Marie-Olivier Manitouabewich, une affaire de même.

21 Q Ça c'est le 17e siècle.

22 R Oui, c'est loin, ça. C'est une Huronne... c'est le
23 premier mariage, d'ailleurs, qu'il y a eu en
24 Amérique du Nord entre une Indienne, une
25 Amérindienne, mariage officiel. Des mariages à la

1 mode du pays, il y en a eu en masse avant. Mais
2 officiel dans les livres, écrit dans les livres,
3 c'est le premier mariage qu'il y eu à Québec.

4 **LA COUR :**

5 Q Pourriez-vous me répéter le nom de famille de
6 Marie-Olivier?

7 R Marie-Olivier puis là, bien, j'ai de la difficulté
8 à vous dire l'autre nom. Je pense, ça se dit comme
9 Manitouabewich ou abéhick, je me souviens pas. Elle
10 était mariée avec un Prévost.

11 **Me LEANDRO ISAI STEINMANDER :**

12 Q C'est ça. O.K. Et les autres?

13 R Ah, je me souviens pas par coeur. Si je pouvais
14 m'en souvenir, je vous le dirais, là, mais je me
15 souviens pas par coeur.

16 Q Devant Jessy Baron, vous avez dit que vous aviez de
17 l'Algonquin...

18 R Oui.

19 Q ... du Huron, du Micmac. C'est ça que vous avez
20 dit?

21 R Oui, puis même du Malécite, je pense.

22 Q Oui.

23 R Mais j'ai ça sur une feuille chez moi, là.

24 Q O.K.

25 R Je me souviens pas. Écoutez, vous me donnez des

1 noms, je vais induire la Cour en erreur, Maître
2 Steinmander. Je me souviens pas par coeur. Je sais
3 que du côté de mon père, je me souviens que c'était
4 Sorel, je pense, Trois-Rivières, quelque chose
5 comme ça, puis ça, c'est de l'Algonquin, je
6 suppose. Les autres, là, écoutez. Faites-moi fi,
7 là, je me souviens pas. Je peux pas vous donner les
8 noms, non plus.

9 Q Dans l'organisation, il y a le comité de
10 l'appartenance, c'est exact?

11 R Oui, Monsieur.

12 Q Et il est conformé de qui?

13 R Pardon?

14 Q Qui intègre ce comité d'appartenance? Nommez les
15 personnes qui sont membres.

16 R Oui. Il y a notre sage, qui est monsieur...

17 Q Régis Vallée?

18 R Oui, monsieur Régis Vallée. Il y a madame Line
19 Corneau, qui est généalogiste pour le compte de la
20 Communauté. Il y a, là je pense que c'est, le
21 représentant du conseil d'administration, je pense
22 que c'est Alain Bouthillier. De temps en temps,
23 lui, ça change au conseil d'administration, c'est
24 pas toujours le même administrateur qui en fait
25 partie tout le temps. Il y a aussi madame Suzanne

1 Côté qui est généalogiste aussi. Alors, tous les
2 documents sont vérifiés un après l'autre pour
3 l'authenticité des documents.

4 Q Suzanne Côté c'est la femme de monsieur Vallée?

5 R C'est la femme de monsieur Vallée, oui. Elle est
6 généalogiste aussi.

7 Q Donc, quand monsieur Riverin a mentionné, le
8 défendeur monsieur Riverin, il a mentionné que sa
9 généalogie avait été faite par Suzanne Vallée,
10 c'est la même Suzanne Côté dont vous parlez?

11 R Oui, oui.

12 Q O.K. Il a donné le nom de son mari, c'est ça?

13 R Ah, oui.

14 Q Un peu comme ici, on a parlé de Line Corneau pour
15 madame (inaudible).

16 R Oui, oui, oui, c'est la même chose.

17 Q O.K. Ce qui veut dire que, si je comprends bien, le
18 comité d'appartenance est composé des mêmes
19 généalogistes qui ont fait les généalogies des
20 personnes qui ont demandé à adhérer à la
21 Communauté? Elles vérifient leur propre travail?

22 R Bien, c'est pour ça qu'on a mis deux généalogistes.
23 Quand c'est madame Corneau qui a fait un travail...
24 je suis pas sur ce comité-là. Je suppose que madame
25 Côté vérifie le travail de madame Corneau et vice

1 et versa. Je ne doute absolument pas de l'honnêteté
2 de ces personnes-là.

3 Q Parlez-moi du monde à Sacré-Coeur, le monde de
4 votre enfance. Vous avez mentionné le nom de vos
5 frères et soeurs. Vous avez mentionné l'oncle
6 Roland? Frères et soeurs de votre mère, si je
7 comprends bien, c'est ça? Roland était un frère de
8 votre mère?

9 R De ma mère.

10 Q De madame Morin. Et vous aviez des oncles du côté
11 de votre père aussi, à Sacré-Coeur. Toujours au
12 coin de la Slide?

13 R Non. Je l'ai dit tantôt, ils demeuraient pas tous à
14 la Slide.

15 Q O.K.

16 R J'en ai nommé un à Sainte-Thérèse-de-Colombier qui
17 était mon oncle Albert, Albert Tremblay.

18 Q Oui.

19 R Puis j'ai un autre oncle qui s'appelait Médéril
20 Savard à Sainte-Thérèse-de-Colombier aussi. Il
21 demeurait là.

22 Q O.K.

23 R J'ai nommé ma tante Lucie qui demeurait... bien,
24 elle demeurait pas à la Slide, mais elle demeurait
25 à Sacré-Coeur.

1 Q Est-ce que c'est elle qui avait marié un...

2 R Un Dufour.

3 Q ...un Dufour, homme d'affaires.

4 R Oui, mais lui, il avait une petite épicerie, une
5 petite épicerie de quartier là. C'était à peu près
6 grand comme... c'était la moitié grand comme un
7 dépanneur d'aujourd'hui.

8 Q O.K. Est-ce qu'il y avait une séparation entre les
9 gens de la Slide puis les gens du village?

10 R Bien, il y avait un mille. L'autre, c'est un rang.

11 Q Une séparation sociale?

12 R Bien, je vais vous parlez de moi, là, parce que moi
13 je peux pas dire pour...

14 Q Non, parlez-moi de votre expérience, votre
15 (inaudible).

16 R Bien oui, je vais vous parler de moi. Je vais vous
17 dire que moi, là, je me sentais pas comme les gens
18 du village.

19 Q O.K.

20 R Non, non. Non, non. Malgré que les gens du village,
21 il y en avait qui étaient comme nous autres, mais
22 je parle en général, sur l'ensemble. Sur
23 l'ensemble, là, je le sais pas. Il y avait plus
24 d'activités sociales. Par exemple, je vais vous
25 dire qu'il y avait une patinoire, par exemple. Un

1 petit centre de loisirs où, nous, on n'allait pas
2 là. On n'allait pas là. Je suis déjà allé par
3 contre, très rarement, mais c'était pas notre
4 attrait, ça, d'aller là.

5 Q Et vous avez de la parenté là-bas?

6 R Oui, des cousins aussi.

7 Q Des enfants de Lucie?

8 R Des enfants de ma tante Lucie, oui, puis les
9 enfants à mon oncle Lucien. Parce que Lucien, le
10 frère de mon père, demeurait au village aussi.

11 Q Le frère de votre père demeurait au village.
12 Qu'est-ce qu'il faisait, lui?

13 R Il travaillait avec mon père puis il bûchait.

14 Q Et vous avez mentionné dans une entrevue à Jessy
15 Baron qu'un peu tout le monde se servait du bois.

16 R Se servait?

17 Q Se servait du bois.

18 R Je vois pas dans quel contexte, se servait à quel
19 niveau? Ils faisaient du bois de poêle?

20 Q Je vais vous montrer l'endroit.

21 R Oui, oui. Se servait du bois? Bien, peut-être aller
22 à la chasse, aller à la pêche, je le sais pas. Se
23 servait, on peut s'en servir de différentes
24 manières ou façons, du bois.

25

1 **LA COUR :**

2 Alors, pour les fins de l'enregistrement, Maître
3 Steinmander, vous êtes à quel document, quelle
4 pièce?

5 **Me LEANDRO ISAI STEINMANDER :**

6 Alors, c'est une pièce qu'on va coter PC-12, qui
7 est l'entrevue de Jessy Baron par monsieur Jean-
8 René Tremblay 2007.

9 **PIÈCE PC-12 :**

10 Entrevue de Jessy Baron et Jean-René Tremblay,
11 2007.

12 **Me LEANDRO ISAI STEINMANDER :**

13 Q L'oncle Lorenzo, c'était l'oncle de quel côté?

14 R Lorenzo?

15 Q Oui.

16 R C'est le frère de ma mère.

17 Q Allons à la page 12.

18 R 12?

19 Q Et à la page 11. Alors, juste pour vous mettre en
20 contexte, vous dites, à la page 11, dans votre
21 réponse :

22 « *Oui, oui, c'était tous des Métis - c'est*
23 *le début de votre réponse à la page 11 -*
24 *tous des Métis aux alentours et puis,*
25 *bien, je peux pas jurer parce que je n'ai*

1 pas leur arbre généalogique devant moi,
2 mais leurs noms me disent qu'ils étaient
3 Métis. Des Pineault c'était métis au
4 maximum, ça, c'était une forte tendance
5 amérindienne, les trappeurs, les
6 chasseurs. Mon oncle Roland était dans le
7 bois, lui. Mon oncle Roland était un
8 Morin, le frère de ma mère. Il était dans
9 le bois à peu près huit mois par année à
10 chasser, à pêcher, à servir comme guide et
11 puis vendre ses fourrures. Il avait 19
12 enfants. Il avait une petite ferme toute
13 petite avec cinq ou six vaches et c'est ma
14 tante qui cultivait le grand jardin. Il
15 s'organisait pour avoir son lait, ses
16 poules, et ainsi de suite pour
17 (inaudible). Ils avaient un boeuf, ils le
18 vendaient pour avoir de l'argent puis ils
19 mangeaient plutôt de la viande de bois.
20 Alors, ils mangeaient de l'original, ils
21 mangeaient... Ça, c'était chez mon oncle
22 Roland qui était le deuxième voisin.
23 Mon oncle Lorenzo, lui, était un peu moins
24 un homme de bois. Il était plus
25 agriculteur. Alors, la terre était un peu

1 *plus grande. Il avait un petit peu plus de*
2 *vaches. Alors, il fonctionnait comme cela,*
3 *malgré que lui aussi, la forêt était à*
4 *proximité et il s'en servait comme tout le*
5 *monde. Et puis il y avait nous. Nous, mon*
6 *père, nous autres, mon père c'était un*
7 *charpentier. »*

8 C'est dans ce sens-là que je vous disais que le
9 bois, on s'en servait comme tout le monde. Ils s'en
10 servaient comme tout le monde. Ça veut dire que le
11 bois était un peu comme un garde-manger pour ces
12 gens-là?

13 R Bien oui.

14 Q Et le bois, ça donnait la chance à tout le monde
15 d'arrondir...

16 R Me permettez-vous? Excusez-moi deux petites
17 minutes, parce que je fais une sinusite.

18 Q Oui, oui, oui. Donc, c'est des familles très
19 nombreuses, c'est ça?

20 R Oui.

21 Q Lorenzo, combien d'enfants?

22 R Un peu moins chez mon oncle Lorenzo. Je l'ai dit
23 tantôt, Marie-Mai et Marie-Claire, c'était toutes
24 des Marie Marie-Mai, Marie-Claire, Marie-Francine,
25 je pense Marie-Josette, Laurier. Ils devaient être

1 cinq, six. Cinq, je pense, à peu près cinq.
2 Q Cinq, six pour Lorenzo?
3 R Oui. Il a pas une grosse, grosse famille.
4 Q Roland, 19?
5 R Nous autres, 15.
6 Q Vous, vous étiez une quinzaine?
7 R 15, oui.
8 Q Et avec le travail salarié seulement saisonnier?
9 R Oui.
10 Q Il fallait manger.
11 R On mangeait. Il y a juste un hiver où je me
12 rappelle qu'on a manqué de nourriture, parce qu'il
13 y a eu un dégel. Tu sais, on faisait congeler la
14 viande, puis il y a eu un gros dégel après les
15 fêtes, puis on a perdu la viande. Parce que
16 normalement, on en cannait, mais ma mère, je le
17 sais pas... j'avais à peu près huit, neuf ans. Et
18 puis, ils ont pas eu le temps de tout encanner. Ils
19 ont perdu de la viande. Puis je me rappelle que mon
20 père était monté à Québec pour aller essayer
21 d'acheter de la victuaille pour les enfants puis la
22 famille, puis il avait acheté du... aujourd'hui on
23 appelle du Cheese Whiz. Je sais pas comment est-ce
24 qu'il y en avait de caisses de - excusez-moi,
25 Monsieur le juge - de maudit Cheese Whiz, mais j'en

1 mange pu encore, puis j'ai 66 ans. C'était sandwich
2 au Cheese Whiz pour déjeuner, pour dîner puis pour
3 souper, puis dans le lunch à l'école. Je changeais
4 mes sandwichs au Cheese Whiz pour des sandwichs de
5 sirop noir. C'était le seul hiver où je me
6 rappelle, dans ma jeunesse où on a souffert de
7 faim, cet hiver-là.

8 Q Et il n'y avait pas que des peines dans cette vie-
9 là, il y avait aussi l'occasion de se réjouir, il y
10 avait le temps des fêtes?

11 R Tout le temps, tant qu'on pouvait. Ça, je me
12 souviens de ça, tant qu'on pouvait. Les familles
13 c'était plate, là, il y avait pas de TV. Il y avait
14 rien que la petite radio. Ça fait qu'à chaque
15 occasion qu'on pouvait s'amuser... mon père, il
16 jouait pas de musique, mais il aimait la musique.
17 Ça fait que ça jouait du violon puis de
18 l'accordéon. Ça, c'était... je me rappelle d'Henri-
19 Paul. Henri-Paul, c'était le garçon à qui donc? À
20 Albert, je pense, Tremblay. Henri-Paul Tremblay,
21 oui, le garçon de mon oncle Albert, lui, il jouait
22 de l'accordéon. Puis il jouait de l'accordéon, ça,
23 je vous le jure. Tous des rigodons, là, puis
24 c'était ça. Puis après ça, tu avais Ti-Guy. Ti-Guy,
25 lui, ça me faisait bien rire. Les jeunes, on se

1 cachait dans le haut de l'escalier puis on le
2 regardait, parce qu'il jouait du violon, mais il
3 avait le nez fait comme une chose de violon, il
4 était emmanché de même. Puis il prenait de la bière
5 beaucoup. Puis on aurait dit qu'il dormait en
6 jouant. Parce qu'à un moment donné, il venait
7 fatigué, il venait trop chaud, puis il s'endormait,
8 mais il continuait à jouer, la même affaire. Le
9 rigodon jouait puis ça dansait. C'était comme ça,
10 ma famille. C'était dans le temps des fêtes,
11 c'était pas juste les enfants, malgré que la maison
12 était grande, énorme. Mon père allait chercher des
13 feuilles de plywood, de veneer, puis il faisait des
14 tables partout ou est-ce qu'il pouvait, puis des
15 bancs. Il y avait pas assez de chaises, mais il
16 faisait des grands bancs. Puis là, la parenté
17 arrivait. C'était les rigodons, c'était rien que de
18 ça.

19 Q Qu'est-ce qu'on mangeait?

20 R Pardon?

21 Q Qu'est-ce qu'on mangeait à ce (inaudible)?

22 R On mangeait ce qu'on avait. Il y avait de la viande
23 de bois pas mal, mais c'était mélangé. Ils
24 mélangeaient ça. Il y avait du boeuf aussi, mais
25 des tourtières puis des ragoûts surtout. Ça,

1 c'était ça. Des tourtières puis des ragoûts. Puis
2 des fesses de castor de temps en temps, parce que
3 moi, j'en trappais pas, mais mon oncle Roland en
4 amenait. Puis ça, pour faire du ragoût, il y a pas
5 meilleur qu'une fesse de castor. Un jeune castor,
6 pour du ragoût, c'est super.

7 Q Ragoût de boulettes?

8 R Oui. Oui, elle faisait des boulettes, mais pas le
9 castor, c'était des cubes, là.

10 Q O.K. À la page 24 du document que vous avez, PC-12,
11 vous avez cherché une expression pour dire à Jessy
12 Baron c'était quoi cette époque-là. Vous disiez :
13 « On vivait à la métisse. » Je suis à l'avant-
14 dernière ligne de la page 24 :

15 *« On vivait à la métisse. Je veux dire, ça*
16 *brassait dans le temps des fêtes, c'était*
17 *plaisant, ça giguait puis c'était*
18 *ancestral. Je me retrouve. C'est ça,*
19 *l'affaire. Ce n'est pas ton temps. Je me*
20 *retrouve quasiment dans Séraphin, moi. Je*
21 *retrouve une partie de ma culture. »*

22 Qu'est-ce que vous voulez dire par Séraphin?

23 R Ah, parce que Séraphin, c'était des vieilles
24 affaires, puis chez nous c'était des vieilles
25 affaires aussi. Mais Séraphin, je l'ai jamais vu

1 manger de l'original.

2 Q Ça vous rajeunit pas, ça, hein?

3 R Non, pas du tout, Monsieur Steinmander. Maintenant,
4 tu sais, Séraphin, je disais ça parce que Séraphin
5 c'était dans le temps des rigodons, mais j'ai
6 écouté plein d'émissions, j'aime encore ça écouter
7 Séraphin, ils le représentent encore, là. Puis ça
8 rappelle une manière de vivre du temps, mais je
9 voyais pas Séraphin comme un Métis, là. Séraphin,
10 moi, je l'ai jamais vu... en tout cas, quand on
11 voit les émissions, je le vois pas manger de
12 lièvre, je le vois pas manger de perdrix, je le
13 vois pas manger d'original. Tout ce que je le vois
14 faire, c'est serrer ses cennes dans la poche
15 d'avoine. C'est ça que je vois. Puis si on voit
16 Alexis, ça, ça me fait penser un petit peu. Parce
17 que nous autres, quand il y avait une boucherie à
18 l'automne, c'est sûr que là, ma mère, on élevait
19 une cinquantaine de poulets puis il fallait bien
20 les tuer l'automne pour...

21 Q Quand vous dites Alexis, vous faites référence au
22 héros du roman?

23 R Oui. Et puis... oui. Et puis, bon. Tu sais, les
24 boucheries communes, tous les voisins se
25 rassemblaient, c'était parenté puis tout le

1 monde... puis là, il y avait un petit blanc. Puis
2 c'est ça qui me fait rappeler dans Séraphin, c'est
3 que de temps en temps, ils prennent des petits
4 blancs, ils prennent de la boisson dans un petit
5 verre, là, puis ils appelaient ça des petits
6 blancs. Ça fait que nous autres, les enfants, quand
7 les hommes se reposaient dans la boucherie, là,
8 bien, ma mère, elle avait un plateau puis elle nous
9 envoyait mener des petits blancs aux hommes, là. Ça
10 fait qu'elle mettait la moitié dans un petit verre
11 puis on allait mener un petit blanc. Puis c'était
12 ça de bien recevoir notre monde, là. Ils prenaient
13 ça deux fois par jour, des fois trois fois par
14 jour, dans la journée, puis on allait mener ça.
15 Puis ça me fait penser à ça dans Séraphin, ils vont
16 à l'auberge puis ils prennent des petits blancs. Ça
17 me fait penser un peu à chez nous dans le temps.
18 C'est ça, Séraphin, mais c'est pas un Métis, lui,
19 là. C'est un cultivateur.

20 Q Et surtout Bidou. Maintenant, les années passent et
21 après que vous allez vivre avec la marraine sur la
22 Côte et voilà, vous, que vous êtes devenu policier.
23 Québec, ça marche pas.

24 R Trop gros.

25 Q Kénogami?

1 R J'ai eu de la misère, mais je me suis adapté.
2 Q À Kénogami.
3 R Oui, je me suis adapté.
4 Q Vous aviez votre conjointe?
5 R Oui.
6 Q Et là, vous vous spécialisez pompier?
7 R Oui.
8 Q Et c'est quoi le parcours professionnel des frères
9 qui sont encore vivants aujourd'hui, de vos frères?
10 R Il m'en reste plus rien un vivant, Christian.
11 Q Christian.
12 R Alors, son parcours, lui, ça a été qu'il a commencé
13 à travailler dans la shop chez nous. Et puis après
14 ça, bien, il est allé travailler sur la
15 construction un peu, comme menuisier, là. Ensuite,
16 lui, il a pris un cours, je vous l'avais dit
17 tantôt, il a pris un cours en soudure, mécanique,
18 des affaires de même, machinage, tout ça, puis il
19 s'est ouvert une shop de machinage et puis de
20 soudure, Ate-Sou-Ma, à Sacré-Coeur. Il a fait sa
21 vie là-dedans jusqu'à ce qu'il s'achète une ferme
22 qui fonctionnait pu, là. Puis il avait des grands
23 lots à bois, puis au bout de ça, bien là, il y
24 avait les ours pour le touriste.
25 Q Il y avait des soeurs qui se sont mariées, qui ont

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

quitté la région?

R Mes soeurs?

Q Oui?

R Toutes mes soeurs. Ça, je peux dire que c'est sur le tard qu'elles ont quitté la région. La première qui a quitté s'appelle Antonia. Son mari avait toujours travaillé sur les chantiers, lui, puis c'est pas un Métis ou je ne penserais pas, c'est un Sutherland. Je sais pas d'où ça vient, là, probablement d'Angleterre. Enfin, il est allé travailler, lui, à Bécancour où est-ce qu'il y a une usine nucléaire, pour construire ça. Donc, il est parti avec ma soeur là. Ceux qui restaient à l'extérieur, sorties de la région, il y a eu Jeanne d'Arc, la plus vieille de la famille. Elle, elle a fait une religieuse puis c'était à Montréal. Elle est revenue dans la région par la suite, par exemple. Maintenant, elle est à Alma. Ça fait plusieurs années, ça fait 20 ans qu'elle est à Alma. 20, 25 ans, peut-être. Je le sais pas vraiment, je me rappelle pas. Ensuite, les autres qui sont sorties de la région, tout dernièrement après que leur mari a eu fini, est tombé à la retraite ou ma marraine est tombée à la retraite, ma marraine est allée rester à Québec. Elle est à

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

Québec. Pourquoi? Je le sais pas.

Q Il y a un petit d'éparpillement.

R Ah, beaucoup d'éparpillement.

Q Qu'est-ce que la famille fait pour garder les liens ensemble? Est-ce qu'il y avait des réunions familiales?

R Oui. Bien, du temps de ma mère, il y en avait plus, là. Parce que quand nos deux parents sont décédés, bien là, c'est plus difficile. Il y a moins de personnes qui s'occupent de nous rassembler. Tandis que quand nos parents sont là ou au moins un de nos parents, on profite de sa fête, on profite de ci, on profite de ça puis, bon, on se réunit. On a eu pendant aussi une dizaine d'années, quinze ans, peut-être vingt ans, là, où on a eu des rencontres familiales à tous les deux ans. C'était sous le signe des autochtones qu'on faisait ça. On faisait ça sous le signe des Indiens, des Métis, là, on s'amusait. Je faisais toujours un immense tipi pour les enfants. Et puis tout le monde se réunissait là. À la fin, c'était énorme, c'était gros. Au commencement, bien, c'était frères et soeurs puis les petits-enfants. Mais là, les petits-enfants ont vieilli, puis là, ils ont commencé aussi à avoir des familles. Puis là, c'était neveux, nièces, la

1 famille de tout ça, ça faisait du monde.

2 Q Est-ce qu'on parle des années 70?

3 R À peu près, de 70 à 90 à peu près. Ça a été à peu
4 près vingt ans. On se retrouvait aux deux ans. On
5 se trouvait une place. Souvent, c'était dans un
6 camping organisé puis ça permettait à ceux qui
7 avaient des petits-enfants, ça permettait... il y
8 avait quand même l'eau courante, des toilettes puis
9 ainsi de suite, là, c'était important. Et puis on
10 louait un coin, un grand coin pour tout le monde.
11 Puis là, bien, ça venait, ça s'en allait, ça
12 dépendait du travail que les gens avaient. Mais
13 quand il y en a qui travaillaient sur semaine, ils
14 venaient le soir quand c'était proche, ou quand
15 c'était plus loin, bien là, ils venaient les fins
16 de semaine. Puis, bon, regarde, on fêtait. On
17 fêtait pendant une semaine de temps. La famille, on
18 se réunissait comme ça. Et puis c'était sous le
19 thème des autochtones, tout le temps. Ça a jamais
20 été une année sur un autre thème.

21 Q Sous le thème des autochtones. Racontez-nous ça.

22 R Bien, c'était ça, sous le thème des autochtones.
23 Les petites filles préparaient des danses, des
24 jeux... des jeux. Il y avait beaucoup de contes
25 aussi. Plutôt de faire de la musique puis des

1 choses de même, il y avait des soirées au feu, des
2 contes. Après ça, souvent, on faisait griller un
3 castor. On se faisait... bien là, je peux dire que
4 de temps en temps, j'ai ressorti ma rets, parce que
5 j'allais pogner une couple de saumons.

6 Tantôt, j'ai peut-être fait une menterie, mais
7 j'ai pas fait de menterie, c'est parce que je m'en
8 souvenais pas. Donc là, bien, je me souviens de ça
9 que là, bien, pour la famille, parce que c'était
10 important, parce que jeune, c'était notre
11 nourriture. J'allais chercher une couple de saumons
12 puis on le faisait bouillir dans de l'eau avec un
13 peu de lait puis des queues d'oignons puis
14 (inaudible).

15 Q Vous avez mentionné à Jessy Baron que lors de ces
16 rassemblements-là, vous avez le souvenir de votre
17 mère qui se peint le visage.

18 R Oui. Elle se faisait des traits indiens. Je vous
19 l'ai dit que c'était sous le thème des autochtones,
20 ça fait qu'elle se faisait des traits indiens pour
21 le plaisir de jeux. Donc, c'était pas rien qu'elle
22 qui se peignait le visage, là.

23 Q Pardon?

24 R C'était pas rien qu'elle. C'est dommage, j'ai pas
25 amené mes photos.

1 Q C'est pas rien qu'elle qui se peignait le visage?

2 R Ah non, tout le monde. Tout le monde, oui.

3 Q Comme un carnaval où on se déguise?

4 R C'est pas du carnaval pantoute, c'était pas du
5 carnaval pantoute, c'est un pow-wow.

6 Q O.K.

7 R Puis on fêtait, on dansait autour des feux. C'était
8 ça. On se peignait le visage. C'était ça. Le
9 carnaval, c'est à Québec, ça.

10 Q Je vais vous montrer une dernière pièce.

11 **LA COUR :**

12 Je pensais vous interrompre à ce moment-ci, ce peut
13 être approprié à ce qu'on parte?

14 **Me LEANDRO ISAI STEINMANDER :**

15 Comme vous m'avez dit la dernière fois, je suis sûr
16 qu'en dedans de cinq minutes on va terminer. Alors,
17 peut-être que ça vaut la peine de pouvoir commencer
18 sur une autre note?

19 Alors, on serait rendu, Madame la greffière, à?

20 **LA GREFFIÈRE :**

21 PC-13.

22 **Me LEANDRO ISAI STEINMANDER :**

23 PC-13.

24 Q Et ça, c'est une déclaration assermentée.

25 R Oui.

1 Q Affidavit détaillé dans la première cause que vous
2 avez mentionnée. Est-ce que c'est le dossier de la
3 preuve commune ou est-ce que c'est le dossier de
4 l'île Levasseur?

5 R Là, il y a pas de date, hein? Est-ce qu'il y a une
6 date dessus?

7 Q Vous signez...

8 **LA COUR :**

9 C'était devant la Cour supérieure de Chicoutimi, je
10 vous fais remarquer. Ça me surprendrait que ça soit
11 le dossier de Sacré-Coeur.

12 **Me DANIEL CÔTÉ :**

13 C'est l'Approche commune.

14 **Me LEANDRO ISAI STEINMANDER :**

15 Q C'est l'Approche commune.

16 R C'est l'Approche commune?

17 **PIÈCE PC-13 :**

18 Affidavit détaillé.

19 **Me LEANDRO ISAI STEINMANDER :**

20 Q Donc, vous déclarez sur l'honneur, le contenu de
21 cette affirmation-là et je voulais seulement
22 attirer votre attention sur le paragraphe 5.

23 R Page 3?

24 Q On serait rendu à la page 2.

25 R « Je suis membre fondateur », là?

1 Q S'il vous plaît, lisez-le.

2 R « Je suis membre fondateur, chef et
3 président de la CMDRSM depuis 2004. J'ai
4 été l'un des chefs de mon clan métis
5 familial au cours des années 70, lequel
6 regroupait les membres des familles
7 Tremblay et Morin au cours des années 70,
8 80, 90. »

9 Q C'était quoi les attributions d'un chef de clan
10 familial?

11 R Bien ça, c'est la famille qui nommait ça.

12 Q Comment?

13 R C'est la famille qui nommait ça. La famille, elle
14 prenait une personne, là, puis elle le nommait
15 chef. Parce qu'elle disait que... bien, moi,
16 j'étais organisateur beaucoup.

17 Q O.K.

18 R J'organisais plein d'affaires. Et puis, bon, bien,
19 ils me nommaient chef.

20 Q Est-ce que vous étiez derrière l'organisation de
21 ces rassemblements à tous les deux ans?

22 R Tout le temps. Tout le temps.

23 Q O.K. C'était vous le chef. Je n'ai plus de
24 questions. Merci, Monsieur Tremblay.

25 R Ça me fait plaisir.

1 **LA COUR :**

2 Alors, je pense que nous allons suspendre pour le
3 lunch et je vous revois à 2 h.

4
5 **SUSPENSION DE L'AUDIENCE**

6 **REPRISE - SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI**

7
8 **Me LEANDRO ISAI STEINMANDER :**

9 Monsieur le juge, je vous avais quitté en disant
10 qu'il n'y avait plus d'autres questions pour le
11 témoin Jean-René Tremblay, mais en révisant mes
12 notes et dans la hâte de ne pas m'éterniser avant
13 la pause de midi, je me rends compte qu'il y en a
14 pour cinq minutes. J'ai consulté mes collègues, mes
15 confrères, ils sont d'accord. Vous me permettez de
16 continuer encore?

17 **LA COUR :**

18 Allez-y.

19 **CONTRE-INTERROGÉ PAR Me LEANDRO ISAI STEINMANDER :**

20 Q Monsieur Tremblay, vous avez expliqué le moment
21 fondateur de la Communauté métisse Domaine-du-Roy,
22 c'est différentes personnes, vers 2004-2005, qui
23 commencent à prendre conscience de leurs intérêts,
24 de leurs affinités. On parle de maître Montour, qui
25 fait le lien entre vous et les frères Tremblay à

1 Chicoutimi, c'est exact?

2 R René Tremblay.

3 Q Avec René Tremblay. Vous excluez André Tremblay?

4 R Je l'exclus puisque Pierre Montour m'a pas parlé
5 d'André, il m'a parlé de René.

6 Q O.K. Et comment s'est fait le lien entre vous et
7 monsieur Russel Bouchard?

8 R Bien, c'est un petit peu après. On a eu plusieurs
9 rencontres, la Communauté, le conseil
10 d'administration qu'on s'était donné à ce temps-là,
11 et puis, bon, on s'est vite rendu compte qu'il
12 fallait, qu'il allait falloir faire une preuve
13 historique. Ensuite, bien là, on a pensé à Russel,
14 vu que Russel était un spécialiste de la région, du
15 moins qu'il connaissait beaucoup la région puis...
16 donc, on l'a contacté. Moi, je le connaissais pas.
17 Je le connaissais de réputation, mais je lui avais
18 jamais parlé avant.

19 Q O.K. Et comment s'est fait le lien avec le clan
20 métis Côte-Nord et André Forbes?

21 R Comment s'est fait le lien? Ah, ça, c'est suite à
22 la venue d'Alexandre Alemann. Quand Alexandre
23 Alemann, bien je parlais avec monsieur Montour,
24 Pierre Montour, qui m'avait informé qu'Alexandre
25 Alemann avait préparé une nomenclature sur les

1 Métis du Domaine-du-Roy puis de la Seigneurie de
2 Mingan.

3 Q Oui.

4 R Et puis, il m'avait informé au téléphone, aussi,
5 que tous ces gens-là de la Côte-Nord formaient une
6 même communauté que ceux du lac Saint-Jean, du
7 Saguenay. C'était l'avis d'Alexandre Alemann. Donc,
8 j'ai invité les Métis de la Côte-Nord à venir à
9 cette rencontre-là avec nous.

10 Q Quand vous dites les Métis de la Côte-Nord, ça,
11 c'est quelles personnes?

12 R Bien, dans le temps, il y avait... bien, il y avait
13 André Forbes, qui était là, il y avait Christian
14 Turgeon qui était son beau-frère. Je me rappelle de
15 ces deux-là. Les autres, il y avait... il y avait
16 un petit secrétaire dont j'ai de la misère à me
17 souvenir le nom. Enfin, ils étaient quatre, cinq,
18 là.

19 Q C'est vous qui les avez invités?

20 R Oui.

21 Q Et pourquoi vous les invitez? Parce que connaître
22 un document généalogique comme celui de monsieur
23 Alemann, ça vous permet de former l'idée que la
24 communauté historique était plus vaste que le seul
25 Saguenay, en tout cas c'est ce que vous avez

1 expliqué à maître Côté, mais pourquoi vous
2 contactez André Forbes?

3 R Bien, puisque Pierre Montour m'avait dit qu'André
4 Forbes dirigeait un groupe de Métis sur la Côte-
5 Nord. Et puis, je me rappelle pas combien est-ce
6 qu'ils étaient dans ce temps-là, mais il dirigeait
7 un groupe de Métis. Donc, si ces Métis-là, d'après
8 Alemann, font partie de notre communauté
9 historique, bien s'ils veulent se joindre à nous,
10 ils se joindront à nous, mais il fallait les
11 informer de ça. Et puis je les ai informés.

12 Q Vous, vous les avez informés : Écoutez, il y a
13 quelque chose qui se forme à Chicoutimi, est-ce que
14 vous voulez faire partie de ça?

15 R Bien, on a dit qu'est-ce qui arrivait là. On a dit
16 que Ser-Alexandre Alemann venait à Chicoutimi avec
17 Pierre Montour et puis qu'il prétendait que les
18 Métis de la Côte-Nord faisaient partie de la même
19 communauté historique que nous. Et puis, que s'ils
20 voulaient s'informer plus, qu'ils étaient bienvenus
21 à notre rencontre.

22 Q O.K.

23 R Ils sont venus.

24 Q Et comme de fait, André Forbes va devenir membre du
25 conseil d'administration un an plus tard?

1 R À peu près.

2 Q Conseil d'administration de l'organisation
3 générale?

4 R Oui.

5 Q Et à ce moment-là, ignoriez-vous que monsieur
6 Forbes, en 2002, dans le cadre de la dénonciation
7 des négociations, avait formé une association pour
8 la défense des droits des blancs?

9 R Non, ça, je savais pas ça. Je l'ai su un peu plus
10 tard, ça, qu'il avait travaillé pour... je me
11 rappelle pas comment est-ce qu'il appelait ça. Il y
12 avait l'Association des droits des blancs. C'était
13 pas rien que les blancs, c'était l'association de
14 tout le monde en dehors des Innus. Je me rappelle
15 pas le nom de l'association, là. Enfin, il y avait
16 une association qui avait été formée, je savais pas
17 que c'était André Forbes qui l'avait formée.
18 D'ailleurs, je le sais pas encore si c'est lui qui
19 l'avait formée, mais je sais qu'il en faisait
20 partie. J'ai appris ça plus tard. Et puis André...

21 Q C'est quand que vous l'avez appris?

22 R Pardon?

23 Q C'est quand que vous l'avez appris?

24 R Je le sais pas, une couple d'années après, là, ou
25 quelque chose comme ça.

1 Q Vous, vous vous êtes défini comme... vous êtes un
2 peu, je vous vois un peu comme la jonction entre le
3 Saguenay-Lac-Saint-Jean puis la Côte-Nord. Les gens
4 du Sacré-Coeur, Tadoussac, ils ont un peu des deux,
5 hein?

6 R Bien oui, bien sûr.

7 Q Et étiez-vous au courant qu'en 2003, André Forbes
8 s'est porté candidat indépendant aux élections
9 provinciales pour... est-ce que vous voulez venir
10 témoigner, Monsieur Dufour?

11 **LA COUR :**

12 Je m'excuse, Maître, qu'est-ce qui se passe?

13 **Me LEANDRO ISAI STEINMANDER :**

14 On a des commentaires sur le propos du témoin qui
15 dérange ma concentration.

16 **LA COUR :**

17 Alors, écoutez, j'aimerais pas ça intervenir trop
18 régulièrement, mais c'est le genre de comportement
19 qui peut être de nature à perturber le processus
20 normal des discussions. Si ça dérange le procureur,
21 ça ne peut pas faire autrement que de déranger la
22 Cour et le témoin aussi. Alors, c'est dans
23 l'intérêt de tout le monde qu'on essaie d'éviter ce
24 genre de perturbation. Il me semble que j'ai déjà
25 eu l'occasion de mentionner que le travail qu'on a

1 à faire est assez délicat et demande qu'on ne soit
2 pas trop dérangé. Je tiendrais beaucoup qu'on s'en
3 rappelle tout le long des auditions. Alors,
4 j'espère que j'aurai pas besoin d'intervenir à
5 nouveau sur ce genre de question là. Poursuivez,
6 Maître.

7 **Me LEANDRO ISAI STEINMANDER :**

8 Q La question est la suivante. L'Association pour la
9 défense des droits des blancs du Nitassinan était
10 animée par monsieur André Forbes comme principal
11 porte-parole. Et en 2003, lors des élections
12 provinciales, il va se porter candidat indépendant.
13 Est-ce que vous ignoriez ces... vous n'avez pas vu
14 passer ça dans les médias, dans les médias
15 graphiques, dans les médias télévisuels?

16 R Non, ça, non. Je me rappelle pas de ça. Je me
17 rappelle pas de ça. Puis si ça a été porté à mon
18 attention à ce moment-là, je m'en rappelle pas. Si
19 je m'en rappelais, je vous dirais oui.

20 Q Oui.

21 R Je m'en rappelle pas. Maintenant, ça m'est revenu,
22 l'Association.

23 Q Oui?

24 R En tout cas, je pense que c'est ça, c'est Équité
25 territoriale, le groupe qui avait été formé. Et

1 puis, pour moi, je reprends vos dires, parce que
2 c'était pas nécessairement à la défense des blancs
3 pour moi. C'était à la défense de tout le monde, à
4 l'exception des Innus.

5 Q O.K. Et donc, ça, cette candidature et ce groupe
6 qu'il appuie vers 2003 pour l'élection provinciale,
7 par la suite nous sommes en 2004 et c'est à ce
8 moment-là que vous déviez de l'Alliance autochtone.
9 Vous faites, via maître Montour, le contact avec
10 monsieur René Tremblay à Chicoutimi?

11 R 2004, oui.

12 Q Oui. Et c'est à la même année que vous faites le
13 contact, à la fin de l'année que vous faites le
14 contact avec monsieur Forbes?

15 R Il me semble que c'était au printemps 2005. Il me
16 semble que c'était dans le printemps ou au début de
17 l'été, peut-être juin, je sais pas. Je me souviens
18 pas vraiment. C'était au début de l'été, je pense.

19 Q Et à ce moment-là les clans, en tant que sous-
20 organisation de la communauté générale,
21 n'existaient pas?

22 R Oh, non.

23 Q C'est venu plus tard?

24 R Oui.

25 Q Et il sera désigné président ou chef du clan métis

1 de la Côte-Nord par la suite, c'est ça?

2 R Ça, c'est eux qui désignaient ça eux autres mêmes.

3 Q O.K.

4 R Le clan, un coup qu'il était formé, il se désignait
5 une personne comme président, là, puis c'est lui
6 qui a été nommé par son clan. Tous les autres clans
7 d'ailleurs, c'est la même chose.

8 Q O.K. Et cette même personne-là, par la suite, va se
9 porter candidat pour le Parti Libéral fédéral à une
10 élection, cette fois-ci, fédérale.

11 R Oui, ça, je m'en rappelle. Ça fait pas si
12 longtemps, une couple d'années à peu près.

13 Q O.K. Et à ce moment-là, il était encore, le clan
14 métis de la Côte-Nord n'avait pas dû être remplacé
15 par le clan métis de la Baleine, que vous avez
16 mentionné?

17 R Non, non.

18 Q À ce moment-là, il y avait encore de l'harmonie?

19 R Plus ou moins.

20 Q Et vous n'avez pas pu ignorer que le candidat
21 libéral fédéral André Forbes a été désavoué par son
22 chef?

23 R Absolument, oui.

24 Q Monsieur Ignatieff, et il a dû quitter...

25 R Oui, absolument.

1 Q Son rôle de candidat?

2 R Je suis au courant de ça.

3 Q Pardon?

4 R Je suis au courant de ça.

5 Q Vous êtes au courant de ça?

6 R Oui.

7 Q Savez-vous pourquoi il a dû être... quels sont les
8 motifs de son chef pour...

9 R Je me souviens pas, là. Honnêtement, non.

10 Q Vous ne vous souvenez pas?

11 R Je me souviens pas pourquoi qu'il avait été... je
12 me souviens pas pourquoi qu'il avait été enlevé,
13 là, pourquoi qu'il avait... je me souviens pas. Je
14 sais qu'il m'a téléphoné, il était dans le bout de
15 Blanc-Sablon quand il m'a téléphoné, et puis il m'a
16 dit qu'il avait appris, je le sais pas comment, là,
17 que monsieur Ignatieff l'avait désavoué et puis que
18 là, il revenait à Sept-Îles. Ça, je me souviens
19 très bien de cet appel-là. Ensuite, il a été
20 désavoué... dites-moi-le, peut-être que je vais
21 m'en rappeler. Ça revient des fois la mémoire quand
22 on... je veux dire oui ou non, là, je le sais pas.
23 Je me souviens pas.

24 Q Et si je comprends bien, à ce moment-là, il est
25 membre du conseil d'administration de la communauté

1 métisse Domaine-du-Roy?

2 R Oui. Oui.

3 Q Si je comprends bien, les membres du conseil
4 d'administration, vous avez mentionné qu'ils se
5 voyagent, pas jusqu'à Blanc-Sablon, mais ça vous
6 est arrivé d'aller jusqu'à Sept-Îles, par exemple.

7 R Oui, oui.

8 Q Régulièrement?

9 R Pas régulièrement, mais quelques fois.

10 Q Alors que monsieur Forbes, quelquefois aussi, vient
11 à l'hôtel Montagnais à Chicoutimi pour participer
12 aux plénières de l'organisation.

13 R Bien, il vient plus que ça. Il vient au conseil
14 d'administration régulièrement. On en a un à peu
15 près à tous les deux mois. Donc, il vient au
16 conseil d'administration vu qu'il y siège. Il siège
17 au conseil d'administration.

18 Q Et cet événement-là, vous ne vous souvenez pas du
19 tout pour quelle raison il a été désavoué par son
20 chef?

21 R Bien, écoutez, ça fait trois fois que je vous le
22 dis, là. Je m'en souviens pas. Si je m'en
23 souvenais, je vous le dirais. Tu sais, André Forbes
24 a été accepté à la Communauté comme membre de
25 catégorie A. Alors, il avait à faire ses preuves.

1 Et puis peu importe, un Canadien, il y a des tueurs
2 qui sont en prison, puis ils sont quand même
3 Canadiens.

4 Alors, un Métis, il a beau être comme il
5 voudra, s'il est métis, il est métis. Il s'est
6 inscrit sur son honneur, il m'a dit qu'il était
7 Métis. Je n'ai pas à ne pas le croire. Maintenant,
8 il va falloir qu'il fasse ses preuves aussi, lui,
9 qu'il passe par ce que tous les autres passent. Il
10 va falloir qu'il fournisse les papiers, et puis
11 s'il les fournit pas, bien, malheureusement, il va
12 être mis à la porte de la Communauté. C'est comme
13 ça. C'est comme ça pour tout le monde, c'est comme
14 ça pour André Forbes aussi.

15 Mais à ce moment-là, j'avais pas de raison de
16 croire qu'André Forbes était pas Métis, peu importe
17 ce qu'il avait fait dans sa vie. Comme n'importe
18 quel Canadien qui va être tueur, bandit, n'importe
19 quoi, puis qui est Canadien tout le temps. Ça
20 l'empêche pas d'avoir sa citoyenneté.

21 Q Est-ce qu'actuellement, la communauté générale
22 entame une poursuite contre les clans métis de la
23 Côte-Nord?

24 R Oui, oui.

25 Q Sur quelle base?

1 R C'est parce qu'eux, quand ils sont partis, bien, ça
2 faisait un bon bout de temps qui... je vous l'ai
3 dit tout à l'heure, là. Un des rôles des clans
4 était de donner de l'information et puis aussi
5 d'aider à ramasser les cotisations sur leur
6 territoire pour nécessairement faire fonctionner
7 leur communauté.

8 Et puis, bon, ils ramassaient ces argents-là,
9 les argents des nouveaux membres qui payaient un
10 fonds de défense de cent dollars (100 \$), leur
11 cotisation fonds de défense. Après ça, leur
12 cotisation annuelle aussi. Et puis ça faisait un
13 bout de temps qu'ils nous l'avaient pas remis. Je
14 me souviens pas quand, je pense que c'est en... là,
15 on est en 2013, peut-être en 2011, quelque chose
16 comme ça, ils nous avaient remis l'argent. Puis
17 après ça, ils nous avaient pas remis d'argent. Mais
18 c'était leur habitude de conserver des bons
19 montants avant de nous les remettre. Donc, on s'est
20 pas vraiment méfié. Et puis au moment où, à un
21 moment donné, bien, ils ont passé des résolutions,
22 à savoir qu'ils nous remettraient pas cet argent-
23 là, bien sûr, que cet argent-là appartenait, avait
24 été collecté au nom de la communauté, du moins
25 c'est notre prétention, c'est sûr.

1 Et puis on leur a demandé de nous remettre ça
2 ainsi que toutes les choses, comme les reçus, bon,
3 plein de choses qui appartenait au clan et puis
4 ils ont refusé. Donc, on a dû demander une
5 reddition de comptes, puis on a fait... je pense
6 que notre avocat a fait geler un montant d'argent
7 qui était dans une banque, je me rappelle pas
8 laquelle, à Sept-Îles ou à Port-Cartier, je me
9 souviens pas non plus, et puis pour le reste, bon,
10 bien, on est en cour avec ça. On essaye d'avoir
11 cette reddition de comptes là, parce que c'est
12 important pour les membres qui avaient payé leur
13 cotisation à la Communauté. Parce que nous, il faut
14 les inscrire aux livres, parce que c'est un des
15 règlements, c'est de payer sa cotisation si on veut
16 que la Communauté continue à vivre. Et puis si tu
17 fais défaut, bon, bien, on attend, on attend, on
18 est bien prêt à attendre pour donner la chance à
19 tout le monde d'acquitter cette cotisation annuelle
20 là de trente dollars (30 \$), mais enfin, il faut à
21 un moment donné qu'elle soit payée.

22 Donc, les argents qui ont été remis à Sept-
23 Îles, à notre avis, appartenait à la Communauté
24 métisse Domaine-du-Roy et Seigneurie de Mingan
25 puisque la reconnaissance, c'est les cartes qu'ils

1 ont dans leur poche, c'est des cartes de la
2 Communauté métisse Domaine-du-Roy et Seigneurie de
3 Mingan. Et puis, bien, ils refusent de nous la
4 donner. C'est pour ça qu'on est en cour.

5 Q Pardon?

6 R C'est pour ça qu'on est en cour.

7 Q Et à l'inverse, est-ce que ce groupe-là, clan métis
8 Côte-Nord, est-ce qu'il entame une poursuite contre
9 la Communauté métisse Domaine-du-Roy?

10 R Non. Pas à ma connaissance, en tout cas.

11 Q Pas à votre connaissance?

12 R Non.

13 Q Merci.

14 **LA COUR :**

15 Maître Fillion, ça serait à votre tour.

16 **Me NANCY FILLION :**

17 Oui, merci, Monsieur le juge. Alors, j'aurais
18 quatre ou cinq questions, Monsieur le juge.

19 **LE TÉMOIN :**

20 Bonjour, Maître.

21 **CONTRE-INTERROGÉ PAR Me NANCY FILLION,**

22 **Procureure des intervenantes :**

23 Q Bonjour. Vous m'entendez bien?

24 R Très bien.

25 Q Alors, vous avez mentionné, Monsieur Tremblay, que

1 parmi vos membres, il y avait comme trois
2 catégories que vous, vous désignez, de façon
3 informelle, comme étant les professionnels, les
4 techniciens puis les gens...

5 R Non. C'est des catégories que moi... c'est pour
6 expliquer.

7 Q Oui, c'est pour expliquer.

8 R Expliquer à peu près quel genre de personnages on a
9 dans notre communauté. Mais ce ne sont pas des
10 catégories.

11 Q Non, c'est ça, je comprends, c'est pas des
12 catégories formelles, mais je veux quand même me
13 référer à l'explication que vous avez donnée. Donc,
14 il y avait les professionnels, les techniciens,
15 puis les gens un peu moins bien nantis.

16 R Bien, mettons, oui.

17 Q Est-ce que vous savez, la dernière classe ou
18 catégorie, quelle proportion ça représente à peu
19 près?

20 R Bien, je pense que c'est plus de la moitié.

21 Q Plus de la moitié?

22 R Oui, oui.

23 Q Parce que vous avez également dit que ces gens-là
24 étaient comme les gens des Premières Nations. Je
25 voulais savoir, est-ce que vous faisiez référence à

1 leur niveau de scolarité ou en quoi vous faisiez la
2 comparaison?

3 R Niveau de scolarité, niveau de vie. Les gens qui
4 ont beaucoup de difficulté à terminer leurs études,
5 à s'inscrire dans des programmes d'études qui leur
6 permettraient peut-être d'avoir des connaissances
7 dans les métiers quelconques pour gagner
8 honorablement leur vie. Ils ont de la misère. C'est
9 des gens qui sont peut-être... bien, sûrement, qui
10 sont très près de la nature et puis ils ont de la
11 difficulté à continuer. Peut-être, je sais pas,
12 leurs traditions, leur père, leur mère ont pas fait
13 d'études. Alors, à un moment donné, ça devient des
14 mentalités qui se perpétuent. Enfin, ces gens-là
15 auraient bien besoin d'aide.

16 Q Parfait. Ensuite, je voulais savoir, vous avez
17 parlé aussi de votre camp. Vous aviez un camp qui
18 était sous bail. Est-ce que ce camp-là, vous l'avez
19 encore?

20 R Non, je l'ai vendu.

21 Q Vous l'avez vendu. En quelle année à peu près?

22 R J'ai dû garder mon camp... eh mon doux! Six, sept
23 ans? Je l'ai eu six, sept ans. Donc, écoutez, à peu
24 près vers 85, j'ai commencé à bâtir ça. À peu près
25 92. Écoutez, à peu près. Je peux me tromper d'une

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

couple d'années.

Q Ensuite, vous avez mentionné votre adhésion à l'Alliance autochtone?

R Oui.

Q Et puis à ce moment-là, c'était principalement pour défendre, vous avez fait référence à votre territoire que vous aviez occupé?

R Vous avez mal compris, Maître.

Q J'ai mal compris?

R Oui. Ça, c'est quand on a adhéré à une communauté métisse. Mais quand je suis rentré membre de l'Alliance autochtone, c'était plutôt pour faire reconnaître mon statut autochtone. J'étais très fier, d'ailleurs, quand j'ai reçu ma carte. Ensuite, je me suis rendu compte facilement après, là, que c'est pas cette association-là qui allait travailler pour protéger nos droits.

Q Si je reviens au territoire à ce moment-là, je voulais simplement que vous me précisiez le territoire auquel vous faisiez référence?

R C'est le territoire que l'on prétend que... sur lequel nos membres habitent.

Q De la Communauté au complet.

R De la Communauté métisse Domaine-du-Roy et Seigneurie de Mingan, c'est-à-dire de Blanc-Sablon

1 à la Baie-James, au nord du fleuve Saint-Laurent,
2 jusqu'au 52e parallèle, à peu près, si je suis au
3 partage des eaux. C'est à peu près là que
4 trappaient nos ancêtres puis descendaient des
5 fourrures, et ainsi de suite, où il s'est créé des
6 petits... autour des postes de traite, là.

7 Q Parfait, je vous remercie. Au niveau de l'entente
8 de principe, vous en avez parlé un petit peu de
9 l'entente de principe qui est intervenue avec les
10 Premières nations innues et les gouvernements. Vous
11 avez entre autres mentionné, bon, que vous aviez
12 certaines, disons, déceptions par rapport au fait
13 que c'était négocié, là, disons... je retrouve pas
14 vos termes, en tout cas de façon un peu secrète, et
15 puis je voulais savoir, vous avez mentionné lorsque
16 vous l'avez lue, que c'était encore pire que ce que
17 vous pensiez. À quoi est-ce que vous référiez
18 particulièrement? Est-ce que c'est la section sur
19 le régime territorial?

20 R C'est dans son ensemble. Dans son ensemble, la
21 gestion du territoire sur l'unité Nitassinan qui
22 est une partie, une très grande partie du
23 territoire sur lequel on prétend avoir des droits,
24 sur lequel nos membres chassent, pêchent, cueillent
25 et, ainsi de suite, pratiquent leurs droits

1 ancestraux. Les Métis étaient... il y avait même
2 pas le mot « métis » qui était prononcé. On avait
3 aucune possibilité de pouvoir s'asseoir à une
4 table, pouvoir faire de la gestion ensemble,
5 pouvoir s'entendre sur des programmes ou ainsi de
6 suite, là. C'était impossible.

7 Ce traité-là regardait seulement les Indiens,
8 donc c'était d'une inquiétude incroyable pour notre
9 communauté. N'importe quel membre de cette gestion-
10 là, c'était le gouvernement du Québec ou les Innus
11 au fédéral, pouvait nous dire n'importe quand : Tu
12 lèves les pieds, puis bonjour! On levait les pieds.
13 On n'avait pas d'affaire là. On était considéré
14 comme des Québécois, point final.

15 Et puis c'est impensable, quand on a une
16 communauté, pour ne pas dire un peuple, un nouveau
17 peuple autochtone sur le territoire, qu'il ne soit
18 pas assis à une table d'un traité de cette
19 envergure-là. C'est un très grand traité auquel on
20 n'est pas nécessairement contre, mais il faut être
21 partie prenante aussi.

22 Q Je comprends que la décision sur l'injonction vous
23 avait pas rassuré par rapport à la protection de
24 vos droits constitutionnels?

25 R Oui, elle nous a rassurés, bien sûr. Elle nous a

1 rassurés, bien sûr. Quand l'honorable juge Banford,
2 ici présent, nous a dit... c'est parce qu'il y
3 avait, en Cour suprême du Canada, un jugement dont
4 je me souviens pas le nom, là, où il disait que
5 s'il y avait des traités qui se faisaient, s'il y
6 avait des pourparlers, des traités ou des choses
7 comme ça qui se faisaient entre les gouvernements
8 et les Premières Nations, si une Nation était pas
9 présente, elle perdrait tous les droits négociés,
10 elle perdrait... elle serait pas partie prenante de
11 ce traité-là.

12 Alors, le juge Banford a décidé que ce n'était
13 que des observations, puis je pense du juge Lamer,
14 mais je suis pas sûr, là, et puis que les Métis,
15 leurs droits étaient consacrés à la constitution.
16 Alors, pour nous, ça a été suffisant, ça a été O.K.

17 Q J'ai une dernière question. Je reviens à votre
18 enfance, au niveau de Sacré-Coeur. Vous avez parlé
19 que vous aviez une fermette, vos voisins également,
20 vos oncles qui étaient voisins?

21 R Absolument.

22 Q Est-ce qu'il y avait d'autres familles qui avaient
23 des fermettes?

24 R Bien oui, bien oui. Les Métis, il faut qu'ils
25 mangent, Madame, puis ils peuvent pas manger rien

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

que du lièvre puis de la perdrix.

Q Mais il y avait seulement que les Métis qui avaient des fermettes...

R Ça prenait des patates, ça prenait un peu de boeufs, ça prenait des oeufs, ça prenait quelques coqs.

Q Ma question, Monsieur Tremblay, est-ce qu'il y avait seulement des familles métisses qui avaient des petites fermettes?

R On sait bien que non. Les gens sur le territoire, ils s'organisaient pour manger. Donc, écoutez, que ce soit les Métis ou d'autres. Ils étaient pas moins Métis parce qu'ils avaient deux vaches chez eux puis des poules puis des coqs, là, puis des cochons. Absolument pas. Tout le monde a le droit de se nourrir, puis les familles étaient grosses. Alors, ils pouvaient pas nécessairement compter qu'ils allaient tuer un orignal ou deux orignaux cette année-là, puis qu'ils allaient prendre tant de lièvres puis tant de perdrix, là, et puis qu'ils ont rien que ça à manger. Puis ils peuvent même pas cultiver une patate sans passer pour un cultivateur Canadien français. Bien, voyons! Tout le monde prenait les moyens pour survivre avec leur grande famille.

1 Q Je comprends bien. Je vous remercie, c'est tout,
2 Monsieur le juge.

3 R Ça me fait plaisir, Madame.

4 **LA COUR :**

5 Maître Côté, est-ce que vous avez d'autres
6 questions pour le témoin?

7 **Me DANIEL CÔTÉ :**

8 Non, Monsieur le juge.

9 **LA COUR :**

10 Très bien. Je vous remercie, Monsieur Tremblay,
11 vous pouvez retourner...

12 R Ça me fait plaisir.

13 **ET LE TÉMOIN NE DIT RIEN DE PLUS**

14

15 * * * *

16 **Me DANIEL CÔTÉ :**

17 Alors, mon prochain témoin, Monsieur le juge, ça
18 sera Éric Laberge.

19

20

21

22

23

24

25

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

L'AN DEUX MILLE TREIZE, ce dix-neuvième (19e) jour du
mois de novembre, **A COMPARU** :

ÉRIC LABERGE, âgé de 33 ans, domicilié au 148, rue
Triquet à Chicoutimi, Québec;

LEQUEL, après avoir prêté serment, dépose et dit
comme suit :

INTERROGÉ PAR Me DANIEL CÔTÉ,
Procureur des intimés et de l'intervenante :

Q Alors, Monsieur Laberge, vous êtes membre de la
Communauté métisse du Domaine-du-Roy et de la
Seigneurie de Mingan?

R Oui.

Q Ça fait combien de temps que vous êtes membre,
vous?

R Ça fait environ cinq ans.

Q O.K. Et vous faites partie de quel clan?

R Du clan Chicoutimi.

Q O.K. Avez-vous un poste particulier au sein du clan
Chicoutimi?

R Oui. Je suis administrateur du clan depuis trois
ans.

Q Depuis trois ans?

1 R Oui.

2 Q Je vais vous montrer un document, Monsieur Laberge,
3 qui s'intitule... qui a été coté I-42. Vous pouvez
4 l'examiner.

5 R Oui.

6 Q Alors, les formulaires qui sont dans cette pièce-
7 là, I-42, Monsieur Laberge, c'est quoi exactement?

8 R Oui, bien ça, c'est les formulaires
9 d'enregistrement des camps de chasse qu'on a
10 réalisés, finalement, depuis environ... bien.
11 justement, depuis trois ans pratiquement, là. Oui.

12 Q O.K. Qui avait eu le mandat de répertorier les
13 camps, l'équipe des camps de chasse?

14 R Bien, il y a deux personnes. Il y a moi et il y a
15 aussi mon collègue qui est aussi administrateur du
16 clan métis Chicoutimi, monsieur Rémi Grenon. Puis
17 on s'était séparé, quand on est rentré
18 administrateur, on s'était séparé la tâche en deux.
19 On avait pris chacun notre moitié de la liste des
20 membres du clan pour...

21 Q O.K. Cette liste-là contenait à peu près combien de
22 noms?

23 R C'était autour de mille noms.

24 Q Mille noms?

25 R Oui, puis on en avait pris chacun la moitié pour

1 appeler tous les membres qu'on avait... bien, c'est
2 ça, il y a deux ans et demi, trois ans, tous les
3 membres qu'on avait, pour appeler chaque personne
4 pour déterminer quelle personne qui avait un camp
5 de chasse en forêt.

6 Q O.K.

7 R Oui.

8 Q Bon, à partir du moment où... vous, vous aviez 50 %
9 de la liste à appeler?

10 R Oui.

11 Q O.K. À partir du moment où quelqu'un vous disait,
12 un membre, c'est toujours un membre de la
13 communauté, du clan Chicoutimi?

14 R Oui.

15 Q Vous avez fait que le clan, les membres du clan de
16 Chicoutimi?

17 R Oui.

18 Q Vous avez pas fait les autres membres?

19 R Non, non. Parce que c'était à la discrétion de
20 chacun des clans de répertorier, de répertorier,
21 dis-je, les camps pour leur clan respectif.

22 Q Et à partir du moment où quelqu'un vous disait :
23 « Oui, j'ai un camp en forêt », il se passait quoi
24 à ce moment-là?

25 R Bien, à ce moment-là ce qu'on faisait, bon, bien,

1 on l'informait un peu du but de notre démarche,
2 premièrement.

3 Q O.K. C'était quoi le but de la démarche?

4 R Le but c'était bien sûr de montrer notre occupation
5 du territoire, de montrer qu'on était là. Donc, il
6 fallait d'abord savoir où étaient nos membres,
7 finalement, en forêt, à quels endroits était leur
8 territoire de chasse où ils avaient fait leur
9 bâtiment. Donc, on leur expliquait ça un peu au
10 téléphone. Ensuite de ça, on leur envoyait une
11 lettre qui était plus précise et où aussi on avait
12 un formulaire, formulaire d'ailleurs qui est
13 disponible aussi sur le site Internet de la
14 Communauté, c'est le même formulaire exactement.

15 Q C'est celui qu'il y a...

16 R Qui est aussi dans les documents que vous m'avez
17 remis. C'est exactement la même chose, où on
18 demande évidemment, bon, l'identification du
19 membre, le nom, l'adresse, tout ça, le numéro de
20 membre, bien sûr, qui est sur la carte de membre.
21 Aussi, on demande les coordonnées géographiques du
22 camp de chasse. On demandait, si possible, les
23 coordonnées GPS, évidemment, pour la précision.
24 Ceux qui en avaient pas, bien, devaient nous
25 fournir une photocopie de la carte topographique de

1 l'endroit où ils étaient. Puis nous autres, après
2 ça, quand on le recevait, bien, on prenait les
3 coordonnées sur la carte, puis aussi des photos, on
4 demandait des photos de tous les bâtiments aussi.

5 Q O.K. Qui avait composé la lettre envoyée à chacun
6 des membres?

7 R C'est moi qui l'ai faite.

8 Q Vous avez envoyé une lettre à chacun des membres
9 qui disaient : « Oui, j'ai un camp »?

10 R Oui.

11 Q O.K. Est-ce que vous émettiez quelque chose après
12 avoir reçu une dénonciation de camp?

13 R Oui. Alors, ça, on émettait... bien, c'est au coût
14 de dix dollars (10 \$) pour le membre. On a émis des
15 pancartes plastifiées, donc qui peuvent résister
16 aux intempéries et tout ça, que la personne, le
17 membre de notre clan pouvait afficher sur son camp,
18 bien en vue, dans le but, bien sûr, d'identifier
19 son camp comme étant Métis puis d'éviter d'être
20 saisi et puis tout ça. Donc, d'avoir des problèmes,
21 finalement.

22 Q Maintenant, les gens que vous avez répertoriés, qui
23 avouaient avoir un camp, ils faisaient quoi avec?
24 Ils envoyaient ça, la fiche une fois remplie, ils
25 envoyaient ça à quel endroit?

1 R Ça, c'était envoyé à notre secrétaire, à la
2 secrétaire de notre clan, du clan métis Chicoutimi
3 qui est madame Hélène Ouellet. Donc, c'est elle qui
4 a reçu les formulaires remplis, qui a mis ça dans
5 les dossiers de chaque membre et, aussi, qui
6 s'occupait aussi de fabriquer les pancartes en
7 question et de les envoyer au membre ensuite.

8 Q O.K. Alors, même ceux-là qui avaient été envoyés
9 par monsieur Grenon étaient renvoyés à madame
10 Ouellet?

11 R Oui. On a tous les deux suivi la même procédure.
12 Oui.

13 Q O.K. Maintenant, par rapport au nombre de membres,
14 mille membres, il y avait combien, à peu près de...
15 là, vous avez, je pense, 77 fiches, c'est ça?

16 R Bien, oui, oui.

17 Q Est-ce qu'il y a des membres qui refusaient
18 carrément de dénoncer leur camp?

19 R Oui, c'est arrivé. C'est arrivé, oui. Il y a des
20 gens qui nous l'ont carrément dit au téléphone que,
21 bon, que ça les intéressait pas, parce qu'ils
22 avaient peur évidemment. Bon, étant donné que la
23 carte allait être rendue publique au procès et tout
24 ça, ils voulaient pas que ça tombe dans... des fois
25 dans certaines mains. Ils avaient la crainte,

1 surtout, bien ceux qui étaient sans bail, ils
2 avaient la crainte que certaines personnes, peut-
3 être, trouvent où était leur camp, puis après ça,
4 de se faire brûler, de se faire détruire,
5 finalement. Donc, c'est sûr qu'il y en a qui ont
6 refusé à cause de ça.

7 Q Mais vous répertoriez les camps avec ou sans bail?

8 R Oui, avec ou sans bail, oui. Tous ceux qui ont
9 voulu nous donner leurs coordonnées, on a tout
10 pris, ceux qui voulaient nous les donner, oui.

11 Q O.K. Est-ce que vous avez eu des réponses négatives
12 à l'effet que les gens n'avaient pas de camp en
13 forêt?

14 R Oui. Il y a une partie des membres, effectivement,
15 qui n'en avaient pas, oui.

16 Q O.K. Parfait. Je pense que ça a déjà été déposé,
17 I-42. En passant, Monsieur... j'oublie votre nom,
18 là, Monsieur Éric...

19 R Éric Laberge.

20 Q Éric Laberge, quelle formation vous avez, vous?

21 R Moi, j'ai un baccalauréat en enseignement
22 secondaire de l'histoire et de la géographie.

23 Q Qu'est-ce qui vous a intéressé quand vous êtes
24 devenu membre de la Communauté métisse?

25 R Bien, moi, c'est sûr qu'il y a plusieurs choses.

1 Bon, évidemment, de par ma formation, c'est sûr que
2 j'ai un intérêt pour l'histoire, bien sûr. Mais il
3 y a le fait aussi que, bien, ayant une ascendance
4 amérindienne, bien, évidemment, ça, c'est quelque
5 chose qui m'a énormément intéressé. Le fait aussi
6 que je suis un chasseur et un pêcheur. Donc,
7 évidemment, de pouvoir défendre mes droits, bien
8 ça, ça a été aussi un autre intérêt.

9 Q Vous parlez de vos droits, lesquels vous pensez?

10 R Bien, les droits de chasse, de pêche et de
11 cueillette.

12 Q Vous avez pas de camp, vous?

13 R Non. Pour le moment, non.

14 Q O.K. J'ai pas d'autres questions.

15 **LA COUR :**

16 Alors, Maître?

17 **CONTRE-INTERROGÉ PAR Me LEANDRO ISAI STEINMANDER,**

18 **Procureur du requérant :**

19 Q Oui. Si je comprends bien, vous avez parlé d'une
20 procédure, Monsieur Laberge?

21 R Oui.

22 Q Ça commence par une liste, une liste d'appels, une
23 liste des membres, un numéro de téléphone et vous
24 les appelez un par un?

25 R Exact.

1 Q Comment est-ce que ces gens-là arrivent à cette
2 liste-là?

3 R Bien, c'est la liste des membres qui ont leur carte
4 de membre de la Communauté. Donc, à ce moment-là
5 c'est des gens qui sont déjà inscrits à la CMDRSM
6 et au clan métis Chicoutimi.

7 Q Donc, c'est sous la base des procédures d'admission
8 habituelles que cette liste a été constituée?

9 R Exactement.

10 Q Merci.

11 **LA COUR :**

12 Maître Fillion?

13 **Me NANCY FILLION :**

14 Je n'ai pas de questions, Monsieur le juge.

15 **LA COUR :**

16 C'est bien. Alors, Maître Côté, vous n'avez pas
17 d'autres questions, j'imagine?

18 **Me DANIEL CÔTÉ :**

19 Non, Monsieur le juge.

20 **LA COUR :**

21 Alors, Monsieur Laberge, je vous remercie. Vous
22 pouvez regagner votre place.

23 R Merci.

24 **ET LE TÉMOIN NE DIT RIEN DE PLUS**

25

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

Me DANIEL CÔTÉ :

Alors, Monsieur Rémi Grenon.

* * * *

L'AN DEUX MILLE TREIZE, ce dix-neuvième (19e) jour du
mois de novembre, **A COMPARU :**

RÉMI GRENON, âgé de 60 ans, domicilié au 951, du Quai
à Sainte-Rose-du-Nord, Québec;

LEQUEL, après avoir prêté serment, dépose et dit
comme suit :

INTERROGÉ PAR Me DANIEL CÔTÉ,

Procureur des intimés et de l'intervenante :

Q Alors, Monsieur Grenon, vous êtes membre de la
Communauté métisse du Domaine-du-Roy et de la
Seigneurie de Mingan, c'est exact?

R Oui.

Q Ça fait combien de temps que vous êtes membre de
cette communauté-là?

R Je dirais quatre ans?

Q Quatre ans. Vous êtes membre de quel clan
également?

R Le clan Chicoutimi.

Q Je vais vous montrer un document, Monsieur Grenon,

1 c'est la pièce I-42. Alors, pourriez-vous nous dire
2 de quoi il s'agit?

3 R Ça, c'est quand on a fait la demande pour localiser
4 les chasseurs métis, nos membres métis localisés
5 sur le territoire.

6 Q O.K. Qu'est-ce que vous localisiez?

7 R Leur camp.

8 Q Leur camp.

9 R Leur tour de chasse aussi.

10 Q Leur tour de chasse. Vous avez travaillé sur ce
11 document-là avec qui?

12 R Avec monsieur Éric... j'ai un blanc de mémoire,
13 excusez-moi, Éric...

14 Q Éric Laberge?

15 R Laberge, c'est ça.

16 Q Éric Laberge, oui. Alors, pourriez-vous nous dire
17 comment vous avez procédé pour répertorier les
18 camps sur le territoire?

19 R On s'est simplement divisé la liste en deux, tous
20 les deux. On avait autour de neuf cents, mille
21 noms.

22 Q O.K.

23 R Puis là, ensuite de ça, on a envoyé des lettres
24 puis on a fait des appels après.

25 Q O.K. Mais avant d'envoyer les lettres, vous avez

1 pas fait des appels, plutôt, puis envoyé une lettre
2 après?

3 R Là, je suis pas certain... attendez un peu. On a
4 fait des appels.

5 Q Les appels, ça servait à quoi? Pouvez-vous nous
6 dire à quoi ça servait d'appeler les membres?

7 R À quoi ça servait? C'était vraiment pour rentrer en
8 contact avec eux autres, pour s'assurer qu'ils
9 étaient vraiment membres, puis après ça, faire la
10 localisation de leur...

11 Q O.K.

12 R Puis de leur expliquer pourquoi est-ce qu'on
13 voulait qu'ils nous donnent leur emplacement.

14 Q O.K. Puis c'était quoi le but de donner
15 l'emplacement?

16 R Ah, c'était pour tout... c'était pour montrer notre
17 assise dans le territoire.

18 Q O.K.

19 R Nos emplacements.

20 Q Bon. Alors, est-ce qu'il y a des membres qui
21 répondaient à l'effet qu'ils n'avaient pas de camp
22 sur le territoire?

23 R Oui.

24 Q Il y en avait?

25 R Oui, c'est le cas.

1 Q O.K. Après ça, vous dites qu'il y a eu des lettres
2 qui ont été envoyées aux membres?

3 R Oui, oui.

4 Q Qui avait fait cette lettre-là?

5 R C'est moi et monsieur Laberge qui l'avaient
6 composée.

7 Q Vous aviez composé ça?

8 R Oui, oui.

9 Q O.K. Maintenant, une fois que la personne recevait,
10 disait, par exemple, qu'il avait un camp, qu'est-ce
11 que vous faisiez, vous, à ce moment-là?

12 R Là, on leur demandait de nous envoyer, si possible,
13 la localisation satellite, des photos, puis c'est
14 ça, pour qu'on puisse, nous autres, l'entrer sur
15 une carte.

16 Q Le formulaire que vous avez devant vous ou les
17 formulaires, qui les remplissait, ces formulaires-
18 là?

19 R Normalement, c'est la personne même qui recevait
20 le...

21 Q O.K. Qui recevait le formulaire?

22 R Oui, oui.

23 Q O.K. Après ça, qu'est-ce qui arrivait après, une
24 fois que la personne avait dénoncé son camp,
25 qu'est-ce qui arrivait par la suite?

1 R Après ça, on les a tous mis en commun, puis c'est
2 madame Hélène Ouellet qui les a tous classés puis
3 monté le dossier comme on le connaît.

4 Q Est-ce qu'il y avait quelque chose qui était envoyé
5 à chacun des membres qui avaient un camp?

6 R Oui. On a envoyé une lettre.

7 Q Une lettre? Est-ce que vous avez envoyé d'autres
8 choses à ces gens-là?

9 R Nous autres mêmes, je m'en souviens pas, non.

10 Q O.K. C'est peut-être madame Ouellet qui continuait
11 le processus à ce moment-là?

12 R Oui, oui, c'est ça.

13 Q O.K. Savez-vous ce que madame Ouellet envoyait aux
14 membres par la suite, après avoir reçu leur
15 localisation?

16 R Non. Il faudrait le demander à madame Ouellet.

17 Q Vous vous souvenez pas?

18 R Je m'en souviens pas.

19 Q Parfait. Je vais vous montrer, Monsieur Grenon, là,
20 j'ai des grandes cartes, je vais vous les montrer,
21 Monsieur - là, il faut prendre les cartes I-41. Là,
22 vous avez plusieurs cartes cotées I-41...

23 **LA COUR :**

24 Juste un moment. Juste un petit moment, on va
25 repérer la pièce.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

Me DANIEL CÔTÉ :

Q Alors, là, Monsieur Grenon, sur la table devant vous, il y a plusieurs cartes qui sont cotées de I-41 A à I-41 G. Vous allez regarder les cartes et vous allez me dire sur lesquelles vous avez travaillé, vous-même.

R La I-41 C et D.

Q I-41 C et D?

R Oui.

Q Alors, c'est les deux cartes, là, en (inaudible). Alors, pourriez-vous nous dire, Monsieur Grenon, pour quelle raison vous avez travaillé sur les cartes I-41 C et D?

R Dans un premier temps, c'était pour présenter un mémoire aux auditions du BAPE sur l'aire protégée de la Sainte-Marguerite, de la rivière Sainte-Marguerite, dans le secteur entre Sainte-Rose et Sacré-Coeur.

Q O.K. Alors, qu'est-ce que vous avez fait, quel travail vous avez fait?

R Moi, j'ai contacté tous les chasseurs métis que je connaissais, qui chassent dans le coin.

Q Comment vous avez fait pour savoir, pour rejoindre ces chasseurs-là?

R Je les connais tous, presque tous.

1 Q C'est dans le secteur où vous habitez, ça?

2 R Oui. Je demeure à Sainte-Rose-du-Nord, puis moi, je
3 chasse dans la vallée de la Sainte-Marguerite. Puis
4 c'est pour ça que je connais tous les chasseurs.

5 Q Le projet pour le BAPE, c'était quoi exactement?

6 R Ils veulent faire une aire aquatique, une réserve
7 aquatique dans la vallée de Sainte-Marguerite, puis
8 c'est le seul endroit qui nous reste pour qu'on
9 puisse exercer nos traditions.

10 Q En fait, le but c'était d'aller leur montrer les
11 endroits où les chasseurs métis (inaudible)?

12 R Oui, c'est ça.

13 Q Alors, on voit ici, sur les cartes I-41 C, I-41 D,
14 il y a plusieurs emplacements. Alors, expliquez-
15 nous encore une fois, là, recommencez encore une
16 fois pour nous dire comment vous avez contacté ces
17 gens-là.

18 R O.K. Là, je dois dire que c'est pas tous des
19 emplacements. C'est les chasseurs métis sur le
20 terrain. Chaque numéro correspond aux emplacements.
21 Alors, il peut y avoir un seul emplacement et cinq
22 chasseurs autour.

23 Q Alors expliquez-nous votre légende. Vous avez, en
24 fait, des couleurs, là, orange...

25 R Oui. C'est pour différencier les familles ou les

1 chasseurs.

2 Q O.K. Mais est-ce que les camps sont localisés, les
3 caches sont localisées sur ça?

4 R Oui, oui. Oui, à peu près. Sur les travaux qu'on a
5 faits dans le dossier, ils sont localisés.

6 Q Là, vous me parlez de la pièce I-42, là.

7 R Oui, oui, c'est ça.

8 Q Mais sur le terrain, par exemple vous avez la carte
9 I-41 C, on voit le numéro 2?

10 R Oui, c'est ça.

11 Q Numéro 3, 4, ça correspond à quoi, ça, par exemple,
12 le numéro 2?

13 R C'est l'emplacement des camps où ces chasseurs-là
14 chassent.

15 Q O.K.

16 R Ou trappent, selon le cas.

17 Q Alors, vous avez également, vous avez une liste, je
18 vais vous montrer une liste, c'est la pièce I-41
19 également, là. On voit comme des listes de camps.
20 Alors, je vais vous montrer la liste, et on parle
21 de cartes I-41 C et D. Vérifiez comme il faut.

22 R Oui, c'est bien ça.

23 Q Ce sont effectivement les membres que vous avez
24 répertoriés?

25 R Oui, c'est exactement ça.

1 Q Pour bien comprendre là, on prend par exemple le
2 numéro 2 où c'est marqué Zec Martin-Valin, là,
3 numéro 2, on voit qu'il y a cinq points rouges, ça
4 correspond à quoi sur votre liste?

5 R Ça correspond au numéro 2, puis là, on a les noms
6 des chasseurs, le groupe de chasseurs qui chassent
7 là.

8 Q O.K. Est-ce que ça correspond à un camp ou ça
9 correspond à cinq camps?

10 R Il peut y avoir un camp, puis des tours de chasse.
11 Oui, ça, c'est le... le détail est dans l'autre
12 document.

13 Q Dans la pièce I-42.

14 R Oui, oui.

15 Q Alors, vous avez répertorié en fait 27 emplacements
16 dans la vallée de Sainte-Marguerite.

17 R Oui, c'est ça. Pas juste la vallée de la Sainte-
18 Marguerite, y compris aller aux limites de presque
19 Saint-Fulgence. Mais la Sainte-Marguerite passe en
20 arrière.

21 Q Alors, vous avez fait le coin Sainte-Rose-du-Nord?

22 R Oui.

23 Q Saint-Fulgence, vous l'avez pas fait.

24 R Non, c'est pas moi.

25 Q Savez-vous qui l'a fait le secteur Saint-Fulgence?

1 R Non. Je crois que monsieur... non, monsieur Corneau
2 pourrait vous le dire, peut-être.

3 Q La vallée de la Sainte-Marguerite, vous dites c'est
4 le secteur situé au nord de la rivière Sainte-
5 Marguerite?

6 R Oui, c'est ça.

7 Q C'est bien, j'ai pas d'autres questions.

8 **CONTRE-INTERROGÉ PAR Me DANIEL BENGHOZI,**

9 **Procureur du requérant :**

10 J'ai quelques questions, Monsieur Grenon.

11 Q Je reviens à I-42, qui est la liasse de documents.
12 Je comprends que vous, vous recevez le formulaire
13 de la part des membres? Je comprends que vous
14 faites aucune vérification de l'information qui
15 vous est donnée?

16 R La vérification?

17 Q Faites-vous une vérification de l'information que
18 vous trouvez sur le formulaire?

19 R Oui, pour essayer de localiser dans quel coin ça se
20 situe sur le territoire.

21 Q On vous donne les coordonnées GPS?

22 R Oui, on peut.

23 Q Puis vous allez voir sur une carte où est-ce que ça
24 se trouve, mais vous allez sur place, par exemple.

25 R Non, non, non.

1 Q Vous faites pas de vérifications non plus quant aux
2 distances qui sont entre le camp et le cours d'eau,
3 par exemple. Parce qu'on lit dans le formulaire
4 que... au milieu de la page :

5 « *J'accepte de me conformer aux distances*
6 *imposées pour la protection des cours*
7 *d'eau.* »

8 Ça, je comprends que vous faites pas de
9 vérifications par rapport à l'emplacement du camp
10 sur les lieux?

11 R Non, pas pour ma part, sûrement. Parce que nous
12 autres, on recevait des données, les données des...

13 Q Mais quand vous voyez, par exemple, qu'un camp se
14 trouve sur une île, par exemple, est-ce que vous
15 émettez des réserves par rapport à cette
16 information-là?

17 R Ah, non, non. On n'a pas, on n'a pas... on n'a pas
18 géré cet aspect-là.

19 Q Si je vous réfère, Monsieur, à la carte André-Anne
20 Lavoie, est-ce que vous avez la carte avec vous?
21 Avez-vous I-42?

22 R André-Anne...

23 Q Je vais vous la montrer, parce qu'il y a pas de
24 pagination, facilement repérable.

25

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

Me LEANDRO ISAI STEINMANDER :

À monsieur le juge aussi.

Me DANIEL BENGHOZI :

Q Je montre une carte ici, c'est de I-42, où on voit
« André-Anne Lavoie », une flèche qui indique une
île située dans le lac.

LA COUR :

Pouvez-vous m'indiquer comment je vais faire pour
la retrouver?

Me DANIEL BENGHOZI :

Oui. Est-ce que je peux vous approcher, Monsieur,
parce que je peux malheureusement pas vous dire à
quelle page vu qu'il y a pas de pagination.

LA COUR :

Et dans la liasse, c'est dans quelle partie?

Me DANIEL BENGHOZI:

C'est vers la fin, si je peux me permettre.

LA COUR :

Répétez le nom?

Me DANIEL BENGHOZI:

André-Anne Lavoie, c'est juste après le formulaire
où on dit Daniel Lavoie.

LA COUR :

Et Ghyslaine Lavoie? Mais j'imagine que vous
référez au témoignage de monsieur André-Anne Lavoie

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

qui a parlé du chalet qui était sur une île?

Me DANIEL BENGHOZI :

Exactement.

LA COUR :

Ça va.

Me DANIEL BENGHOZI :

Q Donc, je comprends que vous avez fait aucune
vérification des emplacements des camps sur le
terrain.

R Non, sur le terrain non.

Q Parfait, je vous remercie.

LA COUR :

Maître Fillion?

Me NANCY FILLION :

Je n'ai pas de questions, Monsieur le juge, merci.

LA COUR :

Je vous remercie. Maître Côté?

Me DANIEL CÔTÉ :

Moi, j'ai pas d'autres questions, Monsieur le juge.

Merci, Monsieur.

ET LE TÉMOIN NE DIT RIEN DE PLUS

* * * *

LA COUR :

Alors, pour les fins des notes, Madame la
greffière, je veux simplement souligner que la

1 pièce I-41 est composée de plusieurs documents. En
2 plus des cartes, il y a une liste de camps et de
3 caches qui est répertoriée sous la cote Cartes I-41
4 B et autres. Donc, il y a une liste des camps qui
5 accompagne la carte, c'est ça?

6 **Me DANIEL CÔTÉ :**

7 C'est ça, exactement, Monsieur le juge. Alors, le
8 prochain témoin, ce serait madame Gilda Bergeron.

9 **LA COUR :**

10 Maître Côté, ce nom-là n'apparaît pas sur votre
11 document, est-ce possible?

12 **Me DANIEL CÔTÉ :**

13 Non. Ce nom-là n'apparaît pas, Monsieur le juge,
14 parce que...

15 **LA COUR :**

16 Est-ce que vous avez informé vos collègues de la
17 présentation de ce témoin?

18 **Me DANIEL CÔTÉ :**

19 Oui, j'ai informé mes collègues. C'est les cartes
20 qui ont été faites pour le Bas-Saguenay, la même
21 chose, sauf que c'était un dénommé monsieur Louison
22 Boulay, avec son épouse qui est madame Gilda
23 Bergeron, qui ont fait les cartes. Et monsieur
24 Boulay, j'ai su qu'il pouvait pas témoigner parce
25 qu'il est à La Romaine, puis il revenait ici au

1 Saguenay uniquement après Noël. Alors, j'ai demandé
2 à madame Bergeron, son épouse, qui a travaillé avec
3 lui sur la carte, de venir témoigner, puis j'ai
4 avisé mes confrères de ce fait-là. Parce que je
5 pensais pas que madame avait travaillé avec.

6 * * * *

7 **L'AN DEUX MILLE TREIZE**, ce dix-neuvième (19e) jour du
8 mois de novembre, **A COMPARU** :

9
10 **GILDA BERGERON**, âgée de 52 ans, domiciliée au 197,
11 Route Principale à Rivière-Éternité, Québec;

12
13 **LAQUELLE**, après avoir prêté serment, dépose et dit
14 comme suit :

15
16 **INTERROGÉE PAR Me DANIEL CÔTÉ,**

17 **Procureur des intimés et de l'intervenante :**

18 Q Alors, Madame Bergeron, est-ce que vous êtes membre
19 de la communauté métisse du Domaine-du-Roy?

20 R Oui.

21 Q Ça fait combien de temps que vous êtes membre?

22 R À peu près un an.

23 Q À peu près un an?

24 R Oui. Ça fait un an.

25 Q O.K. Votre conjoint, lui, il s'appelle comment?

1 R Louison Boulay.

2 Q Louison Boulay. Ça fait combien de temps qu'il est
3 membre, monsieur Boulay, lui?

4 R Peut-être un an et demi, lui, à peu près.

5 Q Il est rentré là avant vous?

6 R Oui.

7 Q Vous avez travaillé, Madame, vous êtes membre de
8 quel clan?

9 R Le clan Seigneurie de Mingan.

10 Q O.K. Chicoutimi, le clan de Chicoutimi?

11 R Chicoutimi, c'est ça.

12 Q Dans le clan Chicoutimi?

13 R Oui.

14 Q O.K. Vous avez travaillé sur des cartes de
15 localisation des camps?

16 R Oui.

17 Q O.K. Alors, pourriez-vous nous dire comment vous
18 avez... d'abord, avec qui vous avez travaillé dans
19 ce travail-là?

20 R C'est avec mon mari Louison Boulay.

21 Q O.K. C'était quoi le mandat que vous aviez?

22 R C'était qu'ils nous avaient envoyé une liste, le
23 clan nous avait envoyé une liste pour aller voir
24 chaque personne, pour aller faire, encercler leur
25 camp de chasse, leur camp où est-ce qu'ils

1 chassent, là.

2 Q O.K.

3 R Puis là, bien là, mon mari a fait venir trois
4 cartes.

5 Q Trois cartes?

6 R Oui, trois cartes, puis on a été dans chaque
7 maison...

8 Q C'est des cartes topographiques, là?

9 R Oui.

10 Q O.K. Ensuite de ça?

11 R Puis on a été dans chaque maison les faire remplir
12 leur terrain. Puis là, on marquait le numéro du
13 terrain, le chiffre du terrain puis avec le nom,
14 c'était le même... si c'était le numéro 1, c'était
15 le numéro 1 avec le nom de la personne.

16 Q Alors, c'est l'occupant lui-même qui vous montrait
17 sur la carte où son camp était situé?

18 R Oui parce que c'est sûr, nous autres, on n'est pas
19 une grosse... on est à peu près quatre à cinq cents
20 âmes, là, mais on connaît pas mal tout le monde qui
21 reste là, à Rivière-Éternité. Mais c'était bon
22 d'aller les voir puis de leur faire encercler leur
23 terrain quand même.

24 Q O.K. Cette liste-là, vous l'avez obtenue de qui?

25 R Du clan de Chicoutimi, oui.

1 Q O.K. Qui connaissait la liste des gens qui avaient
2 un camp dans le secteur de Rivière-Éternité?

3 R Oui.

4 Q O.K. Alors, vous dites que vous allez les
5 rencontrer. À quel endroit vous les avez rencontrés
6 ces gens-là?

7 R Tous dans leur maison. On a tout été dans leur
8 maison les voir.

9 Q Vous les avez visités personnellement?

10 R C'est ça.

11 Q Venez ici, Madame Bergeron, approchez-vous de la
12 table. Alors, vous avez différentes cartes. Alors,
13 pourriez-vous nous indiquer sur lesquelles vous
14 avez travaillé avec votre mari? Ça, c'est la carte
15 41, c'est le secteur Saint-Félix-d'Otis.

16 R Nous autres, c'était, attendez... Ah oui, Lac
17 Périgny, c'est nous autres.

18 Q Alors, vous montrez la carte I-41 F?

19 R F, Oui.

20 Q Après ça, avez-vous travaillé sur celle-ci, L'Anse-
21 Saint-Jean?

22 R L'Anse-Saint-Jean, non.

23 Q Vous n'avez pas travaillé sur la L'Anse-Saint-Jean.

24 R Non.

25 Q Alors, avez-vous travaillé aussi sur la carte

1 I-41 H?

2 R Il y en a peut-être une autre, on en avait-tu
3 trois? Je pense qu'on en avait trois. Saint-Félix-
4 d'Otis, oui.

5 Q Saint-Félix-d'Otis, vous avez travaillé dessus?

6 R Oui. Oui. (Inaudible) qui était là.

7 Q Alors, on parle de la carte I-41 E.

8 R C'est ça, c'est une autre carte.

9 Q Vous êtes allée visiter même des gens qui
10 demeuraient à Saint-Félix-d'Otis?

11 R Oui. Oui.

12 Q O.K. (Inaudible), je vais prendre, par exemple, la
13 carte de Saint-Félix-d'Otis, là, on voit, par
14 exemple...

15 **Me LEANDRO ISAI STEINMANDER :**

16 Quelle lettre, Maître Côté?

17 **Me DANIEL CÔTÉ :**

18 Q La carte I-41 E. Alors, on voit qu'il y a des
19 cercles, là?

20 R C'est ça, le cercle avec le numéro, puis à côté, on
21 avait une feuille pour identifier les personnes. Si
22 c'était 19, on marquait 19 avec le nom de la
23 personne, là. Mais je peux pas vous dire vraiment
24 c'est quoi qui (inaudible).

25 Q O.K. Ça vous prend la liste, là.

1 R Oui, ça prendrait la liste pour voir les noms. Mais
2 je sais un peu que par là, c'est André-Anne Lavoie
3 que...
4 Q On voit ici, sur la carte I-41 E, vous avez trois
5 emplacements, je pense, hein?
6 R (Inaudible)
7 Q Vous avez trois emplacements numérotés, c'est quoi
8 les numéros?
9 R C'est 19, 12 puis 9.
10 Q Je vois ici la liste des camps du secteur Bas-
11 Saguenay, là.
12 R O.K.
13 Q On parle de la carte, on a mentionné F, G, H, mais
14 ça serait E. Ce serait plutôt E, F et H.
15 R Oui.
16 Q O.K. Alors, à la place de la lettre G, ce serait la
17 lettre E. Il faut faire la correction, Monsieur le
18 juge. C'est pas G, c'est F, E et H. O.K. Bon,
19 alors, on a la liste ici (inaudible).
20 R (Inaudible).
21 Q O.K., alors on voit sur la carte de Saint-Félix-
22 d'Otis, c'est I-41 E, on voit l'emplacement 9.
23 R 9, c'est Simon Lavoie, Francine Bergeron, Sylvain
24 Tremblay, Nicolas Lavoie puis Danny Pagé.
25 Q O.K. Et puis le numéro 12?

1 R 12 c'est Raphaël Gagné puis Rosario Gagné. 9, c'est
2 madame Ghyslaine...

3 Q Ghyslaine Lavoie?

4 R Ghyslaine Lavoie.

5 Q Alors, les autres cartes c'est la même façon?

6 R Oui, c'est tout comme ça. On a tout fait encercler
7 les camps, puis on notait ça avec des chiffres.

8 Q C'était pour montrer l'occupation des lieux.

9 R C'est ça. C'est sûr, comme mon mari aurait peut-
10 être bien été capable de le faire lui-même, parce
11 qu'on connaît pas mal tout Rivière Éternité, mais
12 on était mieux d'aller le faire faire par eux
13 autres que...

14 Q C'est certain que...

15 R D'aller voir chaque personne dans leur maison,
16 pour...

17 Q Pour bien localiser l'emplacement.

18 R Oui, pour être sûr. C'est ça.

19 Q C'est bien. Alors, j'ai pas d'autres questions,
20 Monsieur le juge.

21 **Me LEANDRO ISAI STEINMANDER :**

22 Pas de questions, Monsieur le juge.

23 **LA COUR :**

24 Pas de questions. Maître Fillion?
25

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

Me NANCY FILLION :

Pas de questions non plus, merci.

LA COUR :

Alors, ça compléterait pour le témoignage de madame Bergeron?

Me DANIEL CÔTÉ :

Oui, Monsieur le juge.

ET LE TÉMOIN NE DIT RIEN DE PLUS

Me DANIEL CÔTÉ :

Alors, pour une autre carte, je vais réinterroger monsieur Ghislain Corneau.

* * * *

L'AN DEUX MILLE TREIZE, ce dix-neuvième (19e) jour du mois de novembre, A COMPARU :

GHISLAIN CORNEAU, âgé de 69 ans, domicilié au 1621, boulevard Tadoussac à Saint-Fulgence, Québec;

LEQUEL, après avoir prêté serment, dépose et dit comme suit :

INTERROGÉ PAR Me DANIEL CÔTÉ :

Q Monsieur Corneau, vous pouvez vous approcher, j'ai des questions sur la Communauté. Je vous ai déjà

1 interrogé là-dessus. Alors, vous allez regarder les
2 différentes cartes sur la table, là. Pourriez-vous
3 nous dire sur lesquelles vous avez travaillé?

4 R J'ai travaillé sur cette carte-là, qui est dans mon
5 secteur, environnement de chasse.

6 Q C'est vous qui êtes le chef de clan à Chicoutimi,
7 je pense?

8 R Oui, c'est moi qui est le chef de clan à
9 Chicoutimi.

10 Q Quand vous parlez de la carte, c'est la carte I-41
11 B.

12 R Oui.

13 Q C'est exact?

14 R Oui.

15 Q La carte I-41 A, est-ce que c'est vous qui avez
16 travaillé sur ça? Savez-vous qui a travaillé sur
17 cette carte-là?

18 R Moi, des (inaudible) comme ça, là, j'en ai pas mis.

19 Q O.K., ça, c'est pas vous. Sur la A, c'est pas vous.

20 R Non. Moi, j'ai juste travaillé puis après ça, il
21 fallait... j'avais des administrateurs, j'avais le
22 mandat de répertorier des camps puis tout qu'est-ce
23 que c'est qui se rapportait au clan Chicoutimi.

24 Q O.K. Alors, vous me dites que vous avez travaillé
25 sur I-41 B. Maintenant le I-41 B, ici, secteur de

1 L'Anse-Saint-Jean, savez-vous qui (inaudible), ça?
2 Qui a travaillé sur ce secteur-là?
3 R Ça, ça serait madame... ce serait Louison Boulay
4 qui aurait travaillé là-dessus.
5 Q (Inaudible) trois cartes, celle-là...
6 R L'Anse-Saint-Jean...
7 Q L'Anse Saint-Jean c'est plus à l'est que Rivière-
8 Éternité?
9 R Oui. Oui. Ça serait peut-être... moi, j'avais mis
10 Louison Boulay comme responsable de trouver, s'il
11 pouvait avoir quelqu'un pour l'aider à aller
12 répertorier les camps à L'Anse-Saint-Jean. Puis,
13 pour moi, c'est Rémi... c'était pas Rémi, Louison
14 Boulay, puis lui, il s'est trouvé quelqu'un, mais
15 je sais pas qui, qui a travaillé là-dessus.
16 Q Donc, vous le savez pas?
17 R Non.
18 Q Parfait. Je vais parler de la carte I-41 B.
19 R Oui.
20 Q Alors, expliquez-nous comment vous avez fonctionné
21 pour établir cette carte-là, Monsieur Corneau?
22 R Comment est-ce que j'ai fonctionné? Ça, ces gens-
23 là, je les connais presque tout, depuis que je suis
24 tout petit.
25 Q Alors c'est ça, c'est quel...

1 R C'est tout le même monde qui chasse dans le même
2 territoire. Nous autres, on peut mettre six, sept
3 miles à peu près. À peu près.

4 Q C'est le secteur qui est à quel endroit, ça?

5 R Ça, c'est au petit bras, puis après ça une partie
6 qui va dans Valin allé jusqu'au chemin de la
7 Console.

8 Q C'est le secteur de quelle municipalité?

9 R Ça, c'est la municipalité de Saint-Fulgence.

10 Q On a parlé du lac Xavier entre autres, on le voit
11 sur cette carte-là. Le lac Laurin également. Le lac
12 des Six Attrapes, vous en avez parlé vous aussi
13 dans vos...

14 R Oui.

15 Q Bon. Alors, les points en question avec les
16 chiffres sur la carte, ça correspond à quoi, ça,
17 exactement?

18 R Ça correspond aux chasseurs. Ça correspond aux
19 chasseurs, les noms sont là.

20 Q Mais est-ce qu'un point, vous dites que ça
21 correspond à un chasseur, est-ce que ça correspond
22 à un camp, une cache?

23 R Oui, un camp.

24 Q O.K.

25 R Oui, ça correspond à un camp. Puis s'il y a une

1 cache, bien, il y des fois qu'on les marque, puis
2 des fois qu'on les marque pas. Il peut y avoir une
3 autre cache icitte, là.

4 Q Quand vous dites « icitte », là, vous me parlez de?

5 R À ce lac-là. Ça, c'est Gerry Gagnon qui chasse là.

6 Q Vous parlez du numéro 18?

7 R Oui, le numéro 18. Puis ça, c'est Albert Gagnon. Il
8 devait avoir une cache en arrière. Moi, je leur ai
9 pas posé la question, parce que je les connais
10 tous. Ça fait que je sais tous où est-ce qu'ils
11 sont, ça fait que moi j'ai répertorié ça sur cette
12 carte-là moi-même.

13 Q O.K. Mais vous, en fin de compte, à quelle place
14 que vous êtes, vous, vous vous situez à quel
15 numéro? À quel numéro?

16 R À quel numéro, je vais vous le dire. Ça serait le
17 numéro 12, je crois. C'est le numéro 12, oui, c'est
18 ça.

19 Q O.K. Numéro 12.

20 R C'est (inaudible).

21 Q Alors, là, je vais vous montrer une liste, la pièce
22 I-41, ça correspond à la carte I-41 B que vous
23 venez de mentionner, est-ce que c'est la liste des
24 gens que vous avez répertoriés?

25 R Oui.

1 Q C'est ça?

2 R Oui, c'est toute la liste des gens.

3 Q On voit sur cette liste-là le numéro 16, c'est
4 marqué Daniel Gilbert puis « cache ».

5 R Oui.

6 Q C'est une cache, ça?

7 R Oui, il a une cache puis un camp.

8 Q O.K. Le camp, il est pas mentionné, là, mais quand
9 c'est une cache vous le mentionnez?

10 R Oui, il est près de son camp, là. C'est ça, il a un
11 petit lac à côté, là. Ça, c'est le lac Gagnon.

12 Q C'est bien, Monsieur Corneau, vous pouvez
13 retourner.

14 **Me LEANDRO ISAI STEINMANDER :**

15 Non, pas de questions.

16 **LA COUR :**

17 Pas de question? Maître Fillion?

18 **Me NANCY FILLION :**

19 Pas de questions non plus.

20 **LA COUR :**

21 Vous avez terminé, Maître?

22 **Me DANIEL CÔTÉ :**

23 Oui, Monsieur le juge.

24 **LA COUR :**

25 Très bien. Merci, Monsieur Corneau, vous pouvez

1 retourner.

2 **ET LE TÉMOIN NE DIT RIEN DE PLUS**

3 * * * *

4
5 **Me DANIEL CÔTÉ :**

6 Monsieur le juge, j'aurais eu un autre témoin
7 aujourd'hui, madame Lilas Poirier pour la carte du
8 Lac-Saint-Jean. Maintenant, madame Poirier j'ai
9 essayé de la rejoindre hier, parce qu'elle était
10 cédulée pour demain après-midi, et on m'a dit
11 qu'elle avait des examens médicaux aujourd'hui.
12 Alors, elle va être ici demain matin. Demain matin,
13 je vais finir avec Jean-François Perron et Clermont
14 Maltais. Pour cet après-midi, je n'aurai plus de
15 témoins à faire entendre.

16 **LA COUR :**

17 Ça fait qu'on a épuisé le rôle?

18 **Me DANIEL CÔTÉ :**

19 Quasiment.

20 **LA COUR :**

21 Est-ce que vous avez d'autres suggestions?

22 **Me LEANDRO ISAI STEINMANDER :**

23 Non, Monsieur le juge.

24 **Me DANIEL CÔTÉ :**

25 J'aurais pensé que le procureur général allait être

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

plus agressif, mais ils ont fait ça... ils n'ont pas éternisé le temps, mettons.

LA COUR :

Alors, jetez pas de l'huile sur le feu, ça va bien jusqu'à maintenant.

Me DANIEL CÔTÉ :

On se chicanera pas.

LA COUR :

Alors, si je comprends bien, on aura épuisé la possibilité d'avancer aujourd'hui. Alors, je vais ajourner à demain. On reprend à neuf heures (9 h). Ça vous convient toujours?

Me DANIEL CÔTÉ :

Très bien.

LA COUR :

Alors, bonne fin de journée.

AJOURNEMENT

CAUSE CONTINUÉE LE 20 NOVEMBRE 2013 À 9 H

* * * *

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

Je soussignée, YOLANDE TEASDALE, sténographe officielle, certifie sous mon serment d'office que les pages qui précèdent sont et contiennent la transcription exacte et fidèle des paroles recueillies hors de mon contrôle au moyen d'un enregistrement numérique, et ce, au meilleur de la qualité dudit enregistrement, le tout selon la loi.

ET J'AI SIGNÉ :

YOLANDE TEASDALE, s.o